

JIHOČESKÁ UNIVERZITA V ČESKÝCH BUDĚJOVICÍCH

FILOZOFICKÁ FAKULTA

ÚSTAV ROMANISTIKY

DIPLOMOVÁ PRÁCE

ANAPHORE ASSOCIATIVE DANS LE ROMAN DE MILAN KUNDERA « LA  
PLAISANTERIE » : IDENTIFICATION, FONCTIONNEMENT, TRAITS FORMELS

Vedoucí práce : doc. PhDr. Ondřej Pešek, Ph.D.

Autor práce : Bc. Petra Basařová  
Studijní obor : Francouzský jazyk  
Ročník : 3.

2013

Prohlašuji, že svoji diplomovou práci jsem vypracovala samostatně pouze s použitím pramenů a literatury uvedených v seznamu citované literatury.

Prohlašuji, že v souladu s § 47b zákona č. 111/1998 Sb. v platném znění souhlasím se zveřejněním své diplomové práce, a to v nezkrácené podobě elektronickou cestou ve veřejně přístupné části databáze STAG provozované Jihočeskou univerzitou v Českých Budějovicích na jejích internetových stránkách, a to se zachováním mého autorského práva k odevzdanému textu této kvalifikační práce. Souhlasím dále s tím, aby toutéž elektronickou cestou byly v souladu s uvedeným ustanovením zákona č. 111/1998 Sb. zveřejněny posudky školitele a oponentů práce i záznam o průběhu a výsledku obhajoby kvalifikační práce. Rovněž souhlasím s porovnáním textu mé kvalifikační práce s databází kvalifikačních prací Theses.cz provozovanou Národním registrem vysokoškolských kvalifikačních prací a systémem na odhalování plagiátu.

České Budějovice 3. května 2013

## **Remerciements**

Je tiens à remercier chaleureusement mes deux directeurs de recherche M. Ondřej Pešek et Mme Nizha Chatar-Moumni pour leurs précieux conseils, l'inspiration et pour le temps qu'ils ont bien voulu me consacrer au cours de la réalisation de ce mémoire. J'adresse également mes plus sincères remerciements à tous mes proches et amis, qui m'ont apporté leur support moral et qui m'ont toujours encouragé.

## **Anotace**

Tématem této diplomové práce je jeden ze způsobů odkazování v textu nazvaný *asociativní anafora*. Tento termín je nejprve vymezen na základě odborné literatury. Poté je demonstrována analýza na francouzské verzi románu "Žert" Milana Kundery. Příslušné anaforické sekvence jsou nejprve vyhledány, posléze okomentovány a na základě vymezených kritérií rozřizeny do jednotlivých podkategorií. Důraz je zde kladen na sémantické vztahy mezi koreferenčními segmenty a případný vliv použitých determinantů na fungování daného vztahu. Práce se také mimo jiné zaměřuje na to, zda asociativní spojení souvisí s lexikálními stereotypy. Závěrem je provedeno srovnání s českým originálem a je souhrnně demonstrováno jaké jazykové prostředky čeština pro asociativní řetězce používá.

## **Abstract**

This thesis deals with questions of so called *associative anaphora*, which represents one of means of textual references. Firstly, the term is generally delimited after a study of specialized literature. Then, the analysis is demonstrated at the French version of the novel by Milan Kundera called “La Plaisanterie” and the sequences found in this book are commented and classified on the basis of given criteria into several subcategories. The emphasis is put on semantic relations between coreferential segments and possible influence of using of determiners on functioning of these relations. In addition, the work aims to focus whether the associative link and lexical stereotypes are connected. The final task of this work is the comparison with Czech original and there is demonstrated by a summary what language means are used in Czech language to express such anaphoric links.

## Table des matières

1. Introduction.....	5
2. Cadre théorique et l'initiation à la problématique des anaphores.....	9
2.1. État de l'art.....	9
2.2. Notions de base: communication verbale, énoncé, texte.....	12
2.2.2. La cohérence et la cohésion textuelle et les opérations de liage.....	13
2.3. Le contexte et la référence.....	14
2.3.1. Le contexte.....	15
2.3.1.1. Conception textuelle ou conception mémorielle du contexte ?.....	15
2.3.2. Relations référentielles selon la localisation du référent.....	18
2.3.3. Des indices de l'anaphore et de la deixis.....	20
2.4. Les déterminants du nom.....	21
2.4.1. Les déterminants définis : particularités de l'article défini.....	22
3. Anaphores.....	26
3.1. La typologie des anaphores.....	26
3.1.1. Les anaphores pronominales.....	27
3.1.2. Les anaphores nominales.....	27
3.1.2.1. La reprise de l'antécédent par un nom identique.....	27
3.1.2.2. La reprise de l'antécédent par un nom différent.....	28
3.1.3. L'anaphore nominale : impossibilité du pronom dans l'anaphore associative.....	28
3.2. Identité et diversité des référents au sein de l'anaphore.....	30
3.2.1. Anaphores non-coréférentielles « partielles ».....	32
3.2.2. L'antécédent à l'ensemble « homogène ».....	32
3.3. Reconnaissance de la coréférence et non-coréférence : cas moins évidents.....	34
4. Anaphore associative.....	37
4.1. Approche envers l'anaphore associative : extension du phénomène.....	37
4.2. L'Approche étroite de l'anaphore associative.....	39
4.3. Marqueurs référentiels de la part de l'expression anaphorique.....	40
4.3.1. Le déterminant possessif et le pronom adnominal en emploi associatif.....	40
4.3.2. L'article indéfini en emploi associatif : mode du « connu ».....	41
4.3.3. Exclusion du déterminant démonstratif de l'anaphore associative.....	43
4.3.3.1. Le démonstratif en emploi non-coréférentiel : relation « occurrence – classe ».....	44
4.3.3.2. Le démonstratif comme un « déictique mémoriel ».....	45
4.3.3.3. Le démonstratif en emploi coréférentiel en apparence associatif.....	46
4.3.4. Conclusion sur les marqueurs référentiels : l'article défini est le seul envisageable.....	47

4.4. La forme de l'antécédent de l'anaphore associative .....	48
4.4.1. L'antécédent défini : relation factuelle ou l'anaphore associative ?.....	49
4.5. Des facteurs pragmatiques et des facteurs sémantiques dans le processus inférentiel .....	51
4.6. Le statut de la relation anaphorique associative : deux conceptions possibles....	53
4.6.1. Direction du pontage inférentiel dans l'anaphore associative .....	54
4.6.2. Justification du maintien du statut « lexico-stéréotypique ».....	55
4.6.2.1. Le trait stéréotypique « inconnu » .....	57
4.6.3. Commentaires des « contre-exemples » .....	58
4.6.3.1. Autres sources de la définitude d'un SN2 associatif .....	59
4.6.3.2. La relation stéréotypique : entités « possibles <i>a priori</i> ».....	61
4.6.3.3. Le SN défini : résultat de « l'antécédent associatif inféré » .....	62
4.6.3.4. Le contexte « plus large » établit-il une association nouvelle ? .....	63
4.6.3.5. Dans quelles circonstances la modification adjectivale est-elle acceptable ?.....	65
4.7. La « direction » de la relation anaphore associative .....	67
4.8. L'anaphore associative est une relation « non-transitive ».....	70
4.9. Les sous-classes d'anaphore associative.....	71
4.9.1. Anaphores associatives « méronymiques » : la relation « de tout à partie » 73	
4.9.1.1. Méronymes : parties ontologiquement dépendantes.....	75
4.9.2. Anaphores associatives locatives.....	78
4.9.3. Anaphores associatives fonctionnelles .....	79
4.9.4. Autres types d'anaphore associative.....	81
5. Partie pratique : analyse des exemples du roman <i>La Plaisanterie</i> .....	83
5.1. Les anaphores associatives « méronymiques ».....	85
5.1.1. Le référent d'antécédent « inanimé » .....	85
5.1.2. Le référent d'antécédent « animé » : parties du corps <i>aliénées</i> .....	101
5.2. Les anaphores associatives « locatives » .....	109
5.2.1. Cas plus discutables : nature de la relation entre SN1 et SN2.....	116
5.3. Les anaphores associatives « fonctionnelles ».....	120
6. L'analyse contrastive : sommaire du résultat .....	125
Conclusion .....	128
Résumé.....	130
Bibliographie .....	132

## 1. Introduction

Ce mémoire est consacré à la problématique des *anaphores associatives*, un phénomène textuel complexe, appartenant aux relations de référence contextuelle. Tout d'abord nous décrirons ses principaux traits formels. Puis, nous analyserons ses différentes manifestations dans le roman de Milan Kundera, *La Plaisanterie*. Au cours de cette analyse nous nous concentrerons notamment sur les liens sémantiques entre les membres constituants ou sur l'emploi des déterminants.

De même que les autres types d'anaphores, l'anaphore associative est fondée sur le renvoi d'un élément du texte à un autre élément mentionné antérieurement dans ce même texte. Eventuellement, si l'on met accent sur l'ordre des entités impliquées, elle peut être opposée à la cataphore qui renvoie à un élément dans le contexte linguistique postérieur : le renvoi au sein du site textuel est néanmoins commun aux deux types. C'est donc le qualificatif *associative* qui en fait une relation bien spécifique, par sa forme ainsi que par son emploi ou son fonctionnement, justifiant ainsi notre intérêt.

Les liens sémantiques entre les unités lexicales d'un texte sont nombreux et variés. Il faut alors préciser comment comprendre la notion d'*associativité* dans l'optique de cette relation, car les sources de l'activation d'une *association* dans nos cerveaux s'avèrent être illimitées. De plus, en observant un texte plus long, on pourrait probablement constater que presque chaque expression semble être *sémantiquement* proche à une ou à plusieurs autres expressions du même texte. Ainsi il paraît nécessaire d'adopter une approche systématique où l'anaphore associative est fondée sur des règles bien précises. Nous supposons que l'une des meilleures solutions est de prendre en compte des *associations* relevant du savoir *stéréotypique* sur les référents dénotés par des unités lexicales et non celles qui sont contingentes, subjectives, voire atypiques. Naturellement il n'y a pas toujours une frontière étanche entre ce qui est *conventionnel* ou donné *a priori* et ce qui ne l'est pas, c'est pourquoi il faut considérer chaque cas individuellement. Par ailleurs, un trait qui appartenait autrefois aux phénomènes *périphériques*, peut entrer au fur à mesure parmi les caractéristiques *centrales*, ou inversement. La dernière remarque générale que nous nous permettons concerne le fait que les associations paraissent étroitement liées à la *culture* ou à l'ordre social d'une communauté linguistique. Ainsi, l'exemple tant cité dans les travaux sur la problématique des anaphores associatives, ce mémoire y compris, répond au savoir communément partagé dans notre société :



Ex. : *Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une hauteur.*<sup>1</sup>

Autrement dit, la présence d'une église ne rend le village en question nullement atypique mais il y a des cas où d'autres associations seraient plus naturelles. Or, de même que l'on peut trouver une église dans un village français ou tchèque, par exemple, on trouve *normalement* un autre lieu de culte ailleurs.

Développons donc plus en avant le plan de notre travail. Il y aura deux parties majeures, une partie théorique et une partie pratique. Au début de la partie théorique, nous essayerons d'apporter un aperçu sommaire sur l'évolution d'études de la problématique donnée et nous émettrons des commentaires, éventuellement une évaluation critique par rapport aux sources utilisées. Nous nous orienterons notamment vers les travaux du milieu français et tchèque, les travaux tchèques semblent toutefois plus rares. Ensuite, nous aborderons les notions de base concernant la cohérence textuelle en soulignant l'importance de différentes relations référentielles pour la construction et la structuration des textes. Nous esquisserons notre position par rapport à la notion de *contexte* et nous enchaînerons par la présentation des *relations référentielles* selon que le référent dénoté par une unité lexicale se trouve au sein du site textuel ou hors de celui-ci. Les marqueurs référentiels qui nous intéresseront le plus sont les déterminants : l'anaphore associative impose de nombreuses contraintes sur leur emploi. De plus, étant donné que la langue tchèque ne dispose pas de déterminants comme catégorie grammaticale indépendante, une présentation plus générale s'avère être appropriée. Dans la troisième partie, nous ferons une présentation de différents types d'anaphores en vertu de plusieurs facteurs : l'identité ou la disjonction référentielle entre deux éléments du texte, le type de marqueurs référentiels impliqués, etc. Finalement, la quatrième partie traitera de l'anaphore associative elle-même. Nous commencerons par décrire plus finement ses traits formels, puis nous passerons à son fonctionnement. Nous apporterons les arguments qui nous font supposer que le lien entre les éléments dans l'anaphore associative est de nature *lexico-stéréotypique*, *i.e.* ce lien repose sur le contenu sémantique des unités lexicales et ne peut être établi par le seul contexte. Il faut noter également que l'anaphore associative est souvent définie en tant que relation entre deux entités dont l'une représente un « tout » et l'autre sa « partie ». Une telle abstraction s'avère certes utile et applicable sur de nombreux cas,

---

<sup>1</sup>KLEIBER G. (2001) L'anaphore associative, Paris, PUF.

mais elle a aussi ses points faibles. Le réseau des liens sémantiques est assez riche et en réalité l'anaphore associative est aussi un phénomène relativement hétérogène : elle ne repose pas uniquement sur une relation « partie-tout ». De plus, chaque occurrence de relation « partie-tout » n'a pas pour résultat une anaphore associative. La fin de notre partie théorique sera donc consacrée à la présentation d'une typologie des anaphores associatives. Il nous semble que la mise en avant des caractéristiques de ses différentes sous-classes aidera à comprendre son fonctionnement en général, mais elle apportera aussi une certaine limitation.

Une fois le principe de l'anaphore associative circonscrit, nous passerons à la partie pratique, elle-même divisée en deux grandes parties. Nous commencerons par l'analyse de notre corpus, à savoir le roman de Milan Kundera *La Plaisanterie*, plus précisément par la version française de cette œuvre. Lors de cette analyse nous nous appuyerons notamment sur de différents critères de leur classement exposés à la fin de partie théorique et nous essayerons entre autres de vérifier leur utilité.

Ensuite, nous comparons ces exemples avec ceux de la version tchèque du roman. Pour ceci nous nous servirons d'une importante base de données textuelle *Intercorp* disponible librement en ligne, contenant des œuvres de fiction, des textes journalistiques, des documents juridiques communautaires, etc. Ce « corpus électronique » permet d'analyser parallèlement deux, voire plusieurs versions du même texte et ainsi d'atteindre des comparaisons intéressantes.

Exposons encore la motivation du choix de notre objet d'analyse, le roman *La Plaisanterie* de M. Kundera. Les raisons sont avant tout pratiques : il s'agit de l'un des textes littéraires présents dans les versions tchèque et française du « corpus électronique parallèle ». Par ailleurs, nous supposons que le choix d'une œuvre de fiction plutôt que d'un texte juridique, par exemple, est plus approprié : un roman contient souvent des passages descriptifs, narratifs ou des dialogues et le registre utilisé généralement courant. Ajoutons encore qu'initialement, le roman *La Plaisanterie* a été écrit en tchèque et ce n'est qu'ensuite que la traduction française a été réalisée. Mais, puisque notre but n'est pas une évaluation du travail d'un traducteur, rien nous n'empêche de nous servir de la version française comme point de départ pour l'analyse des exemples d'anaphore associative.

En somme, nous croyons que la partie pratique de ce mémoire nous permettra de répondre, entre autres, aux questions suivantes. La première portera sur l'origine de la relation dans l'anaphore associative, à savoir s'il s'agit vraiment du lien sémantique

stéréotypique qui prévaut plutôt que le contexte. La deuxième question concernera l'applicabilité des critères de classification sur des exemples authentiques et si leur postulat apporte un avancement dans le traitement de l'anaphore associative. La dernière question plutôt complémentaire sera du côté de l'analyse contrastive avec la version tchèque. Supposons que l'anaphore associative en français prenne habituellement une forme de type *Dét. N1...le N2*, pourrions-nous constater une configuration semblable en tchèque ? Eventuellement, l'ordre des unités impliquées sera-t-il le même qu'en français ? L'anaphore associative, sera-t-elle en tchèque caractérisée par d'autres traits inattendus ? Ce sont les principaux points sur lesquels nous allons nous concentrer lors de notre analyse.

## 2. Cadre théorique et l'initiation à la problématique des anaphores

### 2.1. État de l'art

La première mention sur l'effet d'*association* qui est l'origine de la relation *l'anaphore associative* date déjà le début du vingtième siècle et elle est énoncée par G. Guillaume (1919 in Charolles, 2002 ; Kleiber, 2001). Une autre note faisant allusion à ce sujet peut être repérée par exemple dans une étude sur l'article « défini en anglais » par P. Christophersen (1939, p. 72 in Palek, 1968, p. 14-15) où il signale une distinction entre *familiarité* et *infamiliarité*. Ainsi, il note par rapport à la première notion que « the article *the* brings is about that to the potential meaning (the idea) of the word is attached a certain association with that only one definite individual is meant. This is what is understood by familiarity ».

Toutefois, ce n'est que depuis quelques dizaines d'années<sup>2</sup> que l'on traite cette relation comme un sujet à part entière, *i.e.* non plus seulement dans le cadre des recherches plus vastes consacrées à l'emploi des pronoms, déterminants, par exemple. L'étude de cette problématique est donc relativement récente.

Plusieurs facteurs en sont la cause, l'anaphore associative faisant elle-même partie de l'ensemble des moyens assurant la cohésion textuelle. De ce fait elle rencontrait plusieurs obstacles dans le cours de sa justification, d'abord c'était lié au fait qu'au début les phénomènes interphrastiques n'étaient pas pris en compte et ce n'est donc qu'avec l'apparition des disciplines comme la linguistique textuelle qu'ils commencèrent à être étudiés. C'est-à-dire que le progrès des recherches sur l'anaphore associative est bien naturellement fortement aux recherches sur les relations référentielles ou anaphoriques elles-mêmes. Le terme *anaphore* et mais aussi celui de la *deixis* datant déjà de l'époque de la Grèce antique. Cette conception concerne notamment les pronoms et elle ressemble à la conception standard généralement admise par la linguistique<sup>3</sup> contemporaine : pour le premier terme le renvoi se fait au sein du

---

<sup>2</sup> Effectivement, c'est vers les années soixante-dix que l'on revient à cette problématique, mais les premiers travaux pertinents pour notre recherche n'apparaissent que vers les années quatre-vingt. Une des sources de référence souvent citée dans la littérature sur ce sujet est un ouvrage collectif de Schnedecker, C., Charolles, M., Kleiber, G. et al. (1994) *L'anaphore associative, aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*. Paris, Klincksieck., que nous n'avons pas eu l'occasion de consulter. Généralement nous avons accès aux travaux plus récents et nous mentionnerons d'ailleurs quelques-uns d'entre eux plus tard lors de cette présentation.

<sup>3</sup> Dans les études littéraires l'*anaphore* peut être comprise comme une figure de style fondée sur la répétition de même mot en tête de phrase (Adam, 2005, p. 104)

site textuel et pour le deuxième hors de celui-ci (B. Palek, 1968, pp.12-13 ; Adam, 2005, p. 87). Mais revenons maintenant à l'anaphore associative.

Malgré notre première impression, c'est un sujet très vaste : il dépasse largement le domaine de la linguistique principalement retenu dans ce travail. Seulement pour illustration mentionnons d'autres champs de son application il s'agit par exemple de psycholinguistique, de logique, d'études en intelligence artificielle et dans le dernier temps notamment de linguistique computationnelle. Dans ce travail nous avons volontairement omis tous ces domaines, car déjà du point de vue de la linguistique le sujet paraît assez large. Il recouvre non seulement la problématique de la cohésion ou la référence, comme l'emploi de déterminants signalé plus haut, mais aussi le côté sémantique. Nous supposons que c'est surtout le sens des unités lexicales qui est à la base des associations.

Attirons maintenant notre attention aux travaux français et tchèques. Leur présentation ne sera pas exhaustive, mais elle mettra l'accent sur des sources que nous avons l'occasion de consulter nous-mêmes. Commençons par les ouvrages français dont certains ont été déjà mentionnés plus haut. Il faut mettre l'accent notamment sur l'ouvrage de G. Kleiber (2001) *Anaphore associative* destiné à part entier à la problématique donnée. Au cours de ce travail nous nous référons principalement à ce dernier : il s'agit d'une étude approfondie avec une argumentation cohérente et solide. A notre connaissance l'ouvrage susmentionné est pratiquement l'unique de son type à traiter l'anaphore associative de façon si détaillée. D'autres sources que nous avons eues pour notre disposition sont plutôt courtes ou elles abordent la problématique des anaphores (associatives) dans le cadre d'un problème plus vaste. De plus, elles se réfèrent souvent justement à l'ouvrage de G. Kleiber qui vient d'être mentionné.

Nous pouvons toutefois souligner certains d'autre source, par exemple D. Leeman (2004) dans son livre intitulé *Les déterminants du nom en français* consacre assez de temps à la problématique d'anaphores, également de celles qui sont associatives. Même si, dans certains points son avis à la problématique diffère du nôtre, cela nous permet de prendre position plus stable vis-à-vis d'un problème donné. Deuxièmement nous voudrions mentionner l'approche de M. Charolles (1999). Cet auteur met en avant l'importance de la configuration discursive pour la naissance d'anaphore associative : selon lui cette relation tient outre les traits sémantiques notamment sur l'environnement linguistique. Il serait toutefois utile de pouvoir examiner ce point encore plus en détails. Comme le dernier nous mentionnons ici M.

Salles (2006) qui d'après nous apporte une explication juste concernant l'emploi des modificateurs adjectivaux qui doit normalement suivre certaines règles. Enfin, nous admettons que certains problèmes évoqués dans notre travail mériteraient aussi une comparaison directe avec d'autres sources, mais comme ceux-ci sont pratiquement indisponibles, nous n'avons pas d'autre choix qu'accepter certains points comme résolus.

Quant aux travaux linguistiques tchèques, il n'y a pas à notre connaissance d'étude approfondie sur l'anaphore associative. La raison en est vraisemblablement que ce phénomène ne se manifeste pas si visiblement dans cette langue. Nous pouvons également ajouter qu'il n'y a pas non plus beaucoup d'études sur les relations anaphoriques en général. Donc si cette relation figure dans une source il fait souvent partie de la problématique de cohésion textuelle ou de perspective fonctionnelle de la phrase ayant une longue tradition dans le milieu tchèque. Pour ce point soulignons notamment l'étude de F. Daneš (cf. 1985) qui a mis les relations anaphoriques<sup>4</sup> en contexte avec les progressions thématiques<sup>5</sup>. Ce même auteur a également proposé un classement de ces relations ayant de nombreux points communs avec la classification que nous aborderons dans ce travail (§ 4.9.). Mentionnons aussi un ouvrage appelé *Introduction à la linguistique textuelle* de H. Loucká (2004), qui aborde successivement plusieurs types d'anaphores y compris les associatives, sans toutefois aller dans les détails de leur fonctionnement. Finalement ajoutons encore l'ouvrage *Cross-reference : A study from Hyper-syntax* de B. Palek (1968). Il considère l'anaphore, dans sa terminologie *cross-reference* comme un phénomène inter-phrastique donc textuel, ce qui était à l'époque encore assez révolutionnaire. De plus, selon l'auteur même il s'agit probablement du premier ouvrage consacré uniquement à la problématique d'anaphores<sup>6</sup>. Néanmoins, le fait que l'auteur adopte une approche générative sans mentionner l'anaphore considérée comme *associative*, nous amène à ne plus s'en préoccuper au cours de notre recherche. Finalement nous pouvons constater que la problématique des anaphores fait l'objet d'intérêt de nombreuses études contemporaines tchèques, mais il semble que celles-ci s'inscrivent dans le cadre des recherches sur le traitement automatique du langage.

---

<sup>4</sup> Il emploie souvent le terme de relations *isotopiques* (izotopické vztahy) (Daneš, 1985, p. 198)

<sup>5</sup> Notons que nous ne développerons pas la problématique des anaphores dans ce sens.

<sup>6</sup> "Works concerning directly and exclusively anaphora do not, so far as we know exist" (Palek, 1968, p. 12)

Pour conclure, notons qu'il s'avère plutôt difficile de proposer une définition de l'anaphore associative à la fois courte et exhaustive tout en mentionnant tous les traits pertinents : c'est une relation assez complexe. Dans les ouvrages traitant uniquement ce type de lien, les définitions de ce genre semblent généralement être évitées. Dans de telles sources, les auteurs optent pour la description et l'exemplification graduelle au fur et à mesure que les critères sont exposés. Pour illustration, observons maintenant quelles sont donc les définitions proposées dans la littérature où la problématique des anaphores associatives ne figure que marginalement ou bien où elle fait partie d'un sujet plus vaste. Nous nous sommes permis de souligner les segments les plus pertinents :

« *L'anaphore associative marque un lien entre deux expressions qui renvoient aux référents liées par des relations de **contiguïté référentielle**.* » (Loucká, 2005, p. 41)

« *Dans l'anaphore associative, le groupe nominal anaphorique GN2 n'entretient pas de relation de coréférence stricte avec un groupe GN1 antécédent. La relation anaphorique est indirecte : groupe anaphorique GN2 renvoie à un référent qui est **identifié indirectement, par l'intermédiaire d'un groupe nominal intérieure GN1, auquel GN2 est associé par une relation stéréotypique de partie-tout**. Cette association entre les deux groupes nominaux repose sur une **connaissance générale du monde, partagée par la communauté linguistique**.* » (Riegel, Pellat, Rioul, 2004, p. 615)

« *L'anaphore définie est possible lorsque le référent peut être identifié par l'**inférence**. Une unité référentielle présente dans le co-texte antérieur peut permettre le développement d'une mise en relation de type **tout-partie**. (...) l'emploi de l'anaphore **définie** est rendu possible par l'association **encyclopédique** (...) On parle dans ce cas d'anaphore associative.* » (Adam, 2005, p. 92)

## **2.2. Notions de base: communication verbale, énoncé, texte**

Avant d'aborder la problématique d'anaphore associative elle-même et leurs propriétés, nous allons, d'abord, présenter quelques notions de base pour pouvoir plus aisément passer aux anaphores en général et ensuite directement au cœur de notre intérêt.

La langue naturelle est un système des signes sophistiqué qui est employé par les êtres humains pour échanger les informations sur divers états de chose. Un tel emploi, actualisant, en effet, les moyens fournis par la langue *via* un acte de communication

verbale, a pour conséquence la naissance de la parole. Ainsi, individualisé, et produit dans une situation de communication donnée avec une certaine intention, cet acte de communication se manifeste comme un acte d'énonciation, dont le résultat est dit proposition-énoncé, le terme désignant une unité textuelle de base. C'est-à-dire, qu'une suite linéaire de ces unités minimales constitue, une unité plus complexe : le texte<sup>7</sup>. En considérant évidemment que d'autres conditions d'ordre pragmatique, syntaxique et sémantique y sont favorables (Adam, 2005, Loucká, 2005).

### 2.2.2. La cohérence et la cohésion textuelle et les opérations de liage

Le texte peut être défini comme un « ensemble organisé de phrases » (Riegel, Pellat, Rioul, 2004, p. 603)<sup>8</sup>. L'une des caractéristiques du texte est la *cohérence*, ou plus précisément la cohérence sémantique textuelle (Loucká, 2005, p. 30) : par ce terme on comprend généralement un contenu sémantique issu de diverses relations de sens à l'intérieur du texte. Nous pouvons opposer la cohérence *linéaire* désignant les relations entre les énoncés au sein d'une séquence textuelle et la cohérence *locale* qui se limite au niveau de l'énoncé (*ibid.*). La problématique traitée dans notre travail va concerner avant tout la cohérence linéaire, car les phénomènes anaphoriques dépassent le plus souvent les limites de la phrase ou ils font partie des phrases complexes.

Si nous revenons au terme de *cohérence*, il faut dire qu'il est étroitement lié à celui de *cohésion*. Les auteurs du GMF (2004, p. 603) ajoutent qu'une telle répartition est pertinente notamment si l'on veut souligner l'opposition entre le *texte* et *discours*<sup>9</sup>. La cohésion est plutôt assimilée au *texte* et elle désigne des marques d'organisation sémantique interne qui aident à guider vers une bonne interprétation globale, tandis que la cohérence est une propriété du *discours*. C'est en principe la connexité entre les éléments du discours qui elle relève du savoir sur le monde partagé (ou non) par les participants de la communication. Enfin, (*ibid.*) il y est aussi à préciser qu'il n'est pas toujours facile de faire une telle répartition : l'emploi d'un élément donné (pronom, déterminant, connecteur,...) a ses répercussions au niveau discursif ainsi que textuel.

---

<sup>7</sup> Outre les cas plutôt rares où le texte comprend un énoncé isolé.

<sup>8</sup> La référence bibliographique de ce source sera désormais abrégée comme « GMF » (Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (2004) *Grammaire méthodique du français*, Paris, Quadriga)

<sup>9</sup> Par exemple, H. Loucká (2004, p. 12) définit cette distinction ainsi : le discours est « un choix fonctionnel de la potentialité d'une langue organisé conformément à la situation concrète, au genre, au contrat communicatif et à l'intention communicative ». Le texte est ensuite « une manifestation concrète du discours » ou « structuration du choix fonctionnel », c'est la façon dont les unités linguistiques s'organisent sur le plan syntagmatique.



Il existe deux types « d'opérations de textualisation » (Adam, 2005) mises en jeu en ce qui concerne l'organisation des énoncés et leurs rapports mutuels. Puisque le texte est une entité d'un niveau supérieur construite à partir d'autres entités d'un niveau inférieur (mots, phrases, paragraphes), il subit, d'un côté, des opérations *de segmentation* et d'un autre côté, et cela va nous particulièrement intéresser, des opérations *de liage*. Il est nécessaire que ces segments soient à la fois, d'une manière ou d'une autre, reliés entre eux pour constituer une formation complexe qui est le texte : les opérations de liage sont donc essentielles. Selon J.-M. Adam (2005, p. 85) on en distingue cinq<sup>10</sup> et c'est grâce à leur coopération que le texte devient cohérent, puisqu'aucune d'elles n'arrive à l'atteindre seule. Par ailleurs, un texte cohérent doit également suivre deux règles principales qui doivent être en équilibre : la *répétition* et la *progression* (Loucká, 2005 ; GMF, 2004). Le texte doit donc comporter des éléments récurrents contribuant à sa continuité par leur côté connu ainsi que des éléments nouveaux, éventuellement introduits dans les circonstances qui ne sont pas encore connues, permettant le développement du texte.

Parmi les opérations participant à la cohérence appartiennent, entre autres, les relations anaphoriques basées justement sur des reprises textuelles. De part ses propriétés particulières, l'anaphore associative est éminemment importante « dans la mesure où elle permet de faire connaître du nouveau sur la base d'un déjà connu ce qui constitue un procédé de cohérence textuelle particulièrement économique et original » (Kleiber, 2001, p. 2).<sup>11</sup>

### 2.3. Le contexte et la référence

L'anaphore est souvent présentée comme « une relation de référence contextuelle » (Loucká, 2005, p. 34). Nous allons donc commencer par aborder les notions de *contexte* et de *référence*, ainsi que d'autres facteurs qui leurs sont inhérents pour ensuite enchaîner avec la présentation de cette première.

---

<sup>10</sup> Parmi les opérations entraînant la continuité textuelle J.-M. Adam (2005) cite: liages du signifié, liages du signifiant, implications, connexions, séquences d'actes de discours. Ces opérations peuvent souvent être réparties en vertu des critères correspondants à d'autres sous-classes. Dans ce travail nous allons notamment étudier la classe des *liages du signifié* (ou *liages sémantiques*) plus précisément sa sous-classe des anaphores.

<sup>11</sup> Ajoutons toutefois que d'autres anaphores dites *non-coréférentielles* ou *indirectes* (§ 3.2.) ont aussi cette capacité (Kleiber, 2001)

### 2.3.1. Le contexte

Le contexte est un concept primordial dans le cheminement interprétatif de toute phrase de ce fait il serait inexacte d'affirmer qu'il n'était pas toujours *a priori* nécessaire pour les études linguistiques. A l'origine de cette idée est vraisemblablement le fait les études linguistiques préoccupaient plutôt de la *langue*, donc du système qui est en plus stable et en quelque sorte indépendant des manifestations langagières authentiques (Kleiber, 1994a). Néanmoins, comme le note G. Kleiber (1994a, p.16), même des exemples isolés dans des manuels linguistiques se penchent sur le contexte, même si ce n'est qu'un contexte « par défaut » (Kleiber, 1994a, Adam, 2005).<sup>12</sup>

G. Kleiber et J.-M. Adam notent par ailleurs que la définition du terme *contexte* s'avère quelque peu vague, il est donc utile d'en préciser notre compréhension, d'autant plus qu'il se rapporte à deux faits distincts : les unités qui permettent une interprétation, d'une part, et les sites où il est possible de repérer ces unités de façon directe ou indirecte, d'autre part. Nous distinguons trois type de tels « sites » qui en plus interagissent mutuellement : l'environnement *linguistique immédiat*, usuellement appelé *co-texte*, souvent basé sur une mention antérieure d'un référent par l'intermédiaire d'un *antécédent* ; l'environnement *extra-linguistique*, *i.e.* tout ce qui relève de la situation d'énonciation et enfin les *connaissances générales présumées partagées* désignant le savoir commun du lexique ancré dans une société donnée. Seuls certains éléments faisant partie de ces sites sont pertinents : ceux qui sont les plus accessibles. Donc si un locuteur trouve un élément requis pour l'identification référentielle dans le contexte linguistique immédiate, il ne doit plus le chercher ailleurs, dans la situation d'énonciation, par exemple. De même, on ne fait appel au contexte plus général que si le contexte plus spécifique ne fournit pas la saturation référentielle.

#### 2.3.1.1. Conception textuelle ou conception mémorielle du contexte ?

Le contexte est d'habitude compris comme le fait textuel, mais son lien avec le processus cognitif ou mémoriel est indéniable (Kleiber, 2001, pp. 28-29). Les trois sites susmentionnés, quelle que soit leur origine (linguistique, extra-linguistique ou savoir encyclopédique), se trouvent ainsi traités comme faisant partie de la mémoire à court ou

---

<sup>12</sup> En cas de « sous-détermination » ou « sur-détermination sémantique » le contexte est absolument indispensable : soit pour fournir le sens qui y manque, soit pour réduire toute confusion. Ainsi, par exemple, des expressions anaphoriques (endophoriques) ou déictiques (§ 2.3.2.), qui sont *a priori* incomplètes, insistent sur la présence d'un contexte (linguistique) pour atteindre leur interprétation (Kleiber, 1994a, pp. 10, 13)

à long terme, selon les cas. La distinction principale entre ces deux approches réside donc dans le fait que celle qui est cognitive ne cherche pas le référent dans le contexte linguistique ce qui est, par contre, caractéristique pour l'approche classique, textuelle. Ceci peut sembler surprenant pour des expressions référentielles comme les anaphores, relations typiquement liées au co-texte.

Selon la conception cognitive, le référent de l'expression anaphorique est déjà « saillant » ou « manifeste dans la mémoire immédiate » ou dans les représentations mentales (Kleiber, 1994b, p. 25). Par contre, les déictiques ont le référent représenté par « une entité non encore mémorisée dans le modèle contextuel » (Kleiber, 1994a, p.19). Autrement dit, selon la conception mémorielle l'opposition entre la deixis et les anaphores ne réside plus dans la localisation du référent, *i.e. texte* ou *situation* (cf. § 2.3.2), mais dans le fait que la deixis introduit un élément *nouveau* dans la mémoire discursive, tandis que l'anaphore renvoie au référent déjà *connu* (Kleiber, 2001). La conception cognitive admet que les éléments présents dans les énoncés précédents, ou mêmes dans d'autres situations d'énonciations ont la capacité, grâce à la *mémoire discursive* (Berrendoner, Reichler-Béguelin, 1989) de saturer référentiellement un énoncé produit actuellement.

D'après G. Kleiber (*ibid.*) la conception cognitive est de plus en plus prise en compte, puisqu'elle ne mène pas, à la différence de la conception standard, vers le « traitement éclaté » (Kleiber, 1994a et b) en fonction du type des référents<sup>13</sup> : la conception standard a besoin de toute une gamme d'opérations diverses pour expliquer les références textuelles particulières. De ce point de vue, la conception cognitive apporte un certain avancement dans l'analyse par rapport à la conception textuelle.

Néanmoins, la conception mémorielle est censée dans certains cas ne pas insister la caractéristique typique de la « saillance préalable » du référent. Observons les deux exemples suivants basés sur des relations *indirectes* ou *non-coréférentielles* (voir *infr.* §), qu'elles soient textuelles :

Ex. : *Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une butte* (Kleiber, 1994b, p. 26)

ou non textuelles :

---

<sup>13</sup> Les expressions qui entrent dans ces relations sont assez variées : pronoms personnels, noms propres, SN avec l'article défini, avec déterminant démonstratif, déterminant possessif, adverbes etc., et ils sont rarement exclusivement anaphoriques (Kleiber, 1994b, pp. 23-24).

Ex. : *Ce train a toujours du retard* (le quai en attendant le train) (Kleiber, 1987, p. 109).

Ces exemples montrent qu'il n'est pas essentiel que le référent soit *déjà* saillant ou présent dans la mémoire immédiate pour que le processus inférentiel<sup>14</sup> soit réussi. L'accès au référent requis peut être fourni autrement : par le renvoi à la situation immédiate ou au savoir partagé.

Il serait donc possible, dans l'Approche mémorielle d'assimiler l'emploi situationnel à l'emploi textuel et considérer les deux comme des « anaphores » : il suffit qu'un référent soit connu (Kleiber, 2001, p. 31). Il en irait ainsi par exemple en cas de *situation plus large*, une tournure sans antécédent explicite parfois assimilée à l'anaphore associative :

Ex. : *Où est l'église ?* (question posée en arrivant dans un village et se renseignant sur la localisation de l'église)

par rapport à l'exemple avec l'antécédent textuel explicite :

Ex. *Nous arrivâmes dans un village. L'église était sur une hauteur* (*ibid.*) dans la mesure où les effets cognitifs sont plus ou moins pareils (*ibid.*). De plus les deux introduisent un référent qui est nouveau mais aussi d'une certaine manière connu (*église*) grâce à une association avec « village ». Ces deux exemples emploient le marqueur référentiel identique : l'article défini. La mention antérieure explicite reste donc le seul facteur par lequel ils se différencient, ce dernier étant néanmoins crucial (cf. § 4.2.). En effet, une telle mention est faite sous une forme particulière qui se reflète aussi sur le choix de l'expression anaphorique et donc sur la forme de tout énoncé :

Ex. : *Jean prit le meuble (=la table) et essaya de le mettre dans la voiture* (Kleiber, 2001, p. 33)

Ex. : (Jean essaya de mettre une table dans le coffre de sa voiture ; Marie dit) *Tu n'arriveras jamais à la / \*le faire entrer dans la voiture* (*ibid.*, p. 34)

En somme, nous voulons ainsi montrer que ces deux approches peuvent être complémentaires et que chacune a ses atouts mais aussi ses limites. Quant au processus

---

<sup>14</sup> La notion d'*inférence* désigne un mécanisme important dans l'anaphore associative. Il repose sur le fait que l'« on ajoute à un ensemble d'éléments un nouvel élément au moyen d'une procédure (consciente ou non) qui utilise l'ensemble de départ » (Jayez, 1988, p. 15 in Kleiber, 2001, p. 40), autrement dit il y a un raisonnement basé sur les faits donnés par le cotexte (ou la situation, dans le cas de deixis) dont on peut déduire le référent requis.

mémoriel, processus par nature assez complexe, il nécessite, de toute façon, une étude approfondie par des spécialistes des sciences cognitives.

En vertu des données exposées jusqu'à présent qui, d'une certaine façon, se contredisent, nous pouvons tout de même conclure avec G. Kleiber (1994b, p. 27) que l'une des meilleures solutions s'avère être la prise en compte des « propriétés spécifiques des différents types d'expressions », *i.e.* le type de marqueurs référentiels, la quantité (pluriel /singulier), etc. Pour ce travail nous avons donc choisi de nous appuyer avant tout sur l'approche standard textuelle et d'étudier les relations liées à la mention antérieure explicite. Cela nous paraît plus approprié pour l'examen des enchaînements et des liens spécifiques à l'origine d'une anaphore associative, liens en grande partie dépendants du contenu sémantique des unités lexicales.

### 2.3.2. Relations référentielles selon la localisation du référent

La référence désigne une fonction par laquelle une unité linguistique renvoie à un objet du monde réel, c'est-à-dire à un référent. Le référent peut être *localisé* dans les trois sites susmentionnés (§ 2.3.1.) : dans le contexte linguistique, dans la situation d'énonciation où il peut faire partie des connaissances partagées.

La référence situationnelle désigne une relation entre un élément dont le référent se trouve dans le contexte extra-linguistique. Ce type de rapport peut aussi être appelé *exophore* et les unités linguistiques qui en font partie, sont appelées *déictiques* ou *embrayeurs*, ce qui désigne d'habitude les référents du domaine spatial, temporel, éventuellement des pronoms personnels qui sont identifiés en fonction de la position du locuteur<sup>15</sup> (Loucká, 2005). Ainsi dans les exemples suivants, le pronom personnel de la première personne (*je*) réfère à la personne qui parle et l'adverbe de temps (*demain*) renvoie au jour qui suit « aujourd'hui » et il n'est donc identifiable que par rapport au moment de l'énonciation. Le déterminant démonstratif est dans ce cas également déictique. Un tel emploi peut être appelé « vrai démonstratif » et il s'accompagne souvent d'un geste d'ostension (Kaplan, 1989 in Charolles, 2002, p. 106).

Ex. : ***Je viendrai peut-être demain.***

Ex. : ***Passe-moi ce crayon.*** (Loucká, 2005, p. 24)

---

<sup>15</sup> Cela englobe des expressions telles que les adverbes de lieu (*ici, là,...*), de temps (*maintenant, demain,...*) ou des pronoms personnels et des possessifs de la première et de la deuxième personne, *i.e.* les référents disponibles dans la situation d'énonciation immédiate.

En ce qui concerne les connaissances partagées, elles impliquent aussi une relation où une unité linguistique renvoie hors de texte, mais cette fois-ci ce n'est pas la situation d'énonciation immédiate, mais le savoir présumé généralement connu par l'interlocuteur ou par le lecteur. L'exemple suivant comporte deux éléments de ce type un nom propre (*Paul*) et une mention d'un événement dont le locuteur et l'interlocuteur sont tous les deux au courant (*la fête*).

Ex. : *Hier, j'ai vu Paul. Il m'a promis de venir à la fête. Tu peux le lui rappeler ? (ibid., p. 26)*

Finalement, si donc nous optons pour l'approche textuelle, « localisante », la référence contextuelle désigne une relation entre deux unités linguistiques dont le référent est récupérable directement dans le contexte linguistique. Plus précisément, il s'agit du cas où un élément de texte renvoi à son référent par l'intermédiaire d'un autre élément aussi présent dans ce texte qui est appelé *antécédent*<sup>16</sup>. Ces relations sont appelés des *endophores*<sup>17</sup> ou au sens large des *anaphores*. Toutefois, pour l'anaphore, au sens propre du terme, est caractéristique le référent localisé *via* l'antécédent (SN1)<sup>18</sup> qui se trouve dans le contexte linguistique précédent vis-à-vis l'expression anaphorique (SN2). Autrement dit, le SN2 (*l'orange, la banane ; certains*) dans l'exemple ci-dessous, renvoi au SN1 (*une orange, une banane ; tes amis*) introduit par une mention antérieure :

Ex. : *Il y avait une orange et une banane sur la table. L'orange était petite, la banane était grande. (Loucká, 2005, p. 35)*

Ex. : *J'ai vu tes amis. Certains partent en vacances demain. (ibid., p. 39)*

Si l'antécédent<sup>19</sup> est localisé à droite de l'expression référentielle, donc dans le contexte suivant, il s'agit du processus de *cataphore*.

Ex. : *Elle est belle ta robe. (ibid., p.38)*

Ex. : *Je vous le dis : il est fou. (ibid.)*

Ex : *Suis bien ce conseil : ne bois que de l'eau. (GMF, 2004, p. 612)*

La cataphore<sup>20</sup> est un procédé moins fréquent, de ce fait cette répartition au sein des *endophores* reste souvent volontairement abandonnée et ces relations sont, comme

---

<sup>16</sup> Il peut parfois être identifié grâce au complément de nom qui suit immédiatement ce nom, par ex.: « *Moi, j'ai choisi le roman de Modiano.* » (Leeman, 2004, p. 43). *Le roman* est défini par son opposition aux romans des autres auteurs. Autrement dit, c'est parce qu'il s'agit du SN défini *complet* que le référent est identifié, et non parce que c'est une anaphore.

<sup>17</sup> C'est-à-dire issues des renvois *internes* par rapport au texte (cf. *exophores*, ci-dessus).

<sup>18</sup> SN = syntagme nominal

<sup>19</sup> H. Loucká (2005, p. 25) propose dans le cas des cataphores une notion concurrente à celle d'antécédent : le *postcédent*.

nous l'avons déjà évoqué, appelées plus généralement *anaphores*. Nous sommes plutôt favorables à cet avis dans ce travail bien que nous admettions qu'il y a les différences entre ces deux processus.

Toutefois en ce qui concerne directement la problématique de l'anaphore associative, nous verrons également (§ 4.7.) que si l'on veut mettre accent sur l'ordre, le sens ou encore l'orientation des entités impliquées dans les énoncés il est possible dans certains cas de parler de *cataphore associative* (Kleiber, 2001) :

Ex. : *Les pneus étaient trop lisses. La voiture a dérapé* (*ibid.*, 2001, p. 194)

Or dans l'exemple précédent c'est le SN « voiture » qui représente un véritable antécédent ou plus précisément un *postcédent*, donc l'élément grâce auquel nous pouvons identifier les pneus. De ce fait nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec les données indiquées par H. Loucká (2005, p. 38) que la cataphore « est fondée sur une relation coréférentielle entre deux éléments présents dans le texte », *i.e.* sur l'identité référentielle entre le terme « cataphorisant » (cf. les exemples ci-dessus : *elle ; le,...*) et « cataphorisé » (*ta robe ; il est fou,...*), car, comme nous le verrons (§ 3.2.), l'anaphore associative est basée justement sur la diversité des référents.

### 2.3.3. Des indices de l'anaphore et de la deixis

Enfin, nous revenons encore à la distinction entre les exophores et les endophores en considérant le type des entités qui entrent dans ces relations. Il existe certaines marques formelles qui pourraient nous diriger soit vers une interprétation anaphorique, soit vers une interprétation déictique : dans les endophores figurent souvent les pronoms personnels de la troisième personne et s'il y a un syntagme nominal, ce dernier est alors accompagné de l'article défini ou du possessif de la troisième personne. En revanche, s'il s'agit d'exophores, c'est le plus souvent le déterminant démonstratif ou le pronom personnel de la première ou deuxième personne qui domine. Cependant, cela ne peut pas nous laisser croire que, par exemple, toute occurrence d'un déterminant démonstratif relève de la deixis<sup>21</sup>. Au contraire, le

---

<sup>20</sup> Issu du grec *cata-pherein* « porter en bas » c'est-à-dire à droite dans le texte, tandis qu'*ana-pherein* signifie « porter en haut » donc à gauche dans le texte (Adam, 2005, p. 87)

<sup>21</sup> Cela va de même aussi pour certains autres éléments ordinairement déictiques, tels que les adverbes (ou fonctionnant comme des adverbiaux) de lieux (*ici, là, etc.*), de temps (*cette année, etc.*) ou les pronoms personnels (*je, tu, etc.*) qui peuvent parfois référer au sein du texte. Enfin certains éléments ordinairement endophoriques comme les pronoms personnels (*lui, elle, etc.*) peuvent renvoyer dans des cas donnés hors du texte.

démonstratif est fréquent aussi dans l'emploi textuel, comme l'illustre l'exemple suivant :

Ex. : *Madrid est la capitale de l'Espagne ; on peut y accéder à **cette ville** par une autoroute ; son musée possède d'extraordinaires tableaux de Goya.* (D. Leeman, 2004, p. 69)

De même, les articles définis ne sont pas non plus réservés uniquement à l'emploi textuel, mais ils peuvent occasionnellement être déictiques

Ex. : « *Accès au quai par **la droite*** » (*ibid.*)

Ex. : « *Attention à **la voiture** !* » (GMF, 2004, p. 156)

Toute définitude n'a pas pour origine le renvoi anaphorique. Elle peut être causée par les caractéristiques intrinsèques des SN en question, par la différence entre l'emploi générique ou spécifique, par le fait que le SN est dit « complet »<sup>22</sup>, et bien d'autres raisons. D'ailleurs, les articles définis sont souvent utilisés pour exprimer des connaissances présumées connues, donc un renvoi hors du texte.

#### **2.4. Les déterminants du nom**

Comme nous le verrons, l'anaphore associative appartient aux anaphores à base lexicale, cela veut dire que les deux éléments, l'anaphorisant et l'anaphorisé, sont des syntagmes nominaux. Du point de vue de leur structure interne, ce sont donc des noms généralement précédés d'un déterminant et éventuellement accompagnés d'autres modificateurs (GMF, 2004). Le choix des déterminants est assez important, puisqu'ils « participent à l'actualisation du nom : ils assurent son passage de la langue dans le discours, tout en formant avec lui des expressions référentielles » (*ibid.*, p. 152).

Concernant la notion de *déterminant*, nous nous appuyons sur GMF (2004) et D. Leeman (2004) qui distinguent deux classes principales de déterminant : les *déterminants indéfinis* et les *déterminants définis* qui peuvent être encore répartis dans d'autres sous-classes en vertu de plusieurs conditions. Pour faire ce découpage majeur, nous pouvons nous servir de deux opérations syntaxiques : la *dislocation* et la *combinaison* (*ibid.*).

---

<sup>22</sup>Ces SN sont caractérisés par leur « autonomie référentielle » : ils peuvent être identifiés indépendamment du contexte dont ils font partie. Ils sont souvent formés à l'aide du complément prépositionnel (ex. l'auteur de Waverley, la championne de France de Planche à voile), par l'ajout d'un élément (superlatif, date précise, etc.) qui fait restreindre la classe N de telle sorte que le SN renvoi clairement à un référent concret, etc. (Charolles, 2002, pp. 75-76)



Seul les *définis* peuvent être disloqués ou détachés à gauche ou à droite de la phrase et repris par un pronom personnel :

Ex. : *Les / ces / nos chats, ils sont câlins.* ou *Ils sont câlins, les / ces / nos chats.* mais non : \* *Des / quelques / etc.*

Ex. : *Ce film, je l'ai vu.* ou *Je l'ai vu, ce film.*

mais non : \* *Un / aucun / etc.*

Ils ne sont pas combinables entre eux, mais ils peuvent éventuellement l'être avec certains indéfinis qui dans certains cas, permettent une combinaison au sein de leur classe.

Ex. : *Tous nos / les quelques chats sont câlins.* (indéfini + défini / défini + indéfini) mais non : \* *Nos les / les tes*

Les déterminants *indéfinis* sont d'ordre très divers et leurs propriétés sémantiques sont en grande partie dépendantes des noms<sup>23</sup> qu'ils introduisent dans le discours. Comme le note D. Leeman (2004, p. 45) ils posent une existence d'une entité, en la présentant en tant qu'un *individu quelconque* d'une classe et non identifiable par l'interlocuteur ou le lecteur. Ainsi nous y rangeons l'article indéfini (*une, des, etc.*), l'article partitif (*du, de la, etc.*), les déterminants indéfinis du type de *certain, tout, plusieurs, quelques, etc.*, ou les négatifs *nul* et *aucun* (GMF, 2004).

Les déterminants définis renvoient aux individus « *présupposé existants* », « *connus* » ou « *identifiables* » à partir du contexte, du cotexte ou du savoir partagé. Appartiennent à cette catégorie l'article défini (*le, les, etc.*), un déterminant démonstratif (*ce, cette, etc.*) et un déterminant possessif (*mon, votre, etc.*) (Leeman, 2004, GMF, 2004).

#### **2.4.1. Les déterminants définis : particularités de l'article défini**

L'anaphore associative se caractérise par la présentation d'un « référent 'nouveau' introduit sur le mode du 'connu' » (Kleiber, 2001, p. 10), il est donc exprimé par un SN défini. C'est pourquoi nous allons nous concentrer principalement sur cette catégorie de déterminants, en particulier sur l'article défini. Outre le fait que les trois types de déterminant défini entrent dans des SN qu'ils présentent comme connus, ils présentent chacun des différences de comportement qui les rendent spécifiques.

---

<sup>23</sup> Les noms concrets, abstraits, massifs ou comptables (GMF, 2004, p. 159)

Du point de vue sémantique l'article défini est « le plus neutre » (Leeman, 2004, pp. 63, 67) de ces trois déterminants : il représente une détermination minimale pour un N, il indique uniquement que le référent du N est connu. Alors que le possessif et le démonstratif ajoutent aussi une caractérisation du référent<sup>24</sup>.

L'article défini doit être perçu par rapport aux N des autres classes possibles (classe « pomme » vs « poire », « chien » vs « chat », etc.). L'important est également son statut d'*unicité* (Leeman, 2004 ; Kleiber, 2001 ; GMF 2004) ou bien le fait qu'il présente le N en question comme le seul N capable de vérifier le contenu descriptif, *i.e.* le seul N disponible à partir de co(n)texte et répondant à la description donnée. Cela ne veut pas toutefois dire qu'il y a un seul N dans le monde entier qui appartient dans cette classe (Kleiber, 2001, p.77), autrement dit que l'exemple suivant poserait l'existence d'un seul garçon qui courait :

Ex. : *Le garçon court*

Cela signifie uniquement que dans le contexte donné, il n'y a qu'un seul individu (ou un seul ensemble d'individus en cas de pluriel) répondant aux conditions du classe « garçon » et étant concerné par le prédicat.

Par contre, le démonstratif peut être employé même lorsque plusieurs entités de la même classe sont disponibles dans le co(n)texte donné : il ne désigne pas le référent comme « unique »<sup>25</sup> :

Ex. : *Attention à la voiture !*

Ex. : *Attention à cette voiture !* (GMF, 2004, p. 156)

Ces exemples illustrent clairement que l'article défini présuppose l'existence d'un seul N correspondant à la classe des N (voitures) dans la situation donnée, alors que le démonstratif signale qu'il y en a plusieurs et que c'est justement *cette voiture* et pas une autre à laquelle il faut faire attention.

Au postulat de l'*unicité* nous pouvons par ailleurs ajouter le fait que les noms à référent unique du point de vue ontologique du type (*soleil, lune, pape, etc.*) n'acceptent que l'article défini. Ce n'est pas le cas de l'article indéfini, du

---

<sup>24</sup> Le possessif marque un « lien a une certaine personne » ; le démonstratif assigne à un SN « quelque chose de particulier aux autres n de l'ensemble N » (Leeman, 2004, p. 67). Pour plus de détails voir la fin de ce paragraphe.

<sup>25</sup> D. Leeman (2004, p. 60-61) note que G. Kleiber (1984, p. 76) légitime ce constat par l'impossibilité pour le démonstratif d'entrer en relation avec le superlatif

Ex. : *La / \*Celle plus belle fille du monde ne peut prendre que ce que les hommes ont* et au contraire par sa capacité à accepter la locution *pas un autre*, démontrant ainsi que la qualification avec le démonstratif n'est que partielle alors qu'avec le défini elle est totale.

Ex. : *Je veux ce stylo et pas un autre / \*Je veux le stylo et pas un autre*

démonstratif et du possessif : ceux-ci exigent l'existence de plusieurs N relevant de la classe N (Leeman, 2004, p. 61) :

Ex. : *La lune se montra*

Ex. : *\*Une / Cette / Sa lune se montra*

Cependant, pour satisfaire à cette condition, il suffit que l'état ordinaire des choses soit modifié de manière qu'il paraît qu'il y en a « plusieurs » : *Une lune timide se montra* pour l'article indéfini ou *Regarde ton soleil qui se montre (ibid.)* pour le possessif, ce qui peut être comprise comme une réaction envers l'interlocuteur qui attend impatiemment le lever du soleil, donc le « soleil dans une forme particulière ».

Des constats présentés jusqu'ici, nous pouvons tirer avec D. Leeman (2004, pp. 63-67) que le démonstratif et le possessif ressemblent plus l'un à l'autre qu'à l'article défini. L'article en tant que marque minimale de l'identification du référent, par M. Wilmet (1995) appelé « quantifiant »<sup>26</sup>, se distingue du possessif et du démonstratif qui sont par ailleurs considérés comme « caractérisants »<sup>27</sup>, de telle sorte qu'ils sont parfois rapprochés aux adjectifs qualificatifs<sup>28</sup>. Le possessif n'exprime pas seulement une idée de possession au sens propre du terme (« son vélo » vs « son régiment » ; « son train », etc.) mais en général une « relation à une personne » (GMF, 2004, p.158 ; Leeman, 2004, pp. 70-73). Quant au démonstratif, il exprime une idée de deixis et de « rupture » (Leeman, 2004, pp. 73-77) : il distingue un individu N des autres N de la même classe en annonçant quelque chose de particulier par rapport à la situation ordinaire qu'il s'agisse seulement d'une valeur évaluative, par exemple. Autrement dit, le démonstratif a une capacité de « reclassification » (Adam, 2005, p. 93). Donc dans l'exemple suivant le sens du mot « torchon » n'a pas son sens littéral mais un sens en quelque sorte décalé ou métaphorique :

Ex. : *Je viens de lire Le Sun, ce torchon... / \*le torchon*

Pour conclure, selon les auteurs de la GMF (2004, p. 152) les déterminants démonstratifs et les articles définis peuvent « assurer l'anaphore référentielle »<sup>29</sup>, quant aux possessifs, ceux-ci peuvent être perçus comme « de simples variantes des définis » dans la mesure où *mon N* signifie en principe *le N de moi*. Nous admettons que l'article

---

<sup>26</sup> C'est celui qui circonscrit une extensité du nom, où le terme *extensité* désigne « la quantité d'êtres ou d'objets du monde auxquels le nom déterminé est appliqué » (Wilmet, 1995, p. 10)

<sup>27</sup> Ceux-ci marquent l'*extension* du nom ce qui signifie « l'ensemble des êtres et des objets du monde auxquels le nom déterminé est applicable ». (*ibid.*)

<sup>28</sup> Dans cette optique les déterminants pourraient être appelés « adjectifs déterminatifs » (Leeman, 2004)

<sup>29</sup> Toutefois, il nous semble que les possessifs ont aussi cette capacité : *Une femme rêvait. Ses yeux étaient fermés.* (exemple tiré de : Leeman, 2004, p. 93)

défini et le déterminant possessif ont certains traits en commun et que leur délimitation mutuelle s'avère plus problématique. D. Leeman (2004, p. 93) note que c'est parce que le possessif « se comporte comme le défini aussi bien que comme le démonstratif » : il oppose un N aux autres N de la même classe (« mon stylo » vs « des autres stylos qui n'appartiennent pas à moi ») mais aussi un N aux N d'une classe différente (« mon stylo » vs « mon crayon »). D. Leeman ajoute que c'est entre autres cette propriété qui rend plus difficile de légitimer l'exclusion du possessif de l'anaphore associative (§ 4.3.1).

### 3. Anaphores

Dans les parties précédentes, nous avons déjà ébauché une délimitation de l'*anaphore* en fonction du contexte qui la classifie comme un renvoi à des unités linguistiques à l'intérieur du texte. Nous avons également souligné son importance pour la cohérence et le développement des informations dans un texte. Nous pouvons donc plus aisément passer à la présentation de divers types d'anaphores.

#### 3.1. La typologie des anaphores

Les éléments au sein des relations anaphoriques sont unis par divers liens pour lesquels nous pouvons établir le classement<sup>30</sup> suivant :

- Selon des types d'entité
  - o Anaphores pronominales
  - o Anaphores nominales (ou lexicales)
  - o D'autres types<sup>31</sup>
- Selon des types des relations entre les référents
  - o Anaphores coréférentielles
  - o Anaphores non-coréférentielles

Il faut noter que ces divers types d'anaphores se chevauchent, selon si nous nous concentrons sur le côté référentiel, formel ou sémantique d'une relation donnée : par exemple une anaphore nominale peut être coréférentielle aussi bien que non-coréférentielle. Par ailleurs, les types d'anaphores susmentionnées peuvent eux-mêmes être encore réparties à d'autres sous-classes. Le contenu sémantique des lexèmes constituant ces relations doit alors être étudié avec soin. Ainsi comme nous le verrons, par exemple l'anaphore associative appartient aux anaphores nominales et aux anaphores non-coréférentielles.

---

<sup>30</sup> Rappelons que ce n'est pas le seul classement possible, mais celui-ci met l'accent sur les traits pertinents pour notre recherche. Nous nous appuyons notamment sur la typologie présentée de (GMF, 2004) et partiellement aussi (Loucká, 2005).

<sup>31</sup> Nous ajoutons seulement que le renvoi textuel ne doit pas être fait seulement par un groupe nominal ou par un pronom, mais aussi par certaines autres catégories grammaticales comme un adverbe (*ainsi, pareillement, là, etc.*), un verbe (*faire*) ou un adjectif (*tel / telle / etc.*) (GMF, 2004, pp. 615-616). Nous n'allons pas développer ce type d'anaphore dans notre travail.

### 3.1.1. Les anaphores pronominales

Ce type d'anaphores est caractérisé par le fait que l'antécédent, le plus souvent un nom ou un groupe nominal, est reprise par un pronom personnel (de la troisième personne), possessif, démonstratif ou même par un relatif, indéfini ou numéral.

Les pronoms peuvent représenter un groupe nominal tout entier ; on parle d'une représentation **totale** (GMF, p. 613)

Ex. : *Où est **Pierre** ? Je **le** cherche. Je dois **lui** rendre ce livre.* (Loucká, 2005, p. 36)

Ce type de représentation concerne les anaphores dites coréférentielles.

Si le pronom ne représente qu'une partie du référent inclus dans un groupe nominal, il s'agit d'une représentation **partielle**. C'est notamment dans ce cas où nous pouvons retrouver le pronom adnominal *en*, un déterminant indéfini ou un numéral :

Ex. : *Elle a acheté des pommes. Elle **en** a mangé **plusieurs** / **trois** / **beaucoup**.* (GMF, 2004, p. 613)

Ex. : ***Tous les étudiants** sont déjà dans le bar. **Les uns** mangent, **les autres** fument.* (Loucká, 2005, p. 36)

### 3.1.2. Les anaphores nominales

Dans l'anaphore nominale le terme « anaphorisant » est représenté par un groupe nominal, c'est-à-dire par un nom accompagné du déterminant défini (§ 2.3. et §2.3.1.) et les relations qui en résultent sont très diverses.

#### 3.1.2.1. La reprise de l'antécédent par un nom identique

Si l'expression anaphorique reprend un nom identique<sup>32</sup> à celui de l'antécédent avec uniquement une simple modification de déterminant (ex. : un → le / ce / mon), l'anaphore est dite **fidèle** (GMF, 2004, p. 614) :

Ex. : *Nous venons d'acheter **une maison** dans un quartier calme. **La maison** est petite mais il y a aussi un grand jardin qui nous a beaucoup charmés.*

---

<sup>32</sup> Il ne faut pas le confondre avec le cas d'une simple répétition rhétorique où il s'agit d'une relation symétrique, c'est-à-dire que les deux éléments sont indépendants l'un de l'autre. L'anaphore est en revanche une relation asymétrique: un élément dépend de l'autre (Maingueneau, 2005, p. 175)

### 3.1.2.2. La reprise de l'antécédent par un nom différent

L'anaphore est dite **infidèle** (GMF, 2004, p. 614) si l'expression anaphorique n'est pas exprimée par le même lexème que l'antécédent. Il peut s'agir, par exemple :

- d'un synonyme :

Ex. : *Nous venons d'acheter **une maison** dans un quartier calme. **Cet immeuble** qui est plutôt petit a quand même son charme*

- de la reprise d'un nom propre par un nom commun :

Ex. : ***Stéphane Mallarmé** a renouvelé la poésie du XIX siècle ; **ce poète** a eu de nombreux disciples dont Paul Valéry. (ibid.)*

- du cas où les termes anaphorisé et anaphorisant sont dans une relation hyponyme-hypéronyme<sup>33</sup>

Ex. : *Utilisez **un dictionnaire** : **cet ouvrage** complétera utilement notre grammaire. (ibid.)*

Un autre cas d'anaphore infidèle est l'*anaphore conceptuelle* aussi dite « résomptive » (ibid.), parce qu'elle résume un groupe nominal, une phrase ou un paragraphe tout entier par un nom plus simple. C'est donc fréquemment un procédé de nominalisation qui y est à l'œuvre.

Ex. : *Notre chatte est passée sous une voiture. **Cet accident** a laissé des traces. (ibid.)*

Parmi les anaphores nominales infidèles, nous pouvons ranger l'anaphore *divergente* et l'anaphore *associative*, mais étant donné qu'elles sont non-coréférentielles elles seront traitées plus longuement dans l'un des chapitres suivants (§ 3.2.). A ce stade nous essayerons seulement de démontrer pourquoi l'anaphore associative n'accepte pas de pronom personnel et insiste au contraire sur la présence d'une tête nominale sur la position de l'expression anaphorique.

### 3.1.3. L'anaphore nominale : impossibilité du pronom dans l'anaphore associative

L'anaphore associative est toujours une anaphore nominale et l'emploi d'un pronom en SN2 n'est pas possible :

Ex. : *\*Harry roulait vers Londres. **Elle** tomba en panne à mi-chemin*

---

<sup>33</sup> Il faut noter que l'ordre inverse, à savoir hypéronyme-hyponyme est rare. L'explication de ce phénomène est plus complexe. Ajoutons seulement qu'il s'agit généralement d'une formule rhétorique appelée « rappel par hyponyme » (M. J. Reichlel-Béguelin, 1988a in Kleiber, 2001).

Ex. : *Harry roulait vers Londres. La voiture tomba en panne à mi-chemin.* (S Garrod et J. Sanford, 1982 cité in Kleiber, 1994 b, p. 87)

Sur les deux exemples suivants, nous pouvons observer la différence entre l'emploi *textuel* et *situationnel*. Dans le premier cas, donc avec un antécédent explicite, le pronom personnel rend l'enchaînement incorrect :

Ex. : *\*Il neige et elle tient* (Kleiber, 1994 b, p. 87)

Par contre en emploi *situationnel* où l'interprétation est dépendante de notre perception immédiate, il est tout à fait acceptable :

Ex. : *Elle tient !* (la neige, on le voit par la fenêtre) (*ibid.*)

La raison pour laquelle certains exemples sont marqués ci-dessus comme impossibles est l'absence d'une séquence, disons, « intermédiaire » du type : « *Harry est en voiture* » ou « *il y a de la neige* »<sup>34</sup> (*ibid.*, p. 88) d'où on pourrait relever le référent du pronom qui est dans le cas de l'emploi situationnel, comme son nom l'indique, tiré *directement* de la situation. De plus, comme nous le verrons plus tard l'inférence à l'aide d'un « élément intermédiaire » n'est pas permise dans le processus anaphorique associatif (§ 4.8.). Pour conclure même si nous pouvons dans tous les exemples marqués comme mal formés, deviner plus ou moins aisément quels sont les référents représentés par le pronom, ces exemples n'en deviennent pas pour autant acceptables.

Même un dialogue tel que celui proposé comme un contre-exemple par G. Kleiber (*ibid.*) n'apporte pas un argument en faveur du pronom personnel sur la position d'expression anaphorique dans l'anaphore associative : il s'agit de nouveau d'un emploi situationnel relevant de la perception du locuteur et son interlocuteur :

Ex. : A : *Tu as vu ? Il neige.*

B : *Oui, mais elle ne tiendra pas.*

Cela est de nouveau justifié par l'impossibilité d'un tel enchaînement, si la perception directe manque :

Ex. : A : *Il a neigé hier.*

B : ? *Est-ce qu'elle tient / a tenu ?*

Apportons le dernier exemple (*ibid.*) pour justifier l'exclusion du pronom de la relation anaphorique associative :

---

<sup>34</sup> Mais dans ce cas il ne s'agirait plus d'anaphore associative mais de l'anaphore pronominale coréférentielle.



Ex. : A : *Paul est parti à Strasbourg ce matin.*

B : *Elle est donc réparée.* (elle = la voiture)

Contrairement à ce qu'il pourrait sembler le pronom personnel ne résulte pas de l'association entre *partir-voiture*, autrement dit il ne résulte pas d'une connaissance stéréotypique sur ces deux éléments, même si l'énoncé du locuteur « A » suscite l'emploi du pronom. Ce dernier par contre provient de la saillance d'un fait dont le locuteur « A » est supposé être au courant, à savoir : « *la voiture de Paul est en panne* » (*ibid.*, p. 89). Nous pouvons en établir le raisonnement implicite que Paul ne pouvait pas partir plutôt parce que sa voiture était en panne mais maintenant qu'il est parti, la voiture doit déjà être réparée.

Finalement, il faut constater que l'emploi du pronom personnel du type *il*, par exemple, qui ne comprend intrinsèquement que les catégories grammaticales d'une tête lexicale<sup>35</sup>, n'est généralement possible dans aucune anaphore non-coréférentielle. Or le pronom nous amène à demander de quel individu ou de quelle entité il s'agit et non précisément de quel nom il s'agit.

### 3.2. Identité et diversité des référents au sein de l'anaphore

Les relations entre les référents au sein de l'anaphore sont d'une nature variée. L'un des critères majeurs de leur classement repose dans le fait si le terme anaphorisé et anaphorisant renvoient à un référent identique ou si leurs référents sont distincts. C'est-à-dire si l'on constate la *coréférence* ou la *non-coréférence* entre ces éléments. Nous commencerons par expliquer, à l'aide d'exemples simples et sans entrer dans les détails, en quoi cela consiste exactement.

Sont **coréférentielles** (ou directes) toutes les anaphores où les deux termes, l'expression anaphorique et l'antécédent, renvoient au même objet du monde réel.

Ex. : *Nous venons d'acheter **une maison** dans un quartier calme. **La maison** est petite mais il y a aussi un grand jardin qui nous a beaucoup charmés.*

Ex. : *Au milieu se trouve **une table carrée**. **Le meuble** est trop grand pour la pièce.* (Loucká, 2005, p.37)

---

<sup>35</sup> Par exemple dans le cas des SN « garçon » ou « livre », le pronom personnel *il* ne contient en principe que l'information sur le nombre (singulier) et genre (masculin), mais il n'indique pas s'il s'agit d'un référent animé ou inanimé, etc.

Ex. : **Son amie** n'est pas venue. **Elle** est sans doute malade. Je dois **lui** téléphoner. (*ibid.*, p. 35)

Ex. : Utilisez **un dictionnaire** : **cet ouvrage** complétera utilement notre grammaire. (GMF, 2005, p. 614)

Ex. : Notre chatte est passée sous une voiture. **Cet accident** a laissé des traces. (*ibid.*)

Sont **non-coréférentielles** (ou indirectes) toutes les anaphores au sein desquelles l'anaphorisant et l'anaphorisé ne renvoient pas à des référents tout à fait identiques :

a)

Ex. : **Tous les étudiants** sont déjà dans le bar. **Les uns** mangent, **les autres** fument. (Loucká, 2005, p. 36)

Ex. : Il était une fois **deux frères**, **un riche** et **un pauvre** (*ibid.*, p. 40)

b)

Ex. : Au loin, on apercevait **une église**. **Le clocher** était illuminé, **les vitraux** brillaient (Kleiber, 2001, p. 1)

Ex. : Nous avons trouvé **un café** tranquille. Nous nous sommes installés près de la fenêtre et Paul a appelé **le garçon**. (*ibid.*, p. 41)

Cependant il faut admettre que du point de vue de la coréférence les exemples du groupe a) diffèrent par rapport à ceux du groupe b). Dans le premier groupe la coréférence est, disons, partielle, *i.e.* l'expression anaphorique reprend quand même une partie du référent inhérent à l'antécédent : nous pouvons dire à la limite que par exemple « deux frères » et « un (frère) riche » renvoient au même objet (être) du monde réel même si ce n'est que partiellement. Alors que nous ne pouvons pas faire un raisonnement analogique dans le deuxième cas : bien qu' « un clocher » ou « les vitraux » soient aussi les parties d' « une église », ils ne renvoient pas effectivement au même référent. Cela est encore plus évident dans le dernier exemple où « le garçon » ne renvoie bien naturellement pas au même référent que « le café ». Les exemples du groupe b) représentent, en effet, une anaphore associative.<sup>36</sup>

---

<sup>36</sup> Ses traits seront décrits de façon détaillée dans le chapitre 4.

### 3.2.1. Anaphores non-coréférentielles « partielles »

Ajoutons encore quelques caractéristiques propres aux anaphores « partielles » présentées ci-dessus (§ 3.2.) par le groupe des a) exemples. Ceux-ci sont basés sur la relation d'altération entre l'antécédent dénotant « un ensemble / une entité d'individus homogènes » (Loucká, 2005, p. 39) et l'expression anaphorique qui représente « une partie d'individus relevée de cet ensemble / de cette entité » (*ibid.*). Au sein de ce groupe H. Loucká propose de distinguer les anaphores *partielles* et les anaphores *divergentes*.

Le premier type a sur la position de l'expression anaphorique un quantifiant du type *certain, plusieurs, l'un... l'autre* qui extrait une entité particulière d'un ensemble antécédent sans apporter une information spécifique sur cette entité :

Ex. : *Le roi avait trois filles. L'une était belle et gentille. Les deux autres étaient jalouses de sa beauté.* (Loucká, 2005, p. 40).

Ex. : *J'ai vu tes amis. Certains partent en vacances demain.* (*ibid.*, p. 39).

Par contre, les anaphores divergentes, outre l'altération entre le terme anaphorisé et le terme anaphorisant, apportent un trait sémantique spécifiant (= divergent) par lequel se différencie un individu par rapport aux autres individus de l'ensemble exprimés par l'antécédent :

Ex. : *Le roi avait trois filles. La cadette était la plus belle.*

Ex. : *Paul m'a présenté ses enfants. La fille fait ses études à l'université, le garçon prépare son baccalauréat.* (*ibid.*, p. 40)

### 3.2.2. L'antécédent à l'ensemble « homogène »

En observant la délimitation et les exemples des anaphores « partielles » ou plus précisément des anaphores dites « divergentes »<sup>37</sup>, nous nous sommes aperçus des traits communs mais aussi des différences importantes par rapport à l'anaphore associative que nous trouvons pertinent de mettre en avant ici.<sup>38</sup> Les deux types d'anaphore comprennent un SN1, représentant en quelque sorte un « tout » ou élément « englobant » et un SN2 qui est en principe une « partie » ou un élément « englobé ». L'important est donc l'étude du contenu sémantique de chacun de ces deux éléments.

---

<sup>37</sup> Car ces-dernières sont aussi comme l'anaphore associative à base nominale.

<sup>38</sup> Les restrictions que nous allons souligner seront principalement d'ordre sémantique, mais d'autres points comme type de marqueurs référentiels impliqués (par ex., les déterminants) permettent d'opposer les deux types d'anaphore.

Comme nous venons de le dire (3.2.1. §) le SN1 dans l'anaphore divergente représente un ensemble d'éléments *homogène* (*ibid.*, p. 39).

En revanche, suite à l'observation de quelques exemples canoniques de l'anaphore associative employés dans notre source de référence (Kleiber, 2001) nous nous sommes aperçus que dans cette-dernière le SN1 exige généralement une diversité des entre les éléments SN2 « englobés ». Autrement dit le SN1 présuppose les candidats pour la position de SN2 constituent un ensemble *hétérogène*. Par exemple le tout « arbre » comportant des parties comme « tronc », « racine », « branches », « feuilles » et d'autres, n'est pas un ensemble d'éléments homogènes. Il en va de même pour « village » qui, outre « église », contient généralement aussi d'autres composantes typiques comme « maisons », « habitants », « rues », etc. Il s'agit donc de la relation anaphorique associative :

Ex. : *Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé.*  
(Fradin, 1984 in Kleiber, 2001, p. 9)

Ex. : *Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une hauteur* (Kleiber, 1992 a in Kleiber, 2001, p. 7)

Cela nous a fait penser au cas où le SN1 être représenté par un nom dit collectif (*meute*, *troupeau*, etc.) dont le sens est justement une collection ou un ensemble des N relevant de la même classe. Il s'agirait donc des relations du type « meute – chiens » ou « troupeau – moutons ». Notre idée initiale était que malgré une certaine association, le lien entre ces deux SN serait plutôt coréférentiel et non associatif. Notre point de départ était que lorsque le SN1 est un N collectif, *i.e.* un N qui sous-entend l'existence de plusieurs éléments du même niveau, l'enchaînement est correcte uniquement si le SN2 accompagné de l'article défini est au pluriel<sup>39</sup>. Voici pour preuve un exemple que nous avons construit :

Ex. : *C'était une belle journée et donc il a mené paître son troupeau. Les moutons trottaient vers le pacage et bêlaient. / \*Le mouton trottait vers le pacage et bêlait.*

Nous supposons que dans le contexte donné il y avait une identité référentielle totale, car ce troupeau ne contient que l'ensemble des moutons et c'est tout cet ensemble et non seulement sa partie qui est concernée. Cet exemple représenterait, selon nous, une anaphore « infidèle ». Néanmoins nous devons finalement admettre que nous ne sont

---

<sup>39</sup> Cela concerne l'emploi spécifique ; dans l'emploi générique l'article défini serait possible même au singulier.

pas tellement sûrs de la justesse de notre dernier raisonnement, vu une remarque de G. Kleiber (2001, p. 354) concernant les N collectifs homogènes. Cet auteur signale que : « Mis à part le cas des collectifs homogènes (cf. *forêt-arbres*), on note en effet que la condition d’englobement [dans l’anaphore associative] a comme corollaire, dans la majeure partie des cas du moins, la diversité des N au niveau des référents englobés ». Cette remarque par rapport aux N collectifs<sup>40</sup> n’est plus explicitée, mais nous supposons que notre raisonnement initial n’était pas juste et que dans l’exemple avec « troupeau-moutons » il s’agit probablement d’anaphore associative<sup>41</sup>.

### 3.3. Reconnaissance de la coréférence et non-coréférence : cas moins évidents

Nous venons d’illustrer les principales différences entre les anaphores coréférentielles et non-coréférentielles. En observant la majorité d’exemples cités jusqu’ici, nous pourrions conclure que distinguer la coréférence de non-coréférence n’est pas généralement une tâche difficile. Cependant comme nous l’avons vu récemment (§ 3.2.2.), ce n’est pas toujours ainsi. Le but de ce chapitre n’est pas toutefois d’apporter une explication exhaustive à cette problématique, y compris la description de ces deux mécanismes référentiels, mais avant tout de signaler l’existence d’une telle complication : cette prise de conscience est importante dans la mesure où nous allons probablement y confronter lors de l’analyse de notre corpus dans la partie pratique de ce travail.

Abordons tout d’abord certains cas où la relation peut sembler à priori coréférentielle, mais où elle est en fait non-coréférentielle, comme dans :

Ex. : *Paul a acheté une Toyota, car elles / ces voitures sont économique*  
(Kleiber, 1994b, p. 29)

L’un des éléments a un sens *spécifique* et il renvoie donc à un individu particulier du monde réel (« Toyota ») ; l’autre élément a un sens *générique*, c’est-à-dire qu’il désigne l’ensemble de la classe (« elles / ces voitures »), autrement dit il s’agit d’une relation du type « occurrence (antécédent) – classe (expression anaphorique) » (Kleiber, 2001, pp. 55-56 ; aussi infr. 4.3.3.1). La situation semble être pareille même si les deux SN sont exprimés par le même lexème et qu’ils peuvent à première vue s’avérer « fidèles » :

---

<sup>40</sup> Révétons déjà que dans l’analyse de notre corpus nous n’avons pas trouvé un exemple de ce type.

<sup>41</sup> D’autres critères définitoires seront présentés plus tard (§ 4.2.)

Ex : *Paul a acheté un chien et parce que le chien et le meilleur ami de l'homme la vie de Paul est maintenant encore plus heureuse.*<sup>42</sup>

Un autre cas complexe représente la dite coréférence virtuelle (J.-C. Milner, 1982 in Kleiber, 1994 b). Celle-ci est basée sur l'altération entre l'antécédent et l'expression anaphorique. C'est, d'après nous, ce que H. Loucká (2005, p. 42)<sup>43</sup> ou D. Maingueneau (2005) appellent aussi l'anaphore *de signifié*, i.e. l'expression anaphorique ne « reprend » que le signifié représenté par l'antécédent. Autrement dit, les éléments relèvent de la même classe mais les référents auxquels ils renvoient ne sont pas les mêmes. Nous notons que dans certains cas la disjonction référentielle est plus évidente :

Ex. : *Paul a tué trois lions et moi, j'en ai tué cinq* (Kleiber, 1994b, p. 28)

Ex. : *Un garçon sort de la maison. Un autre entre.* (Loucká, 2005, p. 42)

Ex. : *J'aime ta maison. La mienne est trop petite.* (Loucká, 2005, p. 42)

dans d'autres, plus d'hésitation se met à l'œuvre. Ainsi G. Kleiber (1994b, p. 29) note que dans l'exemple suivant, il y a plutôt une relation *non-coréférentielle* :

Ex. : *Berthe a mis son salaire à la banque, Pauline l'a dépensé aussitôt.*

tandis que dans ceux-ci, il y a plutôt une relation *coréférentielle* relevant soit de la métonymie :

Ex. : *Ne lui offre pas ce livre, il l'a déjà.*<sup>44</sup> (D. Kayser, 1987)

soit de « l'identité matérielle » :

*On a rasé la chevelure de Samson, mais elle a repoussé* (J.-C. Milner, 1982 in Kleiber, 1994 b, p. 29)

*La queue du lézard est tombée, mais elle a vite repoussé* (Kleiber, 1994 b, p. 29)

Quant à ces deux derniers exemples concernant « l'identité matérielle » G. Kleiber (*ibid.*) justifie son raisonnement ainsi : il n'y a pas de changement de référent, car c'est

---

<sup>42</sup> Nous pourrions même nous demander si la définitude de SN2 (*le chien*) provient de la relation anaphorique avec le SN1 (*un chien*). Or il semble que ce soit un appel à notre savoir général partagé plutôt qu'un renvoi à l'intérieur du texte. De plus, on pourrait très bien employer un ordre inverse si l'on opère un léger changement : *Le chien est le meilleur ami de l'homme, donc Paul a acheté un chien et il est maintenant encore plus heureux.*

<sup>43</sup> H. Loucká ajoute que ce type peut aussi être appelé *a. conceptuelle*. mais nous préférons employer ce terme comme synonyme à l'anaphore la dite *résomptive* (supr. § 3.1.2.2 ).

<sup>44</sup> Toutefois même cet exemple peut aussi être interprété par deux voies. La relation est non-coréférentielle si l'on parle d'un exemplaire concret d'un livre, mais elle est coréférentielle en cas d'allusion à un titre du livre, donc non un exemple concret. Dans ce cas on peut supposer que les différents représentants ou exemplaires de ce livre peuvent se trouver en plusieurs endroits.

toujours la même queue ou les mêmes cheveux qui repoussent après qu'on les ait coupés. D'ailleurs, le rôle du pronom est ici justement de désigner la continuité référentielle, même si l'état des deux éléments venait à changer (*ibid.*).

Dans l'ouvrage *Anaphore associative* (2001, pp. 26-27) G. Kleiber signale la problématique de la coréférence était traitée aussi par M. Charolles (1990, 140 et s.):

*Ex. : Nous avons visité une église. L'édifice était grandiose.*

*Ex. : Nous avons visité le Vatican. L'édifice était grandiose.*

Selon lui il n'est pas si facile de savoir s'il s'agit ici d'identité ou de disjonction référentielle parce qu'il n'est pas tout à fait exclu de comprendre le SN2 « l'édifice » en comme une composante du référent du SN1 et non une expression référentiellement équivalente. Charolles mentionne encore un autre type d'exemple avec un SN1 hyponyme *chat* et le SN2 hypéronyme *animal* où il note une possibilité de l'interprétation non-coréférentielle :

*Ex. : Sophie a un chat à qui il ne manque que la parole. Il mange avec elle, dort dans son lit, et la suit partout. L'animal est aussi de toutes les fêtes.* (Charolles, 1990, p.140 in Kleiber, 2001, p. 27)

Il le justifie en constatant que le trait « animal » est seulement une facette ou une composante du chat ou bien une sorte de « réduction » par rapport à l'antécédent. En vertu de ces données il conclut qu'à la différence de ce que l'on pourrait penser, les cas de coréférence sont moins fréquents : c'est donc l'anaphore associative qui s'est en partie chargée de ces reprises. Toutefois G. Kleiber objecte que le fait que l'expression anaphorique ne reprenne qu'une facette d'un antécédent n'en fait pas une anaphore associative et il ajoute que dans le cas contraire il faudrait rapprocher des anaphores associatives les anaphores coréférentielles pronominales ; le pronom représente aussi une certaine réduction des informations par rapport à l'antécédent nominal.

## 4. Anaphore associative

Dans les chapitres introductifs nous n'avons fourni que des données indirectes et cursives sur les caractéristiques de l'anaphore associative. Le but de cette partie sera donc une description détaillée de ce type de relation textuelle.

Ainsi, dans le présent chapitre, nous allons tout d'abord traiter différentes acceptions de ce phénomène en démontrant notre position. Ensuite, nous allons aborder de nouveau la problématique des déterminants en ajoutant quelques précisions sur ces derniers, mais cette fois-ci directement sous l'angle du site associatif. Nous verrons que malgré toutes les objections, l'article défini est le seul déterminant possible sur la position du SN expression anaphorique et que la forme du SN2 antécédent est tout aussi importante. Ensuite nous démontrerons à quel point il est important de prendre en compte le contenu sémantique des unités lexicales entrant dans ces relations et que, pour être examiné encore plus précisément, il est approprié d'introduire une typologie des anaphores associatives reposant sur leurs caractéristiques communes.

Rappelons encore que, dans ce travail, nous nous référons principalement à l'ouvrage de George Kleiber, *L'anaphore associative* (2001) qui met significativement en avant le côté sémantique du phénomène.

### 4.1. Approche envers l'anaphore associative : extension du phénomène

En ce qui concerne la délimitation de l'anaphore associative deux approches sont défendues : l'une dite *large*, l'autre dite *étroite*. La première classe parmi les anaphores associatives toutes les anaphores non-coréférentielles, y compris celles qui présentent en position d'expression anaphorique un pronom ou un déterminant démonstratif indirect.

C'est ainsi que par exemple, D. Leeman traite ce sujet dans l'ouvrage *Les déterminants du nom en français* (2004) ouvrage sur lequel nous nous appuyerons pour illustrer ce point de vue. D'après D. Leeman (2004, p. 90) « on distingue entre deux types d'anaphore : l'anaphore associative et l'anaphore coréférentielle ». En ce qui concerne l'anaphore associative, cet auteur dit que la relation s'y fait indirectement et que « le lien anaphorique est partiel en ceci que le GN anaphorisant n'active que l'une des parties du référent désigné par le GN de départ » (*ibid.*, p. 92). Elle ajoute que ce type de relation « n'est nullement réservé aux déterminants définis » (*ibid.*, p. 90), ce qu'elle illustre, entre autres, sur les quatre exemples suivants, dont aucun sauf le dernier



(4) ne représente l'anaphore associative dans la mesure où nous la comprenons dans ce travail :

- (1) Ex. : Traversant **une magnifique forêt** à la tombée du jour, ils décidèrent de s'arrêter dans **une clairière** pour y passer la nuit. (Leeman, 2004, p.86)<sup>45</sup>
- (2) Ex. : **Une bande de chiens** a foncé droit sur nous. **Deux dogues** particulièrement impressionnants sont venus flairer en grondant. **Plusieurs teckels** n'auraient pas demandé mieux que de nous pincer les mollets. À coup de pied, j'ai heureusement pu mettre hors de combat **quelques roquets**. (ibid., p.88)
- (3) Ex. : Il était une fois un bûcheron et une bucheronne qui avaient **sept enfants**, tous garçons : **l'ainé** n'avait que dix ans, et **le plus jeune** n'en avait que sept. (...) Ils étaient fort pauvres, et leur enfants les incommodaient beaucoup, parce qu'**aucun d'eux** ne pouvait gagner sa vie. (Perrault, *Le Petit Poucet* in Leeman, 2004, p. 89)<sup>46</sup>
- (4) Ex. : J'ai acheté **un stylo** tout neuf, mais je me suis aperçue en enlevant **le capuchon** que **la plume** était rouillée. (ibid., p. 92)

D. Leeman néanmoins soutient que le déterminant démonstratif ne peut pas être employé dans « l'anaphore associative<sup>47</sup> ». Cela est d'ailleurs confirmé par les caractéristiques de ce déterminant présentées plus haut (§ 2.4.1.), à savoir qu'il réfère à un individu de la classe N, comme particulier vis-à-vis des autres individus de la même classe : autrement dit, la coréférence devrait être maintenue<sup>48</sup>. Ce qui n'est pas le cas ici et c'est pourquoi le déterminant démonstratif n'est pas acceptable. Par ailleurs, D. Leeman ajoute que la problématique de l'emploi du déterminant possessif et de l'article défini est plus complexe, de, alors nous nous permettrons d'y revenir plus tard.

Pour conclure, l'approche *large* ferait de l'anaphore associative un phénomène trop hétérogène (Kleiber, 2001) pour que ces caractéristiques puissent être plus

---

<sup>45</sup> Selon D. Leeman (2004) même les déterminants indéfinis peuvent entrer dans l'anaphore sur la position de l'expression anaphorique, mais il faut que cette anaphore soit « associative » (dans l'acception « large » de cet auteur). Dans ce cas, la relation se construit grâce au contexte linguistique. Nous admettons qu'il y a une certaine association entre *une clairière* et *une forêt* dans l'exemple en question, autrement dit que l'on comprend bien qu'une clairière se trouve dans cette forêt, mais c'est une question ouverte, s'il s'agit vraiment d'une anaphore. A notre sens ce sont deux SN indépendants.

<sup>46</sup> Les exemples (2) et (3) illustrent, selon nous, le cas de l'anaphore dite « partielle » ou « divergente » (§ 3.2.1.)

<sup>47</sup> Toujours selon l'approche large.

<sup>48</sup> Il faut toutefois admettre que les cas d'anaphore non-coréférentielle avec le déterminant démonstratif existent aussi (infr § 4.3.3.1.), mais sont plus rares.

précisément décrites. De plus, nous pourrions noter qu'en principe toute anaphore, qu'elle soit non-coréférentielle ou même coréférentielle, est basée sur une sorte de lien associatif ou « inférentiel », mais cela ne veut pas toujours dire qu'il s'agit d'une anaphore associative. Ainsi lorsque l'on cherche l'antécédent dans l'anaphore coréférentielle, on fait appel au mécanisme d'inférence, surtout si l'anaphore est dite nominale infidèle ou si elle est pronominale. De même, par exemple pour l'anaphore indirecte partielle, là aussi c'est l'inférence qui est à l'œuvre. L'important toutefois est que cette inférence est considérablement plus forte dans l'anaphore associative : l'interlocuteur fait plus d'efforts pour trouver non seulement l'antécédent mais aussi le référent évoqué par celui-ci.

L'approche étroite perçoit donc l'anaphore associative comme une anaphore non-coréférentielle particulière, à la différence de l'approche large pour laquelle les formes diverses de l'expression anaphorique (pronoms, SN définis, etc.) ne suffisent pas pour la traiter comme une relation à part (Kleiber, 2001, p. 50). L'un des principaux arguments de cette approche est que le processus pragmatique et cognitif est identique pour toutes les anaphores indirectes (*ibid.*) et son intention est donc de ranger toutes les anaphores indirectes sous une même étiquette, en postulant des règles plus générales et unitaires. Néanmoins, G. Kleiber (*ibid.*, pp. 53-54) objecte qu'il n'existe pas de « dénominateur associatif commun » à toutes les anaphores non-coréférentielles : elles constituent une classe trop hétérogène pour être résolues de la même manière. Pour décrire une telle variété de relations, ces délimitations deviennent en principe si floues ou si générales que, outre l'inclusion de toutes les anaphores indirectes, elles couvrent aussi les relations coréférentielles, ainsi que les enchaînements malformés, ce qui est encore plus problématique. Ce dernier point est causé justement par le fait qu'ils ne prennent pas en compte la forme des marqueurs référentiels.

#### **4.2. L'Approche étroite de l'anaphore associative**

Nous penchons donc pour la conception dite *étroite* qui est aussi généralement plus répandue. Celle-ci se différencie de l'approche *large* par l'ajout des critères définitoires suivants, proposés par G. Kleiber (*ibid.* 2001, pp. 9-10 et p. 89) :

- i. L'introduction d'un « référent nouveau sur le mode du connu<sup>49</sup> » :  
l'aspect connu est assuré par l'accessibilité des connaissances nécessaires

---

<sup>49</sup> A ce point il y a plusieurs précisions à ajouter: cet aspect « nouveau » fourni par l'expression anaphorique accompagnée du déterminant défini est distinct de celui compris dans l'expression

pour la *saturation* (Corblin, 1987 in Kleiber, 2001) d'une telle relation référentielle.

- ii. La nécessité de la mention antérieure explicite d'un élément distinct de celui de l'expression anaphorique (*i.e.* non-coréférence).
- iii. Le fait qu'un référent nouveau se trouve être *connu* ou encore *défini*, autrement dit accompagné du déterminant défini<sup>50</sup>, même s'il s'agit d'une relation non-coréférentielle est causé justement par l'association ou l'inférence qui se fait entre l'antécédent et l'expression anaphorique. L'important est que cette relation d'association ne s'appuie pas uniquement sur le contexte, mais surtout sur le savoir *à priori* ou conventionnel sur les unités lexicales.
- iv. Dans cette relation, il faut observer la forme d'expression anaphorique ainsi que celle d'antécédent (*i.e.* type des expressions concernées, marqueurs référentiels, etc.).

Les chapitres suivants auront donc pour but d'apporter une justification à ce postulat ainsi que des explications supplémentaires sur les points abordés ci-dessus.

### **4.3. Marqueurs référentiels de la part de l'expression anaphorique**

Comme déjà évoqué (*supra* § 3.1.3.), l'anaphore associative est un type d'anaphore à base nominale. Nous allons donc traiter ici principalement des déterminants et des raisons pour lesquelles ils en sont : d'un côté, *exclus* comme des marqueurs d'un SN sur la position de l'expression anaphorique ou d'un autre côté, les raisons pour lesquelles seul l'article défini y est approprié, selon nous. Nous commençons par ceux qui sont en exclus : il ne s'agira pas d'une présentation exhaustive, mais elle signalera surtout les cas où les déterminants s'avèrent à première vue être concurrents de l'article défini lors de l'emploi anaphorique associatif.

#### **4.3.1. Le déterminant possessif et le pronom adnominal en emploi associatif**

Il existe plusieurs cas où les SN accompagnés du déterminant possessif ou du pronom adnominal *en* semblent constituer l'anaphore associative, mais comme nous le

---

accompagnée du déterminant indéfini, qui peut être appelé *brand-new* (Prince, 1981 in Kleiber, 2001, p.12), comme dans « *J'ai acheté un stylo* ». Il est aussi distinct des cas où le référent est connu mais nouvellement introduit dans la situation discursive appelé *unused*, ce qui est le cas, par exemple, des noms propres. L'expression anaphorique en anaphore associative est dans cette optique dite *inférable*.

<sup>50</sup> Plus particulièrement par « l'article défini »

verrons, ils ne le font en réalité pas. Ils sont aussi basés sur la présence d'un référent nouveau qui est identifié grâce à un autre élément mentionné préalablement, donc connu :

Ex. : *Les policiers examinèrent la voiture. Ses roues étaient pleines de boue.*

Ex. : *Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc **en** était tout craquelé.*  
(Kleiber, 2001, p. 14)

G. Kleiber (*ibid.*) justifie leur exclusion de ce type des anaphores par le fait que la valeur connue ou l'identité des SN *roues* ou *tronc* est en principe dépendante d'un autre élément via le déterminant possessif « ses » ou le pronom adnominal « en ». Autrement dit, c'est le référent de ce pronom et du déterminant possessif qui est donné comme connu, ainsi la question sur leur identité serait plutôt *les roues / tronc de qui / de quoi ?* que *quelles roues / quel tronc ?*. Il s'agit au fond d'exemples de coréférence avec l'antécédent : l'expression *ses roues* représente *les roues de la voiture* et *le tronc en* signifie *le tronc du tilleul*.

#### 4.3.2. L'article indéfini en emploi associatif : mode du « connu »

Les SN indéfinis se prêtent principalement à l'introduction du référent non connu et ils sont par ailleurs généralement perçus comme n'étant pas capables d'être anaphoriques, mais dans les exemples suivants ils se trouvent en emploi associatif :

- a) *Les policiers inspectèrent la voiture. Une roue était pleine de boue*
- b) *Léon a retapé un vieux vélo. Il a dû changer une pédale et une roue*
- c) *Paul s'est marié la semaine dernière. Un témoin est arrivé en retard*
- d) *Je n'ai pas acheté la maison, parce que trois /des / plusieurs / certaines fenêtres étaient cassées*
- e) *Ce livre est mauvais. Beaucoup de / La plupart des pages sont mal écrites* (*ibid.*, 2001, p. 16)

Les déterminants indéfinis y introduisent certes les SN qui sont interprétables grâce à un autre élément mentionné antérieurement : ces référents ne sont donc pas tout à fait *brand-new*. Ainsi par exemple, le SN « une roue » peut être compris en tant que *une roue de la voiture* ou encore *une des roues de la voiture*<sup>51</sup>. Il est également possible de poser une question du type *quelle roue ?* Ou éventuellement dans ce cas concret, si l'on

---

<sup>51</sup> L'article indéfini peut donc être compris ici le numéral.

veut connaître l'identité précise du référent en question, *laquelle ?*.<sup>52</sup> Cependant la situation n'est pas la même que dans l'anaphore associative où l'expression anaphorique est véritablement identifiée grâce à son antécédent. Or si l'on revient à l'un des traits définitoires à savoir, l'introduction d'un référent *nouveau* qui est en quelque sorte *connu*, G. Kleiber (2001, p. 17) remarque qu'il y a en fait deux référents qui sont nouveaux : l'un qui est explicitement mentionné sur la position du SN2 comme par exemple a) « roue » et l'autre qui n'est que sous-entendu et qui désigne l'ensemble des éléments au sein desquels se fait la sélection, comme « l'ensemble des roues » de la voiture. Ce n'est que ce dernier référent qui est en règle avec le trait définitoire susmentionné et où se trouve donc un vrai lien associatif : c'est donc cet ensemble qui est connu. Par contre, il n'est pas *à priori* connu s'il s'agit de la roue droite arrière ou bien d'une autre.

La raison pour laquelle ces déterminants indéfinis peuvent se trouver en emploi associatif est due à la lecture dite *partitive*, *forte* ou encore *non-existentielle* qui se distingue de celle dite *faible* ou *existentielle*. Cette dernière concerne en principe des entités *brand-new* qui sont spécifiées seulement *via* le prédicat<sup>53</sup>. Ainsi, dans :

*Ex. : Les policiers inspectèrent la voiture. Une abeille gisait morte sur le tableau de bord (ibid, p. 15)*

une « abeille » n'est spécifiée que par l'ancrage spatio-temporel, *i.e.* par le fait qu'elle se trouvait sur le tableau de bord d'une voiture lors de l'inspection de police. Par contre dans les exemples a) – d) qui se prêtent à l'interprétation partitive, les SN indéfinis ne sont pas spécifiés ou identifiables uniquement grâce au prédicat mais via leur appartenance à un ensemble plus vaste déjà mentionné. L'aspect partitif peut être compris en tant que séquence des entités qui sont concernées par le prédicat, comme « une roue » pour l'exemple a) dont on prédique « être pleine de boue », et d'autres qui ne le sont pas comme « d'autres roues de la voiture ». Cela sous-entend donc un ensemble pluriel d'entités qui lorsqu'il se trouve en position d'expression anaphorique représente une véritable anaphore associative :

*Ex. : Les policiers inspectèrent la voiture. Les roues étaient pleines de boue. (ibid., p. 22)*

La modification semblable de l'exemple avec « une abeille » n'est pas possible :

---

<sup>52</sup>Une telle question n'est pas vraiment pertinente s'il manque le « lien associatif » comme dans le SN indéfini « une abeille » dans l'exemple suivant: *Ex. : Les policiers inspectèrent la voiture. Une abeille gisait morte sur le tableau de bord. (Kleiber, 2001, p. 15)*

<sup>53</sup> Au sens logique du terme, *i.e.* la propriété ou ce que l'on prédique par rapport à eux.

*Ex. : ?Les policiers inspectèrent la voiture. Les abeilles gisaient mortes sur le tableau de bord (Kleiber, 2001, p. 21)*

#### **4.3.3. Exclusion du déterminant démonstratif de l'anaphore associative**

L'exclusion d'un SN avec déterminant démonstratif en position d'expression anaphorique dans l'anaphore associative s'explique en grande partie par des caractéristiques évoquées auparavant de ce déterminant (§ 2.4.1.), *i.e.* l'introduction d'une entité de la classe N comme particulier vis-à-vis des autres entités de la même classe. On voit tout de suite que dans cet exemple canonique, il n'y a pas de doute qu'il s'agit des N de deux classes distinctes :

*Ex. : Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une hauteur (Kleiber, 2001, p. 7)*

En somme, il existe certains cas en apparence associatifs où le déterminant démonstratif se trouve dans l'anaphore non-coréférentielle et d'autres cas où la relation semble à première vue non-coréférentielle mais où elle est en réalité coréférentielle : selon notre conception, aucun d'entre eux ne peut être classé en tant qu'anaphore associative. Nous verrons aussi que la capacité du démonstratif à introduire un SN comme une occurrence particulière ou une entité subjectivement nuancée, le rend aussi à priori moins approprié pour l'anaphore associative qui repose sur des relations sémantiques conventionnelles.

Des critiques sont parfois émises que dans des exemples authentiques, donc attestés, on peut effectivement retrouver des démonstratifs ou d'autres marqueurs référentiels en emploi associatif. A ceci, G. Kleiber (2001, p. 74) objecte que même les exemples authentiques sont parfois mal formés et qu'ils ne peuvent pas prouver l'existence de l'anaphore associative avec le déterminant démonstratif. Toutefois, il admet que tout en étant malformés, ils peuvent rester compréhensibles du point de vue cognitif :

*Ex. : Les policiers inspectèrent la voiture. ? Ces roues étaient pleines de boue. (ibid., p. 63)*

#### 4.3.3.1. Le démonstratif en emploi non-coréférentiel : relation « occurrence – classe »

Commençons par le cas de la relation non-coréférentielle où l'antécédent représente une occurrence d'une classe et l'expression anaphorique une classe donnée, comme dans :

Ex. : *J'ai planté un acacia, parce que **cet arbre** (= ce type d'arbre) ne craint pas le froid*

Ex. : *J'ai planté un acacia, parce que **ces arbres** ne craignent pas le froid (Kleiber, 2001, p. 56)*

G. Kleiber (*ibid.*) remarque que ce type de relation, à savoir « occurrence – classe » n'est pas possible avec l'article défini sur la position de l'expression anaphorique s'il s'agit d'anaphore non-coréférentielle. L'emploi du SN générique correspondant accompagné de l'article défini provoque l'effacement de la relation anaphorique ainsi que l'indépendance mutuelle des expressions « un acacia » et « l' / les acacia(s) » (cf. note en bas de page N°43, p. 34) :

Ex. : *J'ai planté un acacia, parce que l'acacia ne craint pas le froid*

Ex. : *J'ai planté un acacia, parce que les acacias ne craignent pas le froid (ibid.)*

et l'emploi de l'hypéronyme « arbre » sur la position de l'expression anaphorique donne à l'énoncé un sens distinct :

Ex. : *J'ai planté un acacia, parce que l'arbre ne craint pas le froid*

Ex. : *J'ai planté un acacia, parce que les arbres ne craignent pas le froid (ibid.)*

Ainsi, on pourrait le comprendre comme « les arbres ne craignent pas le froid, mais par exemple, les plantes oui ».

Une autre remarque concerne le sens ou la direction de cette relation : les anaphores associatives partent de l'antécédent exprimant un « tout » ou un élément « englobant » vers l'élément « englobé » de l'expression anaphorique :

Ex. : *Les policiers inspectèrent **la voiture**. **Les roues** étaient pleines de boue. (ibid., p. 22)*

tandis que dans la relation « acacia - arbres » traitée ci-dessus le sens est en quelque sorte inverse.

#### 4.3.3.2. Le démonstratif comme un « déictique mémoriel »

On retrouve un autre type d'enchaînement avec le déterminant démonstratif dans un emploi textuel tout à fait particulier : son rôle n'est pas de constituer la relation associative avec l'antécédent bien que du point de vue cognitif, on comprenne que le SN sur la position de l'expression anaphorique y réfère. Il désigne ce qui est parfois appelée *pensée indexale* (Kleiber, 1990a et 1998 in Kleiber, 2001) ou l'emploi *emphatique* du démonstratif (Kuno, 1987, et Konte, 1990 in Kleiber, 2001). Il s'agit des exemples suivants :

Ex. : *Il allait...fumer une cigarette dont il tenait l'extrémité allumée vers le ciel, exprès, au passage des escadrilles d'avions, insultant à voix haute ces pilotes invisibles avec les plus ignobles gros mots du vocabulaire romain, et concluant : « Et maintenant, tire ! bombarde-moi, allez, quoi, tire ! »* (Kleiber, 2001, p. 65)

Ex. : *Gestern fand eine Hochzeit statt. Dieses Ehepaar werde ich nie vergessen* (Villaume, 1980, pp. 140-142) (= *Hier a eu lieu un mariage. Je n'oublierai jamais ces mariés (ce couple)*) (in Kleiber, 2001, p. 65)

Ex. : *Nous arrivâmes dans un village. Cette église, tout de même, quelle horreur !* (Charolles, 1990, p. 128 in Kleber, 2001, p. 65)

Ce type d'emploi désigne en principe la pensée ou le *discours interne* (Kleiber, 2001) de l'énonciateur : c'est comme si cet énonciateur était en même temps son propre interlocuteur et c'est aussi pourquoi ces emplois se trouvent souvent à la première personne. Outre cela, il faut aussi d'autres marques supplémentaires au niveau du contexte pour créer une relation *emphatique* : l'article défini en anaphore associative n'exige pas de telles marques, ce qui selon G. Kleiber (*ibid.*) justifie son exclusion de ce type d'anaphore.

En fait, il n'y a pas de renvoi hors texte, mais on peut parler d'un « emploi de *deixis* mémorielle du démonstratif » (*ibid.* p. 70) puisque « cet interlocuteur interne », qui partage au fond le même espace mémoriel, atteint le bon référent sans difficultés. Ainsi, dans l'exemple avec « mariage », l'interlocuteur n'a pas besoin de connaître le couple en question, mais il voit que l'emploi du déterminant démonstratif exprime une « relation expérientielle » ou « causale » envers l'énonciateur (*ibid.*, p. 67) : cet énonciateur autrefois vivait ou voyait ce dont il parle. Sinon, dans le premier exemple avec « ces pilotes », nous pouvons noter que l'interlocuteur n'est qu'en apparence présent dans la cabine avec l'énonciateur.



Comme déjà évoqué, le déterminant démonstratif est aussi plus approprié là où l'on exprime une évaluation subjective ou quelque chose du particulier par rapport au référent :

Ex. : *Nous arrivâmes dans un village. Cette église, tout de même, quelle horreur !*<sup>54</sup>

Ce trait n'est pas compatible avec la caractéristique principale de l'anaphore associative car celle-ci est basée sur la relation stéréotypique entre les unités lexicales et non sur la relation en quelque sorte particulière voire atypique (Kleiber, 2001).

#### 4.3.3.3. Le démonstratif en emploi coréférentiel en apparence associatif

Passons maintenant aux cas où la relation entre l'expression anaphorique et son antécédent est en fait coréférentielle, ce qui *a priori* les exclut de l'anaphore associative. L'entité en position d'expression anaphorique n'est pas vraiment nouvelle, mais tire sa référence d'une autre ou des autres entités du contexte linguistique précédent :

Ex. : *Une future salle [de théâtre], même s'il existait une volonté régionale unanime d'aller de l'avant immédiatement, ne pourrait pas être terminée avant trois ans. Cela signifierait donc trois années sans saison théâtrale puisque le Temple du bas n'est pas adapté à **cet art** et nécessitait des investissements pour un équipement technique adéquat.*

Ex. : *Il faut bien nourrir les grévistes qui n'ont trouvé que **ce moyen** (i.e. la grève) pour s'opposer au président togolais. (ibid., p. 60)*

Il est vrai que les expressions « théâtre » et « grève » ne sont pas mentionnées explicitement, mais G. Kleiber (2001) le justifie par la mention de « saison théâtrale » et par celle de « les grévistes », évoquant alors à la fois leur sens et leur forme : leurs référents, « cet art qu'est le théâtre » et « ce moyen qu'est la grève » (*ibid.*, p. 61), sont alors disponibles. Encore une remarque nécessaire sur la forme de l'expression anaphorique : la reprise doit être « infidèle » dans les exemples précédents. C'est pourquoi il y a des hypéronymes : « art » par rapport à « théâtre », « moyen » par rapport à « grève ». (*ibid.*)

Finalement les cas que G. Kleiber (*ibid.*, p.73) appelle « faux associatifs-vrais coréférentiels » avec le démonstratif, représentent selon nous ce que nous avons traité

---

<sup>54</sup> où même comme dans l'exemple :

Ex. : *Il s'abrita sous un vieux tilleul. **Ce magnifique tronc** était tout craquelé*  
Mais non: ? *Ce tronc...* ; ? *Le magnifique tronc...*

(§3.1.2.2.) comme des cas d'anaphore résomptive ou conceptuelle, dans la mesure où l'expression anaphorique en quelque sorte résume aussi ce qui vient d'être mentionné :

Ex. : *Il s'était retrouvé au chômage et avait mal accepté **cette** **déchéance***  
(*Journal de Genève*, 17 mai 1993, Apothéloz et Reichler-Béguelin, 1999, p. 383 in Kleiber., 2001, p. 73)

Ex. : *Un gros chat blanc, qui appartient au jardinier, sauta sur mes genoux et **cette** **secousse** ferma le livre que je posai à côté de moi pour caresser la bête* (Maupassant, *Sur les chats*, 241, *ibid.* p. 366 in *ibid.*)

G.Kleiber justifie le choix d'une lecture coréférentielle en pouvant reformuler la phrase sous la forme d'une structure attributive, comme par exemple : *Le chômage est une déchéance.*

#### **4.3.4. Conclusion sur les marqueurs référentiels : l'article défini est le seul envisageable**

L'anaphore associative est une anaphore non-coréférentielle avec la tête nominale : l'emploi du pronom personnel n'est donc pas possible en position de SN2. L'article indéfini ne l'est pas non plus puisque le nouveau référent qu'il introduit n'est pas connu (ni en « emploi partitif » voir supra. § 4.3.2.). C'est aussi le cas pour le possessif ou le pronom adnominal, car ils marquent une sorte de dépendance du SN en expression anaphorique vis-à-vis d'une autre entité (antécédent). Ce n'est que le référent du possessif ou du pronom adnominal qui est connu, et qui en principe maintient la coréférence avec l'antécédent. Quant au démonstratif, il désigne un SN comme étant connu mais il contient la valeur du contraste *interne* (Corblin, 1987 in Kleiber, 2001), *i.e.* il compare un SN par rapport à d'autres SN de la même classe. Il se trouve donc surtout dans les anaphores directes ce qui le rend à priori moins compatible avec l'anaphore associative.

Selon le point de vue que nous avons adopté, le seul déterminant approprié en position d'expression anaphorique en anaphore associative est donc l'article défini.

Rappelons encore le trait d'unicité caractéristique de l'article défini, *i.e.* la capacité de représenter le SN qu'il accompagne comme le seul élément N (ou les seuls éléments N s'il s'agit du pluriel) qui répond à la condition d'« être N » et d'être disponible dans le contexte donné. G. Kleiber (2001, pp. 79-80) note que l'important est de trouver « le cadre » (« l'ensemble relationnel », « le domaine d'interprétation », etc.) dans lequel une telle unicité est justifiée et il ajoute qu'en ce qui concerne l'anaphore

associative, c'est l'antécédent qui représente ce cadre. De plus, c'est l'expression anaphorique qui désigne l'élément à l'intérieur de ce cadre ou bien l'élément qui est le seul à répondre à la condition « être N ».

Il en découle encore un trait concernant la « taille » de l'antécédent et de l'expression anaphorique, déjà évoqué à plusieurs reprises (cf. tout-partie) : l'antécédent est en quelque sorte un élément « englobant » ou « incluant » alors que l'expression anaphorique est un élément « englobé » ou « inclus »<sup>55</sup>. Il est à noter que l'antécédent doit également contenir d'autres éléments que celui de l'expression anaphorique (Kleiber, 2001, p. 80).

#### 4.4. La forme de l'antécédent de l'anaphore associative

Comme mentionné précédemment (§ 4.2.), il faut observer l'anaphore associative du point de vue de l'expression anaphorique ainsi que de celui de l'antécédent. Sans prendre en compte ici les antécédents exprimés par d'autres types d'élément qu'un SN comme le verbe dans la phrase « *Paul se coupa du pain, puis rangea le couteau*<sup>56</sup> », on peut aussi noter que les exemples avec un antécédent indéfini et défini sont souvent traités de la même façon, c'est comme si l'emploi de l'un ou de l'autre n'avait aucune influence sur la relation anaphorique (Kleiber, 2001).

Les deux types de déterminants, *défini*, (article défini, déterminant démonstratif ou possessif) ainsi que *indéfini* (article indéfini), y sont effectivement possibles :

Ex. : *J'ai acheté **un** stylo, mais j'ai déjà tordu **la** plume* (Fradin, 1984 in Kleiber, 2001, p. 161)

Ex. : *Regarde **ta** veste : **les manches** sont tout élimées* (*ibid.*)

Ex. : *Quand nous sommes arrivés à **la** montagne, **les pistes** n'étaient plus skiabiles, **le monte-pente** n'était plus en service* (Loucká, 2004, p. 41)

Mais seul l'antécédent indéfini du type *un N* est en quelque sorte l'indicateur fiable de l'anaphore associative. Cela est dû au fait que la seule information comprise dans le SN indéfini, outre celle fournie par le prédicat qui le situe spatio-temporellement, est qu'il appartient à la classe des N : la représentation de ce N est donc basée sur le savoir conventionnel ou stéréotypique. Ainsi dans l'exemple suivant, la seule information que nous avons sur le SN *village* est qu'il relève de la classe « village » et celui-ci en tant

---

<sup>55</sup> C'est là d'où vient l'abstraction de la relation « tout – partie » par laquelle est souvent désignée l'anaphore associative que nous employons aussi.

<sup>56</sup> Anaphore associative dite actancielle (§ 4.9.4)

que membre typique doit être suivi par une expression anaphorique qui est elle-même typique afin que l'enchaînement soit correct :

Ex. : *Nous entrâmes dans un village. L'église était sur une hauteur*  
(Kleiber, 2001, p. 164)

G. Kleiber (2001, p. 162...) nous fait ainsi observer que l'antécédent défini du type *le N* admet souvent des SN plus spécifiques :

Ex. : *Nous entrâmes dans le village. L'église romane était sur une hauteur / Le grand magasin était fermé* (*ibid.*, p. 162)

Le même enchaînement avec un antécédent indéfini du type *un N* ne serait pas approprié. Il faut toutefois ajouter que, selon notre conception de l'anaphore associative, même avec l'antécédent défini, la relation doit être basée sur un certain trait sémantique conventionnel ou *à priori*, et non plus seulement sur les connaissances factuelles. (G. Kleiber, 2001).

#### **4.4.1. L'antécédent défini : relation factuelle ou l'anaphore associative ?**

Les raisons pour lesquelles l'anaphore associative est basée sur la relation sémantique stéréotypique entre les unités lexicales et non sur le discours ou le contexte en général seront abordées plus loin (§ 4.6.2.). Ici, nous essaierons d'esquisser la façon de différencier une anaphore associative de la simple évocation d'une connaissance factuelle. Nous verrons que la frontière entre ces deux cas n'est pas toujours étanche et qu'il faut considérer chaque cas individuellement. Par souci de brièveté nous ne présenterons ici que les points qui nous paraissent les plus importants.

Pour commencer ajoutons seulement que, pour qu'une telle évocation mais aussi pour que l'interprétation du lien anaphorique soient réussies, il faut une « présomption de connaissance partagée » (*ibid.*, p. 173) sur la relation résidant entre l'antécédent et l'expression anaphorique. Le lien au niveau des connaissances factuelles concerne les « types » ou les occurrences concrètes : c'est donc le savoir *spécifique* qui est activé, alors que le lien stéréotypique active le savoir au niveau de la « classe » ou le savoir *générique*. Une autre remarque concerne le fait que tout emploi d'un déterminant défini dans l'antécédent ne permet pas de d'engendrer une relation factuelle non conventionnelle. Cela vaut par exemple pour le cas de l'anaphore coréférentielle fidèle, *i.e* le cas où l'antécédent du type *le N* n'est connu que par une mention antérieure de son propre antécédent :

Ex. : ? *Devant nous, un village et une rivière. Nous évitâmes la rivière et entrâmes dans le village. L'église romane / le grand magasin était fermé(e)...* (Kleiber, 2001, p. 172)

D'autre part, G. Kleiber (2001) propose d'observer cet exemple quant à la relation anaphorique associative :

Ex. : *Nous entrâmes dans le village. L'église était sur une hauteur* (*ibid.*, p. 174)

Il note à ce propos que les référents *village* et *église* ne sont pas vraiment interdépendants<sup>57</sup> et bien qu'il y ait un lien stéréotypique, « village » est défini par des diverses parties y compris l'église, mais « église » ne l'est pas par rapport à l'ensemble englobant, ici « village », mais plutôt par ces propres composants. La relation entre ces référents peut donc s'avérer moins claire ou moins stricte que dans les exemples suivants :

Ex. : *Pierre s'assit dans la voiture, tourna la clef de contact. Les sièges étaient durs...* (*ibid.*, p. 165)

Ex. : *J'ai téléphoné au club de foot et ai demandé à voir le président*

où l'identité des expressions anaphoriques est à chaque fois connue grâce à la relation avec le référent de l'antécédent et non de manière autonome<sup>58</sup>. Toutefois, l'exemple avec « le village – l'église » active toujours les connaissances stéréotypiques ou génériques.

Comparons la relation dans les exemples susmentionnés avec le cas suivant : il présente une situation certes moins typique et semble plutôt relever des connaissances factuelles, *i.e.* de la connaissance particulière du village en question :

Ex. : *Nous entrâmes dans le village. L'église romane était fermée/ Le grand magasin était fermé* (*ibid.* p. 171)

ou celui-ci qui représente un écart encore plus grand par rapport à l'anaphore associative :

Ex. : *J'ai retrouvé le village avec plaisir. Le char est toujours à sa place.* (*ibid.*, p. 177)

---

<sup>57</sup> Le SN « église » est considéré comme une partie « optionnelle » (Kleiber, 2001, p. 121), on peut ainsi dire : « un village a généralement / normalement une église ».

<sup>58</sup> Les référents de ces SN ne s'identifient pas seulement par rapport aux autres composants qui se trouvent au même niveau (*clef de contact, sièges, roues, volant, etc.*) mais aussi par rapport à un ensemble (*voiture*) auquel ils appartiennent.

Ce-dernier exemple relève uniquement du savoir factuel et non du savoir stéréotypique. Il n'est compréhensible que si le village en question est connu pour avoir un char commémorant par exemple, la fin d'une guerre.

A ce point G. Kleiber (2001, p. 178) conclut que le maintien de la condition du lien lexico-stéréotypique est nécessaire, mais qu'il serait éventuellement admissible d'inclure les exemples du type « le village – l'église romane » ou « le village - le grand magasin » qu'il appelle aussi « connexions non stéréotypiques contingentes » (*ibid.*) dans l'anaphore associative avec l'antécédent défini. Cela est possible seulement à condition que l'on prenne en compte le lien de ces SN avec leurs hypéronymes correspondants « église » ou « magasin » qui sont effectivement en relation stéréotypique avec « village ».

#### **4.5. Des facteurs pragmatiques et des facteurs sémantiques dans le processus inférentiel**

Jusque maintenant nous avons décrit notamment les traits formels de l'anaphore associative. Nous allons maintenant étudier de plus près le fonctionnement de cette relation. Comme mentionné précédemment (§ 4.1.) chaque type d'anaphore est basé sur une certaine inférence : dans les anaphores coréférentielles on l'emploie pour trouver le bon référent, mais elle est bien naturellement plus forte dans les anaphores non-coréférentielles, en particulier dans les associatives. Dans ce dernier cas, le référent introduit par l'expression anaphorique est une entité dite *inférable*, *i.e.* elle n'est pas entièrement nouvelle ni entièrement donnée, mais plutôt évoquée<sup>59</sup>.

Puisque nous avons opté pour une approche textuelle du contexte (*supra*, §), le référent visé est récupérable à partir du site textuel, donc *via* une mention explicite. Généralement, il y a deux voies majeures par lesquelles s'explique l'atteinte du bon référent : premièrement c'est le contenu sémantique des unités lexicales ou des marqueurs référentiels, deuxièmement ce sont divers facteurs pragmatiques liés à des approches psycholinguistiques ou cognitivistes, comme l'accessibilité du référent, sa pertinence etc. (*ibid.*, p. 41). Bien que nous penchions surtout pour la première option, nous admettons que dans certains cas le seul sens des lexèmes ne suffit pas et c'est la situation où l'on fait appel aux facteurs pragmatiques. Cela est particulièrement visible

---

<sup>59</sup> B. L. Weber (1988 in Kleiber, 2001, pp. 12-13,92) note que la spécificité de l'anaphore associative par rapport à l'anaphore coréférentielle réside dans le fait que dans le premier cas l'expression anaphorique « à la fois spécifie (réfère à) et évoque l'entité visée », tandis que dans l'anaphore coréférentielle, elle seulement « spécifie l'entité visée sans l'évoquer »

dans les enchaînements ayant théoriquement plusieurs candidats pour l'antécédent, comme celui représentant l'anaphore coréférentielle dans l'exemple suivant :

Ex. : *Un homme est venu voir Peter Sellers. L'homme portait un chapeau* (Wilson, 1989 in Kleiber, 2001, p. 41)

ou encore dans d'autres exemples où il s'agit d'anaphore associative :

Ex. : *Je suis passé de la salle de bal dans la cuisine. Le plafond était très haut.* (*ibid.*, p. 43)

Ainsi, si l'on ne dispose pas des connaissances factuelles sur les pièces en question on ne peut pas à savoir quelle pièce a le plafond plus haut, uniquement à partir du savoir véhiculée par les unités lexicales<sup>60</sup>. D'après D. Wilson (*ibid.*) ce n'est pas l'ordre des candidats susceptibles d'être antécédent qui soit important dans les deux exemples. On en a en effet la preuve dans l'exemple suivant :

Ex. : *Je suis passé dans la cuisine en venant de la salle de bal. Le plafond était très haut* (*ibid.*)

Selon le principe de pertinence (Sperber et Wilson, 1986 in Kleiber, 2001) on a systématiquement tendance à opter pour le référent le plus accessible ou pour l'inférence exigeant le moins d'effort : l'antécédent auquel réfère *le plafond* est donc « la cuisine ». Selon D. Wilson (1989 in Kleiber, 2001) cela se justifie ainsi : le deuxième énoncé est comme « le compte rendu de perception de ce que le locuteur a vu en entrant dans la cuisine » (Kleiber, 2001, p. 44)<sup>61</sup>. Pourtant, même dans ce dernier cas la sémantique joue un rôle particulier que la pragmatique ne peut entièrement suppléer : les candidats pour la position d'antécédent doivent tous relever de la classe « pièce ».

Une des limites des théories pragmatiques est qu'elles n'arrivent pas vraiment à expliquer la différence entre les divers marqueurs référentiels. Seulement pour illustration notons que dans cette optique, les marqueurs peuvent être distingués en fonction de leur « accessibilité », des plus accessibles (ex. pronoms personnels), moyennement accessible (ex. certains démonstratifs) aux moins accessibles (ex. : noms propres). Ils renvoient aux référents qui se trouvent eux-mêmes hiérarchisés selon leur « familiarité » de *brand-new*, *unused* à, *inférables* (Prince, 1981 in Kleiber, 1990 et 2001). Ainsi, par exemple lors de la première mention, un référent a généralement une accessibilité assez basse : l'utilisation du nom propre est alors plus appropriée que celle

---

<sup>60</sup> Nous avons toutefois l'impression que c'est plutôt le SN *salle de bal* qui nous évoque un plafond plus haut. Le même enchaînement avec le SN *salle à manger*, par exemple, nous semblerait plus heureux.

<sup>61</sup> Personnellement, je dois toutefois avouer ne pas y voir un tel lien.

du pronom personnel, mais il faut noter qu'un grand nombre de marqueurs peut correspondre à des référents d'accessibilité différente. En effet, le locuteur n'emploie pas toujours ces marqueurs selon leur accessibilité, mais aussi selon la manière dont il *veut* présenter un tel référent (Kleiber, 1990, p. 252). L'exemple suivant nous montre que l'accessibilité du référent est la même dans les trois cas, mais non l'effet produit par ces énoncés :

*Ex. : Un avion s'est écrasé hier à New York. **Il** transportait 100 personnes. / **L'avion** transportait 100 personnes. / **Cet avion** transportait 100 personnes. (ibid.)*

C'est donc de nouveau le contenu sémantique de chacun de ces marqueurs qui joue son rôle et qui, le cas échéant, évite l'apparition d'enchaînements malformés.

#### **4.6. Le statut de la relation anaphorique associative : deux conceptions possibles**

Il existe deux conceptions principales concernant le lien entre l'antécédent et l'expression anaphorique dans l'anaphore associative. Nous empruntons les dénominations de G. Kleiber (2001) qui distingue la conception *lexico-stéréotypique* et *discursivo-cognitive* ; c'est la première qui est retenue dans ce travail. La question est de savoir si la relation entre l'antécédent et l'expression anaphorique est déjà préconstruite, *i.e.* si elle relève du savoir *a priori* sur le contenu sémantique des unités lexicales ou si, en revanche, elle s'établit par le contexte. Pour la conception lexico-stéréotypique il est essentiel que la relation se manifeste au niveau générique de la classe et non uniquement par une relation entre des référents particuliers. Toujours d'après cette approche, les unités lexicales peuvent être réparties, en vertu de leur contenu sémantique, en deux groupes<sup>62</sup> (*ibid.*, p. 95) : selon qu'elles représentent les « propriétés nécessaires » du type *voiture – volant / roue / frein* ou *arbre – tronc / branche* ou, et cela est plus fréquent, les propriétés « stéréotypiques ». Ce type de propriétés se trouve, par exemple, entre les relations *village – église* : « église » peut exister indépendamment de « village ».

Par ailleurs, les deux types de propriétés peuvent s'exprimer par des phrases génériques, comme *Un X a (généralement / normalement) un Y* ou *Dans un X il y a*

---

<sup>62</sup> Nous avons déjà évoqué cette répartition plus haut (§), lorsque nous avons souligné le lien stéréotypique « non-nécessaires » entre deux SN.



(généralement / normalement) un Y<sup>63</sup>. Cela est possible aussi pour les propriétés stéréotypiques par un raisonnement « par défaut » comme *Si un x est un village, et il n'y a pas d'information contraire, il y a une église dans x* (Kleiber, 2001, p. 96). Mais, une telle explication comporte un risque que nous expliciterons.

#### 4.6.1. Direction du pontage inférentiel dans l'anaphore associative

Comme nous l'avons déjà mentionné (§4.1.), le « pontage inférentiel »<sup>64</sup> (Kleiber, 2001) est une notion fondamentale pour l'anaphore associative<sup>65</sup>. Ce terme désigne en principe le chemin associatif qui mène à l'obtention du référent visé. Du plus, on peut se poser la question supplémentaire du sens dans lequel se fait un tel pontage : si c'est l'antécédent qui nous guide vers l'expression anaphorique ou au contraire si c'est l'expression anaphorique qui nous instruit comment trouver le référent d'antécédent. Cette question est particulièrement complexe et les points de vue sur le sens de l'inférence ne sont pas univoques<sup>66</sup>. Nous nous appuyerons sur les arguments de G. Kleiber (2001) pour qui l'inférence se fait *en arrière*, i.e. de l'expression anaphorique vers l'antécédent.

Revenons maintenant au problème signalé à la fin du chapitre précédent. Si l'on accepte que le lien sémantique est un trait principal de l'anaphore associative, ou bien s'il l'on accepte des *règles d'inférence*, comme celles formulées par des phrases génériques citées ci-dessous (§ 4.6.), la risque est d'en tirer une conclusion en quelque peu inexacte, à savoir que le pontage inférentiel se fait *en avant*. En pratique, cela veut dire que c'est la mention de l'antécédent qui « active chez l'interlocuteur sa connaissance stéréotypique du référent dénoté et donc les propriétés typiques qui lui sont associées » (*ibid.*, p. 98). Ainsi, dans le cas de l'antécédent « village » l'interlocuteur inférait non seulement « église » mais aussi bien d'autres éléments

---

<sup>63</sup> Les propriétés nécessaires forment les enchaînements sans quantificateurs génériques de « quasi-universalité » (Kleiber, 2001).

<sup>64</sup> Par ailleurs, dans la terminologie anglaise on peut retrouver le terme « bridging coreference » pour désigner l'anaphore associative (cf. Kleiber, 1994a, p. 32).

<sup>65</sup> Bien qu'une certaine inférence soit nécessaire dans toutes les anaphores (*supra*, § 4.1.)

<sup>66</sup> C'est, entre autres, le côté cognitif du phénomène qui fait douter sur le sens du pontage inférentiel. Il est donc évident que cela concerne le domaine de la psycholinguistique (Kleiber, 2001 p. 315). De ce fait, il est hors de nos compétences d'apporter une explication exhaustive à cette problématique. Mais pour l'illustration observons ces deux exemples simples : dans la relation du type « voiture (SN1) – volant (SN2) », le SN2 est en quelque sorte dépendant de l'existence SN1 (*Un SN2 est une partie de SN1*). La relation semble donc remonter de SN2 vers SN1. Par contre ici, où une telle dépendance est absente, comme dans « village (SN1) – église (SN2) » (*Dans un SN1, il y a un SN2*), la relation semble aller du SN1 (*village*) vers le SN2 (*église*). G. Kleiber (*ibid.*, pp. 314-315) toutefois prévient que le « côté cognitif » et le « pontage inférentiel » ne coïncident pas toujours.

comme « maisons », « habitants », etc. (Kleiber, 2001, p. 101). Cette approche présuppose donc que le référent de l'expression anaphorique se trouve déjà dans la mémoire discursive au moment de l'introduction de l'antécédent. Néanmoins, cela n'est pas tout à fait vrai : en réalité l'inférence ne se fait qu'à partir du moment où l'on mentionne l'expression anaphorique.

C'est donc, entre autres, ici que s'impose l'approche discursivo-cognitive pour laquelle la relation n'est pas déjà préconstruite mais donnée par le texte : elle indique que le processus inférentiel se fait de l'expression anaphorique vers l'antécédent.

Comment s'en sortir si l'on veut maintenir la position privilégiée à la relation sémantique préconstruite et au sens du pontage *en arrière* ? Kleiber (*ibid.*, pp. 133-134) remarque qu'il faut se rappeler l'une des caractéristiques principales de l'article défini<sup>67</sup>, à savoir « une présupposition existentielle d'unicité » (cf. § 2.4.1.) et que c'est notamment le terme *présupposition* qui est fondamental pour la question du sens de l'inférence. Le référent nouveau (SN2) doit répondre à une telle présupposition. Ainsi, même si nous pouvons comprendre que dans l'exemple suivant :

Ex. : ? *Nous entrâmes dans un village. Le grand magasin était fermé*  
(*ibid.*, p. 133)

un grand magasin se trouve dans le village en question, l'enchaînement reste malformé parce que les images liées au « grand magasin » ne permettent pas le pontage. Si par contre, l'exemple suivant est tout à fait acceptable, c'est parce que « l'église » vérifie la présupposition donnée par la description définie, entraînant ainsi le pontage :

Ex. : *Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une hauteur* (*ibid.*, p. 134)

Il s'ensuit que le maintien du lien à priori est sauvé et que la direction d'inférence se fait bien de l'expression anaphorique vers l'antécédent.

#### **4.6.2. Justification du maintien du statut « lexico-stéréotypique »**

Observons maintenant pourquoi il est préférable de donner la primauté au lien sémantique préconstruit par rapport au « discours » et la « cognition » en ce qui concerne l'anaphore associative. Nous admettons que cette question est assez complexe, mais en vertu des arguments présentés par G. Kleiber (2001), nous supposons que la

---

<sup>67</sup> L'article défini est le seul déterminant possible sur la position d'expression anaphorique en anaphore associative et que son référent se manifeste comme déjà connu (supra § 4.3.4.) .

relation ne se fait pas par le contexte seul, mais qu'elle est déjà préétablie au niveau générique des unités lexicales. Comme il n'est pas possible d'exposer ici le raisonnement tout entier, nous nous concentrerons sur les points les plus pertinents.

Commençons toutefois par les arguments en faveur du plan discursivo-cognitif. Selon M. Charolles (1990, p. 132-133 in Kleiber, 2001, p. 110) « le discours génère aussi (...), son propre cadre associatif en promouvant des relations inédites, conjoncturelles, qui peuvent n'avoir qu'une validité occasionnelle, mais dont la *reconnaissance* s'impose aux récepteur du fait de la présomption de cohérence qui préside à son interprétation ». Pour justifier ce constat, cette approche a besoin de s'appuyer sur des cas d'anaphore associative qui mettent en cause la contrainte de l'inférence sémantique, *i.e.* des cas où les relations associatives se font malgré l'absence du lien stéréotypique *a priori*.<sup>68</sup>

L'un des plus grands défauts de cette approche, selon G. Kleiber (2001, p. 111) est qu'elle n'arrive pas à expliquer les relations malformées. Ainsi dans l'exemple suivant :

Ex. : ? *Nous entrâmes dans un village. Le grand magasin était fermé*

du point de vue cognitif rien n'empêche d'inférer qu'un *grand magasin* se trouve dans le *village* qui vient d'être mentionné. Dans ses travaux suivants, M. Charolles (cf. 1999) prend en compte ce défaut et il attribue une certaine importance au contenu sémantique des unités lexicales. Mais comme nous le verrons, même cette conception ne semble pas être tout à fait satisfaisante.

Or, M. Charolles (1994 in Kleiber, 2001, p. 137) note que pour qu'il y ait l'anaphore associative il faut effectivement la relation à la base des stéréotypes lexicaux si le contexte est « étroit », c'est-à-dire limité à deux phrases plutôt simples :

Ex. : *Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une hauteur*

non par ex. : ? *L'église romane était...*

Mais il note également qu'un « contexte plus riche peut changer les choses en fournissant les informations nécessaires pour rétablir la situation »<sup>69</sup> (Kleiber, 2001, p. 137) comme on le voit ici :

---

<sup>68</sup> De nombreux exemples pour soutenir cette thèse sont fournis par M. Charolles et d'autres linguistes. Nous allons esquisser l'examen de certains de ces exemples ultérieurement.

<sup>69</sup> Il admet toutefois que tout contexte large n'a pas non plus la capacité de régler toute déviance par rapport au savoir stéréotypique.

Ex. : *Nous nous étions inscrits à un circuit « Connaissance de la Bourgogne romane ». La région était littéralement couverte de petits édifices dont certaines remontaient au Xe siècle. Nous partîmes de matin, car le programme était chargé. Nous arrivâmes dans un village. L'église romane* était située sur une hauteur. *Il fallut transporter le guide qui avait la jambe dans le plâtre, suite à une chute lors de précédente sortie.* (Charolles, 1994 in Kleiber, 2001, pp. 137-138)

Selon son hypothèse (1994 in Kleiber, 2001, p. 142) le processus d'interprétation passe d'abord par la recherche d'un lien sémantique préconstruit et si celui-ci ne paraît pas suffisant on va chercher dans le « contexte plus large ». D'après lui, l'insistance sur le seul lien sémantique s'avère ainsi comme trop forte, car celui-ci n'est pertinent que dans le contexte à deux phrases enchaînées par l'anaphore (Kleiber, 2001, p. 142). Enfin, il ajoute que l'approche discursivo-cognitive et lexico-stéréotypique peuvent se compléter. Cela est critiqué par G. Kleiber (2001, pp. 142-143), qui dit que cette version « adoucie » de la conception discursivo-cognitive enlève en principe toute importance à la sémantique en matière associative : le contexte à deux phrases n'existe pratiquement pas et de telles phrases font généralement partie d'un contexte plus vaste.

Finalement regardons encore en quoi consiste le caractère prototypique d'une relation anaphorique associative et quels sont donc les points plutôt négligés de la part de l'approche discursivo-cognitive. Il n'y a pas toujours une frontière étanche entre les liens sémantiques ou *a priori* et ceux qui ne le sont pas mais il y a plusieurs points à respecter pour minimiser la formation des enchaînements incorrects. Comme on l'a déjà signalé, le contenu sémantique des unités lexicales et la distribution des marqueurs référentiels jouent un rôle important dans l'anaphore associative. Mais, outre le sens sémantique intrinsèque aux unités lexicales, il faut observer aussi d'autres facteurs : notamment la « quantité » (*le N / les N*) exprimé par l'expression anaphorique et sa capacité à accepter (ou non) des modificateurs adjectivaux (*le N+Adj.*). Quoiqu'il en soit, l'important est que ces formes correspondent au savoir stéréotypique conventionnel assigné par le cadre de l'antécédent, dans le cas contraire la relation est malformée.

#### **4.6.2.1. Le trait stéréotypique « inconnu »**

Il faut encore ajouter une donnée complémentaire sur le statut lexico-stéréotypique de la relation en anaphore associative. Comme cette relation relève du savoir conventionnel sur des référents, elle est considérée comme généralement connue,

mais tout le monde ne dispose pas forcément de cette connaissance. Ainsi le locuteur peut ne pas avoir une connaissance préalable sur le référent des SN employés comme dans l'exemple suivant :

Ex. : *Paul posa son saxophone. L'anche était ébréchée.* (Kleiber, 2001, p. 172)

Toutefois, si un locuteur ne sait pas ce qu'est une « anche » et qu'il ne voit donc pas le lien sémantique, ne veut pas dire que la relation s'établit par le discours, voire qu'elle est malformée. M. Charolles (1999, pp. 318-319) s'oppose fermement à cela en indiquant « there is not necessarily a pre-constructed representation of the generic ingreience relation that makes it possible to use an associative NP ». Il ajoute également que lorsque l'interlocuteur perçoit « the definite NP »<sup>70</sup> il se rend compte que l'article défini pourrait renvoyer à un autre élément du contexte linguistique précédent. Autrement dit, il suppose que l'auteur d'un tel enchaînement respecte le principe de « cohérence optimale » (cf. general principle of relevance ; Sperber, Wilson, 1986 in Charolles, 1999) et qu'il produit un énoncé qui est intelligible et qui contient des indices de son interprétation avec un minimum d'efforts.

G. Kleiber (2001, p. 157) admet que ce principe, c'est-à-dire le fait que la relation se fait avec l'élément le plus facilement accessible, y joue son rôle, comme dans toute anaphore, d'ailleurs. Mais l'important est selon lui que le locuteur possède au moins des connaissances génériques que, par exemple, certains objets plus complexes (*saxophone, voiture, etc.*) peuvent se composer des parties plus simples (*anche, carburateur, etc.*) : cela permet d'établir le lien associatif. En somme, les facteurs pragmatiques sont certes importants dans le chemin interprétatif mais ils ne sont pas seuls à établir la relation.

#### **4.6.3. Commentaires des « contre-exemples »**

Dans les chapitres suivants l'examen de certains exemples allant à l'encontre de la thèse lexico-stéréotypique sera présentée et leur validité sera mise en cause. Pour démontrer ceci nous nous appuyons notamment sur des arguments de G. Kleiber (2001).

---

<sup>70</sup> le SN défini

#### 4.6.3.1. Autres sources de la définitude d'un SN2 associatif

L'anaphore associative se caractérise par la présence de l'article défini, G. Kleiber (2001) remarque toutefois que la définitude peut aussi avoir d'autres sources que le renvoi anaphorique associatif. C'est-à-dire que la présence d'un nouvel élément avec l'article défini sans l'antécédent coréférentiel explicite ne signifie pas automatiquement qu'il s'agit de ce type de relation. Par exemple, dans les cas suivants il ne s'agit même pas d'anaphores : les syntagmes prépositionnels en tête de ces énoncés ne constituent pas un véritable « cadre associatif » (Kleiber, 2002, p. 108) par rapport auquel réfèrent les SN définis en gras :

- a) Ex. : *Au Maroc, **la langue administrative** est le français* (Charolles, 1990, p. 135 in Kleiber, 2001, p. 118)
- b) Ex. : *En 1930, **les voitures** roulaient moins vites.* (*ibid.*)
- c) Ex. : *Sophie dormait. **La lune** se levait au lointain* (*ibid.* p. 136 in *ibid.*)
- d) Ex. : *Je suis parti à 8 heures du soir. **La hâte** était nécessaire étant donné les circonstances* (Clark, 1977, p. 416 in Kleiber, 2001, p. 118)

Il s'agit d'individu générique (a), d'une classe générique (b), d'individu concret (unique) (c) et d'un individu abstrait (d) (Kleiber, 2001, p. 118). On ne peut donc pas les considérer comme de vrais contre-exemples.

La deuxième série de contre-exemples paraît plus convaincante. M. Charolles (1990, p. 132 in Kleiber, 2001, p. 108) remarque que de même qu'il est possible d'enchaîner après l'énoncé *Sophie dormait* la mention des SN « les couvertures », « le réveil », etc. parce qu'ils s'associent au « sommeil », il est possible d'enchaîner comme suit :

Ex. : *Sophie dormait, **le journal** était tombé au pied du lit, **le cendrier** était plein à ras bord*

Ex. : *Sophie dormait. **L'avion** survolait l'océan indien.*

Il en conclut que *le journal*, *le cendrier* ou *l'avion*, qui n'ont pas grand-chose en commun avec l'action de dormir, établissent alors une association discursive avec l'énoncé introducteur, malgré l'absence du lien conventionnel. Selon G. Kleiber (2001, p. 127) la mention du « sommeil de Sophie » n'implique nullement la définitude des expressions en gras. Observons certains de ses arguments : l'ordre des énoncés n'est pas décisif, et l'activité de « dormir » ne l'est pas non plus :

Ex. : ***Le journal** était tombé au pied du lit, **le cendrier** était plein à ras. Sophie dormait / tricotait / avait les yeux grand ouverts...*

Ex. : *L'avion survolait l'océan Indien. Sophie dormait / tricotait / avait les yeux grand ouverts...*

Ex. : *Sophie dormait / tricotait / avait les yeux grand ouverts. L'avion survolait l'océan indien.*

Les SN en question ont donc une autre source de définitude que l'énoncé introducteur. En ce qui concerne « le journal » il est défini plutôt par les propriétés intrinsèques du référent comme « parution quotidienne, lecture quotidienne » (Kleiber, 2001, p. 128). C'est pourquoi on peut naturellement dire *Tu as vu le journal aujourd'hui ?*, *Tu auras la photo dans le journal*, etc. tandis que s'il l'on le remplace par *livre* ou *hebdomadaire*, l'enchaînement ne sera pas tout aussi satisfaisant. Il en va de même avec « le cendrier » où la définitude ne provient pas de l'identification du référent mais de son rôle dans une routine sociale, en l'occurrence « de la routine de fumer » : on utilise d'habitude un seul cendrier pendant cette activité. Une explication pareille est fournie dans le cas de « l'avion » : on suppose que Sophie se trouve dans l'avion<sup>71</sup>, mais ce n'est pas la raison de l'article défini du SN. Pour reprendre les mots de G. Kleiber (2001, p. 128) cela est causé par « la place qu'il [avion] occupe dans le scénario 'voyage en avion'. On ne prend qu'un avion et cet avion devient par là même *l'avion*. ».

Observons le dernier exemple où la définitude de la plupart de SN résulte d'une toute autre source que la relation anaphorique associative ou la configuration discursive :

Ex. : *J'ai vu sa voiture après l'accident. Les mouches avaient envahi le tableau de bord. Dans le fossé, les fleurs n'étaient plus si gaies* (Marandin, 1986, p. 88)

J.-M. Marandin (1986, p. 88) note que « rien ne semble distinguer l'occurrence du défini dans le syntagme *le tableau de bord* et dans les syntagmes *les mouches*, *le fossé*, *les fleurs* ». <sup>72</sup> Cependant, seul le SN « tableau de bord » peut être considéré comme une anaphore associative, car il constitue une partie prototypique de l'antécédent « voiture », les autres SN définis sont déterminés autrement. Selon G. Kleiber (2001, p. 129) le SN « mouches » est accompagné de l'article défini parce qu'il s'agit de « la classe générique des mouches ancrées dans une situation spatiotemporelle déterminée » : ce ne

---

<sup>71</sup> D'autres interprétations sont possibles aussi mais cette dernière paraît la plus accessible.

<sup>72</sup> J.-M. Marandin (1986, p. 88) néanmoins admet une certaine importance du lien stéréotypique. Il signale la différence entre le cas « voiture-tableau de bord » et celui des SN « les mouches », « les fleurs », etc. Le premier cas est selon lui *anaphore associative à base lexicale*, car le lien sémantique se fait déjà au niveau des unités lexicales, alors que dans le deuxième cas l'association se fait par le discours.

sont pas des mouches de l'accident ni de la voiture. Quant à la définitude du SN « les fleurs », elle résulte de la mention d'un complément locatif *dans le fossé*. Mais si nous comprenons bien le raisonnement du G. Kleiber (2001, p. 129), il ne considère par la relation « fossé-fleurs » comme une anaphore associative. Finalement la définitude du SN « fossé » est selon lui semblable au cas des SN « le journal » ou « le cendrier » (cf. ci-dessus) : elle résulte de « la routine liée à la circulation ». Car lorsqu'on conduit la voiture il n'y a qu'un seul fossé qui est « saillant », de ce fait on dit plus naturellement *Ne verse pas dans le fossé* que *Ne verse pas dans un fossé* (*ibid.*, p. 130).

#### 4.6.3.2. La relation stéréotypique : entités « possibles *a priori* »

Une série d'exemples traitée ici représente vraiment l'anaphore associative. Toutefois, si l'on compare l'exemple suivant, qui paraît tout à fait standard, car le SN2 désigne une entité « nécessaire » ou « probable » (Clark, 1977, p. 417 in Kleiber, 2001, p. 106, 121) :

Ex. : *J'ai jeté un coup d'œil dans la pièce. Le plafond était très haut.*

avec ceux du type :

Ex. : *Je suis entré dans une pièce. Les chandeliers brillaient vivement*

Ex. : *Jean a été assassiné hier. Le couteau a été retrouvé à proximité*

(Clark, 1977, p. 417 in Kleiber, 2001, p. 121)

on peut s'apercevoir d'une différence. Ici les SN ne sont qu'« optionnels » et ils semblent contredire le critère de la relation stéréotypique. Mais il ne s'agit pas d'éléments tout à fait contingents, comme le montre l'impossibilité d'accepter librement certaines modification : le changement de quantité *\*Le chandelier...*, *\*Les (deux) couteaux...* ou l'ajout d'un modificateur adjectival du type *\*Le grand couteau...*, *\*Les chandeliers d'argent...* Toutefois, il « faut que le référent du SN anaphorique soit dans le cas du meurtre reconnu comme une arme 'à tuer' stéréotypique et dans le cas de la pièce comme une partie de mobilier » (Kleiber, 2001, p. 122). Tout en admettant que, par exemple, avec une bûche ou un clou on peut aussi commettre un meurtre, les « armes » comme un couteau, un poison ou un revolver s'avèrent être plus typiques. D'où la déviance de l'enchaînement suivant :

Ex. : *Jean a été assassiné hier. \*Le clou / la bûche a été retrouvé(e) à proximité.* (Kleiber, 2001, p. 122)

Le fait que « chandeliers » ne se trouve pas dans la majorité des ménages ou que la majorité des meurtres ne soient pas commis par « couteau » n'est pas selon G.



Kleiber (2001, p. 123) un problème insoluble. L'important est que ces « parties » ne rendent pas le « tout » atypique, ou bien que leur présence soit « possible *a priori* ».

#### 4.6.3.3. Le SN défini : résultat de « l'antécédent associatif inféré »

Sur les lignes suivantes nous exposerons deux cas distincts, dont l'un peut être compris comme une anaphore associative tandis que l'autre devrait être interprété autrement. Pour prouver ceci il faudra distinguer entre « définis à antécédent associatif inféré » et « définis à antécédent coréférentiel inféré » (Kleiber, 2001, p. 160) et nous verrons bientôt en quoi cela consiste.

Commençons par le cas où l'anaphore associative ne se fait pas. Le premier exemple est introduit par M. Charolles (1994) pour montrer que le « contexte plus large » est capable de créer des associations nouvelles sans qu'il y ait un lien sémantique. En effet, dans cet exemple le SN « orphelinat » n'appartient pas aux savoirs stéréotypiques sur les adoptions des enfants évoquées par le cotexte antérieur :

Ex. : *Matthew et sa sœur Marilla sont tous deux célibataires. Ils décident d'adopter un garçon auquel ils comptent léguer leur propriété de Green Gables. **L'orphelinat** se trompe et leur propose à la place une petite fille espiègle et très bavarde* (présentation du film *Anne, la maison aux pignons verts* ; Charolles, 1994, p. 80 in Kleiber, p. 139)

Néanmoins selon G. Kleiber (2001, p. 148) le discours ne fournit pas une association inédite. En réalité, il établit « une proposition implicite qui comprend déjà le référent de l'expression définie », c'est pourquoi cette inférence se rapproche plutôt de la coréférence et qu'elle n'est pas associative :

Ex. : *Matthew et sa sœur Marilla sont tous deux célibataires. Ils décident d'adopter un garçon auquel ils comptent léguer leur propriété de Green Gables. **Ils s'adressent à un orphelinat. L'orphelinat** se trompe et leur propose à la place une petite fille espiègle et très bavarde*

Quant aux exemples suivants on pourrait noter qu'il n'y a pas de lien conventionnel entre l'expression anaphorique (*larron, meurtrier*) et l'antécédent textuel (*mécompte, mourir*) :

Ex. : *Un pâtre à ses brebis trouvant quelque mécompte,  
Voulut à toute force attraper **le larron**.* (La Fontaine, VI, 1 in Charolles, 1990, p. 121 in Kleiber, 2001, p. 105)

Ex. : *La vieille dame vivait retirée. Elle mourut dans des circonstances mystérieuses. Le meurtrier n'a jamais été retrouvé* (Pause, 1988, p. 19 in Kleiber, p. 149)

Or, un berger peut connaître d'autres mécomptes et une personne peut mourir autrement qu'à la suite d'un meurtre. Toutefois si nous avons bien compris le raisonnement de G. Kleiber (2001, p. 149), ces cas peuvent être considérés comme des anaphores associatives. Ils mènent, tous les deux, à l'inférence sémantique : dans le premier cas *il y a eu vol de brebis* et dans le deuxième *la vieille dame a été assassinée*<sup>73</sup>. Mais dans les deux cas le lien entre ces inférences et le SN2 (*larron, meurtrier*) est associatif et non coréférentiel. G. Kleiber (2001, p. 120) admet donc que « c'est bien le discours qui par l'intermédiaire de *le larron* et de *le meurtrier* fait naître de telles inférences ». Mais il (2001, p. 149) ajoute que l'important est de s'apercevoir que le lien associatif est par son origine sémantique : c'est-à-dire *s'il y a vol, il y a voleur* et *s'il y a meurtre, il y a meurtrier*. Autrement dit, les vrais antécédents de « larron » et « meurtrier » sont « vol » et « meurtre » et ce ne sont que ces derniers qui sont inférés discursivement : le discours permet « l'identification du type de référent (donc de l'hyponyme) des hypéronymes *mécompte* et *mourir* » (Kleiber, 2001, p. 121).

Nous comprenons ce raisonnement ainsi : c'est parce que l'hyponyme et l'hypéronyme sont en relation d'identité référentielle que l'on peut dire que le discours n'établit pas donc d'inférence intermédiaire<sup>74</sup>.

#### 4.6.3.4. Le contexte « plus large » établit-il une association nouvelle ?

Le dernier contre-exemple que nous allons traiter ici a déjà été évoqué plus haut (§ 4.6.3.) et il servait aussi à M. Charolles (1994 in Kleiber, 2001) pour soutenir son hypothèse sur la puissance du « contexte large ». Rappelons que l'idée était que le contexte plus large pouvait établir les associations qui n'existaient pas au niveau générique des unités lexicales, comme par exemple dans le cas d'ajout d'un modificateur adjectival dans :

a) Ex. : ? *Nous arrivâmes dans un village. L'église romane était située sur une hauteur*

---

<sup>73</sup> Nous pouvons toutefois nous apercevoir que cette inférence ne réside pas dans le verbe « mourir » seul. C'est le complément *dans des circonstances mystérieuses* qui améliore grandement l'interprétation de l'enchaînement.

<sup>74</sup> Cela serait, par exemple, le cas de la relation « \*village – autel » qui nécessite la mention de l'église comme une entité intermédiaire mais dans ce cas il ne s'agirait plus d'anaphore associative. Mais c'est déjà un autre problème que nous aborderons dans l'un des chapitres suivants (§).

b) Ex. : *Nous nous étions inscrits à un circuit « Connaissance de la Bourgogne romane ». La région était littéralement couverte de petits édifices dont certaines remontaient au Xe siècle. Nous partîmes de matin, car le programme était chargé. Nous arrivâmes dans un village. **L'église romane** était située sur une hauteur. Il fallut transporter le guide qui avait la jambe dans le plâtre, suite à une chute lors de précédente sortie.* (Charolles, 1994 in Kleiber, 2001, pp. 137-138)

Il pourrait sembler que Charolles ait raison, car le SN1 « village » est dans les deux cas accompagné de l'article indéfini : la représentation de son référent n'est que prototypique, de ce fait la représentation du référent de SN2 doit être aussi prototypique. Si alors l'exemple b) paraît acceptable, c'est parce que le discours y joue son rôle.

Cela est néanmoins contesté par G. Kleiber (2001, p. 152) qui dit que le discours en réalité ne construit pas une relation nouvelle entre *village* et *église romane*, parce qu'au moment de son apparition « un village » ne réfère pas à un village quelconque mais à un village d'une région concrète, à savoir la Bourgogne, plus précisément la *Bourgogne romane*. Il admet donc que le contexte restreint le cadre dénoté par le SN1 à celui des *villages bourguignons romans*. La question est donc de savoir si c'est le discours qui établit le lien entre *village bourguignon roman* et *église romane* ou si la relation fait partie du savoir conventionnel. La réponse est nette : la relation entre les SN est de nature stéréotypique et elle préexiste le discours. Les villages de cette région sont connus par ce trait<sup>75</sup> : de même qu'un *village* a normalement *une église*, un *village bourguignon roman* a *une église romane* (Kleiber, 2001, p. 154).

Finalement G. Kleiber (2001, p. 155) propose d'observer à quel point il est difficile de construire le contexte plus large dans lequel on pourrait aisément insérer l'enchaînement :

Ex. : ? *Nous arrivâmes dans un village. **Les églises** étaient situées sur une hauteur*

La raison en est simple : le fait qu'un village possède plusieurs bâtiments de culte n'est pas disponible à partir du savoir stéréotypique.

---

<sup>75</sup> Les connaissances sur des référents particuliers, comme ceux exprimés par les noms propres (cf. la Bourgogne) peuvent être moins stables ou moins répandues mais cela ne signifie pas qu'elles ne peuvent pas appartenir au savoir stéréotypique.

Malgré une certaine simplification nous espérons avoir démontré que le contexte plus large n'est pas en mesure de rétablir une relation qui va contre le savoir conventionnel. L'enchaînement soit continue dans son chemin stéréotypique, soit il reste malformé (Kleiber, 2001, p. 156). Le fait que la configuration discursive et les facteurs pragmatiques sont importants pour une bonne interprétation est incontestable, mais cela ne devrait pas éclipser le rôle de la sémantique dans les anaphores associatives.

#### 4.6.3.5. Dans quelles circonstances la modification adjectivale est-elle acceptable ?

Nous nous attardons encore sur l'impossibilité de l'ajout d'un modificateur adjectival non-stéréotypique au SN2 associatif. Par rapport à ce sujet G. Kleiber (2001, p. 116) note que la forme du type *le N+Adj* sur la position de l'expression anaphorique « n'est pas sans affecter le bon fonctionnement d'une anaphore associative » et nous avons eu l'occasion de le remarquer dans l'exemple :

Ex. : ? *Nous arrivâmes dans un village. L'église romane était située sur une hauteur*

Ex. : ? *J'ai jeté un coup d'œil dans une pièce. Le plafond jaune était très haut* (Kleiber, 2001, p. 116)

Mais, il nous semble pertinent de souligner ici des objections soulevées par M. Salles (2006). Elle note que certaines observations de G. Kleiber (2001) paraissent se contredire : les cas « le plafond jaune » et « l'église romane » susmentionnés ressemblent d'une certaine manière aux parties « optionnels » ou « possible *a priori* »<sup>76</sup>, du type « chandeliers » dans :

Ex. : *Je suis entré dans une pièce. Les chandeliers brillaient vivement* (*ibid.*, p. 121).

C'est ce dont nous nous sommes aperçus aussi : on ne voit pas immédiatement en quoi par exemple « plafond jaune » est une composante d'une pièce<sup>77</sup> plus atypique que « chandeliers » (Salles, 2006). Malgré un certain rapprochement des « optionnels » et de la « modification adjectivale », ces deux cas ne sont pas les mêmes, comme le note finalement M. Salles. Sa réponse restera sémantique et elle mettra l'accent sur le trait d'unicité existentielle de l'article défini et sur le savoir conventionnel sur des référents.

---

<sup>76</sup>On n'y assimile pas l'exemple ? *Nous entrâmes dans un village. Le grand magasin était fermé* (Kleiber, 2001, p. 162), car le qualificatif *grand* est un trait incompatible avec le savoir générique sur le classe « village » et dans cette optique il n'est pas « possibles *a priori* ». (Salles, 2006, p. 35)

<sup>77</sup> Soulignons que les SN1 ont tous un article indéfini.

Comme signalé à plusieurs reprises (§ cf. 2.4.1.), cette unicité se vérifie dans le cadre circonscrit par l'antécédent. Ainsi dans la relation « un village – l'église », le N *l'église* représente un élément unique de son type dans l'ensemble plus vaste *un village* : le SN « église » est en « contraste externe » par rapport aux autres composants du village. M. Salles (2006, p. 30) note que l'article défini dans le SN « l'église romane » serait permis si celle-ci s'oppose aux autres églises du village (qui ne seraient pas toutes en style roman). Mais elle ajoute également que cette situation est « *a priori* improbable, puisqu'un village stéréotypique ne possède qu'une église ». Il s'ensuit que l'acceptabilité de SN2 « partie » tient significativement aux conditions posées par le SN1 « tout » : si ce dernier « n'exclut pas l'existence de plusieurs 'parties' d'un même type, l'ajout de modificateur restrictif<sup>78</sup> ne paraît plus poser de difficultés » (Salles, 2006, p. 31). Ainsi les exemples où les SN1 permettent une pluralité des « parties semblables » sont acceptables<sup>79</sup> :

Ex. : *Au loin nous aperçûmes **une ville**. **Les églises gothiques** s'élevaient bien plus haut que **les églises romanes**.* (Salles, 2006, p. 31)

Ex. : *Hier, nous avons visité **une ville**. Nous avons été très impressionnés par **les églises gothiques** / par la beauté **des églises gothiques**.* (Salles, 2006, p. 31)

Ex. : *Nous habitons **un grand appartement** plein de choses étranges. (...) Tout l'appartement était rempli de curiosités naturelles. Seul **le petit salon** n'avait été envahi ni par la zoologie, ni par la minéralogie, ni par l'ethnographie, ni par la tératologie (...)* (A. France, *Le livre de mon ami*, Œuvres, tome I, La Pléiade, Gallimard, 1984, p. 445 in Salles 2006, p. 31)

Par rapport au dernier exemple de cette série elle note que le modificateur *petit* restreint la classe des salons en l'opposant aux autres salons possibles (probablement au salon qui est *grand*).

<sup>78</sup> Le modificateur *restrictif* a une capacité de restreindre l'extension du nom : il ne s'agit plus de la classe *le N* mais de *le N+Adj*. En revanche, elle appelle un modificateur *descriptif* celui qui ne restreint pas la classe des N : l'unicité s'applique au N seul. Cette distinction ne tient pas seulement au contenu sémantique d'un modificateur donné mais aussi, par exemple, à la configuration discursive : *J'ai jeté un coup d'œil dans une pièce. Le plafond, jaune, était très haut* (Salles, 2006, p. 31).

<sup>79</sup> Tous les enchaînements avec la modification adjectivale ne sont pas toutefois permis (Salles, 2006, p. 32) : *?Hier, nous avons visité une ville, mais nous n'avons pas trouvé les églises gothiques*. Il en va de même pour des composantes « optionnelles » : *?Max entra dans une pièce, mais ne trouva pas les chandeliers*

En ce qui concerne l'exemple suivant il faut toutefois fournir une autre explication : il est acceptable malgré le fait que le référent « pièce » n'a selon notre savoir stéréotypique qu'un seul plafond :

Ex. : *J'ai jeté un coup d'œil dans une pièce. **Le plafond jaune** jurait avec **les murs rouges*** (Salles, 2006, p. 34)

D'après M. Salles cela s'explique par la valeur descriptive de modification adjectivale, celle-ci est donc en quelque sorte complémentaire et elle ne restreint plus la classe des noms à *Le N+Adj*. Elle dit également que « c'est probablement la pluralité de parties évoquées qui contribue à l'interprétation non restrictive des épithètes » (Salles, 2006, p. 34) : cette fois-ci *le plafond jaune* n'est pas mis en contraste avec un autre plafond mais avec *les murs rouges*. Finalement elle ajoute que l'énumération des « parties » s'avère généralement plutôt favorable à l'ajout d'un modificateur au SN2 de l'anaphore associative, si bien sûr le contenu sémantique du modificateur le permet.

En somme, le SN défini avec le modificateur restrictif restreint la classe des N, ce qui est responsable du contraste indésirable si la pluralité des parties n'est pas permise ; le modificateur descriptif permet de faire l'inférence à partir du N seul.

#### 4.7. La « direction » de la relation anaphore associative

Le présent paragraphe sera consacré à l'ordre des éléments au sein de l'anaphore associative du point de vue de la référence<sup>80</sup>, au fait de savoir si le SN1 est toujours l'élément englobant, par l'abstraction appelé souvent un *tout*, et le SN2 qui y réfère, l'élément englobé, donc sa *partie*. Or dans de nombreuses sources traitant de l'anaphore associative, on rencontre presque uniquement des exemples où l'antécédent représente un élément « plus grand » et l'expression anaphorique un élément « plus petit » :

Ex. : *J'ai jeté un coup d'œil dans **la pièce**. **Le plafond** était très haut* (Clark, 1977 in Kleiber, 2001, p. 182)

Ex. : *J'ai acheté **un stylo** hier. **La plume** est déjà cassée* (Azoulay, 1978 in Kleiber, 2001, p. 182)

Ex. : *Le conducteur arrêta **le bus**, lorsque **les passagers** se mirent à chanter *Aïda** (Webber, 1988 in Kleiber, 2001, p. 182)

Ex. : ***Le train** est entré dans la gare. **Le wagon-lit** était le troisième* (Loucká, 2005, p.41)

---

<sup>80</sup> Il ne faut pas le confondre avec le sens inférence qui désigne plutôt le chemin interprétatif opéré par l'interlocuteur.

Par ailleurs cela répond aussi aux caractéristiques de l'article défini sur la position du SN2 associatif que l'on s'est données (cf. supra, § 4.3.4) : l'article défini présente le N comme le seul élément de la classe N disponible au sein du « cadre » représenté par l'antécédent. Ainsi *le plafond* (« partie ») est le seul « plafond » dans *la pièce* (« tout ») exprimée par l'antécédent et on voit ainsi pourquoi l'antécédent « englobant » est apte à déterminer l'expression anaphorique « englobée ». La question est de savoir si la relation ne peut fonctionner également en sens inverse : de la « partie-SN1 » vers le « tout-SN2 ». Certains (cf. Azoulay, 1978 ; Corblin, 1985 c ; Sperber, 1991) supposent que c'est possible. Prenons pour illustration les exemples suivants :

Ex. : *Le pied est abimé, mais la chaise est toujours solide* (Azoulay, 1978 in Kleiber, 2001, p. 184)

Ex. : *Le cavalier se restaurait pendant que le cheval buvait* (Corblin, 1985 c, 191 in Kleiber, 2001, p. 184)

Ex. : *Je n'ai pas vu qu'un tableau. Je n'ai pas eu le temps de voir la collection* (Sperber, 1991 in Kleiber, 2001, p. 184)

Du point de vue cognitif il n'y a pas de problème au niveau de la compréhension, G. Kleiber (2001) toutefois note que l'anaphore associative se fait (presque<sup>81</sup>) uniquement si le référent d'antécédent (source, trigger) est « le tout » et l'expression anaphorique « la partie ».

Son argument est que « l'information apportée par l'expression anaphorique ne peut installer une information sur le référent qui ne se trouverait pas déjà installée par l'expression antécédent » (2001, p. 187). Il rapproche ce problème par exemple de l'anaphore coréférentielle où le SN1 est accompagné d'article indéfini comme dans :

Ex. : *\*Paul est allé voir un avocat. Cet avocat de 35 ans...* (Kleiber, 2001, p. 187)

Ex. : *\*Un ministre est arrivé hier à Pfaffenheim. Elle était accompagnée de son mari* (Kleiber, 2001, p. 187)

---

<sup>81</sup> Les cas où le sens inverse, à savoir « antécédent (partie) - expression anaphorique (tout) » sont particulièrement restreints, de ce fait on n'y prêtera pas une grande attention. Notons seulement que le référent de cette *partie* doit en soi déjà intrinsèquement comprendre le référent de *tout* (ex. : volant, tronc), autrement dit il doit être perçu comme « partie de ». Du point de vue de la structure d'enchaînement de nombreuses restrictions s'imposent aussi. En gros, l'antécédent-*partie* doit être indéfini, ce qui toutefois cause une sorte de rupture par rapport au *tout*. La continuité est assurée dans les contextes où la *partie* est d'abord « aliénée » et ensuite par « l'agrandissement du champ perceptif » liée à son *tout* : *Ils distinguèrent d'abord un toit, puis, à travers le feuillage, découvrirent peu à peu (toute) la maison (tout entière)*. (Kleiber, 2001, p. 201)

Ni l'âge de l'avocat, ni le sexe du ministre en question ne sont inférables à partir de l'information fournie par le SN1<sup>82</sup>, il est donc nécessaire que le référent du SN2 soit connu non seulement par son appartenance à la classe N (*avocat, ministre*) mais aussi autrement, comme nous le voyons ici :

Ex. : *Paul est allé voir l'avocat qui habite dans la vieille ville. Cet avocat de 35 ans...* (Kleiber, 2001, p. 188)

Ex. : *Le ministre de la coopération franco-québécoise est arrivé hier à Pfaffenheim. Elle était...* (Kleiber, 2001, p. 188)

Cela montre, entre autres, à quel point il est important si l'antécédent est SN défini ou indéfini : c'est l'antécédent indéfini qui garantit la relation stéréotypique *a priori* (§ 4.4.1).

Dans les exemples suivants les référents désignant une *partie* certes précèdent un *tout* et le lien entre ces deux éléments est bien associatif :

Ex. : *Les pneus étaient trop lisses. La voiture a dérapée* (Kleiber, 2001, p. 190)

Ex. : *J'ai tordu la plume, mais le stylo marche toujours* (Kleiber, 2001, p. 190)

Ex. : *La préface était alléchante. Albert acheta le livre*

Pourtant si l'on veut insister sur l'ordre des entités impliquées, il faut l'appeler plutôt *cataphore associative* (Kleiber, 2001, p. 191), car c'est toujours le référent d'un *tout* auquel réfère la *partie* et non au contraire. La preuve en est l'impossibilité d'avoir la *partie* en tête d'enchaînement avec l'article indéfini (*des pneus, une plume, une préface*) sans l'effet indésirable : les enchaînements malformés ou les enchaînements du type *un des N*. Pour que l'on puisse considérer les *parties* comme « les véritables agents de la détermination » (Kleiber, 2001, p. 192) ils doivent accepter l'article indéfini, comme le fait le *tout* :

Ex. : *Une voiture a dérapée. Les pneus étaient trop lisses.* (Kleiber, 2001, p. 192)

Nous nous sommes dit que l'expression anaphorique dans les anaphores associatives « standards » ne peut pas accepter les modificateurs adjectivaux tout à fait librement et il en va de même aussi avec le référent de *partie* situé en tête de séquence.

---

<sup>82</sup> Pourtant cela ne veut pas dire que le SN2 ne peut pas apporter une information inconnue pour l'interlocuteur.



En somme, la relation en anaphore associative part du *tout* vers la *partie* et si ces deux éléments se trouvent dans l'ordre inverse, on peut parler de *cataphore*, car c'est toujours le *tout* la vraie source de détermination.

#### 4.8. L'anaphore associative est une relation « non-transitive »

La non-transitivité réside dans le fait qu'entre l'antécédent et l'expression anaphorique, ne se trouve aucun autre élément intermédiaire assurant le pontage anaphorique. La raison de cette contrainte est notamment dans le fait « que l'on ne peut pas introduire deux référents nouveaux (ou plus), dont celui ou ceux qui sont implicites doivent être en même temps connus et nouveaux, et parce qu'il faudrait en plus imaginer une situation discursive activant cette ou ces entités intermédiaires » (Kleiber, 2001, p. 220). Cela semble être généralement accepté (cf. Kleiber, 2001 ; Charolles, 1999 ; Berrendonner, 1990 in Kleiber, 2001, etc.) bien que certains avis vont également dans le sens contraire. Par exemple, du point de vue logique, il paraît naturel que si « p<sub>1</sub> » est une partie directe de tout « t » et si « p<sub>2</sub> » est une partie directe de « p<sub>1</sub> », alors « p<sub>2</sub> » est une partie directe de « t ». Mais la relation sémantique (lexicale) ne fonctionne pas toujours de cette manière : le lien doit être basé sur la représentation stéréotypique (Charolles, 1999, p. 316 ; Kleiber, 2001). Ainsi les séquences comme :

Ex. : \**Nous entrâmes dans le village. L'autel était recouvert de fleurs*  
(Kleiber, 2001, p. 203)

Ex. : \**Nous nous approchâmes d'une maison. La poignée était rouillée*  
(Kleiber, 2001, p. 203)

ne sont pas appropriées, parce qu'entre « village-autel » et « maison-poignée » il n'y a pas de relation lexico-stéréotypique, même si l'on peut inférer un élément « médian » comme *église* ou *porte*.

Tout en admettant ce point, M. Charolles (1999) et C. Schnedecker (1997 in Kleiber, 2001) objectent que certaines anaphores associatives transitives existent quand même:

Ex.: *There was a bicycle in the yard. The spokes were bent* (Charolles, 1999, p. 317)<sup>83</sup>

---

<sup>83</sup> *Il y avait une bicyclette dans le jardin. Les rayons étaient faussés.* (Kleiber, 2001, p. 205)

Ex.: *A **letter** was awaiting Sherlock Holmes. **The signature** was clearly an imitation and **the greeting** was in the wrong place* (Charolles, 1999, p. 317)<sup>84</sup>

Ex. : *Charlotte regardait avec envie **le chemisier** blanc G. Rech. exposé dans une vitrine. **Les poignets** étaient bordés d'un galon noir* (Schneidecker, 1997 in Kleiber, 2001, p. 206)

Or, la *signature* ou les *salutations* ne se trouvent pas directement dans une *lettre* mais dans un *texte*, de même que les *rayons* sont dans les *roues* et non directement dans une *bicyclette*, les *poignets* sur les *manches*, etc. Cependant, comme le note G. Kleiber (2001, pp. 215-216), il s'agit ici de l'anaphore associative standard. Cela est prouvé, entre autres, par la possibilité d'avoir une structure en *de*, comme *les rayons de la bicyclette* ou *les poignets du chemisier* qui est tout à fait prototypique. La structure semblable avec les entités qui nécessitent une introduction d'un élément intermédiaire du type *\*l'autel du village* ou *\*la poignée de la maison* n'est pas appropriée. En somme, la relation entre « bicyclette-rayons », « lettre-signature/salutations » et « chemisier-poignets » équivaut au lien « tout-partie » et l'existence d'une entité (*roue, texte, manches*) que l'on pourrait éventuellement (mais non nécessairement) y insérer ne devrait pas nous confondre.

#### 4.9. Les sous-classes d'anaphore associative

L'anaphore associative est une relation entre deux SN dont l'un représente un ensemble vaste et l'autre un élément inclus dans cet ensemble. Cependant une telle délimitation nécessite une mise au point, car l'appellation « partie-tout » souvent employée ne couvre pas toutes les facettes de ce type d'anaphore les exemples suivants en témoignent:

- a) Ex. : ***Une voiture** s'arrêta. **Le volant** était tordu.* (Kleiber, 2001, p. 272)
- b) Ex. : *Nous entrâmes dans **un village**. **L'église** était sur une butte* (Kleiber, 2001, p. 264)
- c) Ex. : *Je voudrais acheter **une maison**, mais je n'arrive pas à trouver **le propriétaire*** (Kleiber, 2001, p. 320)

---

<sup>84</sup> *Une lettre* attendait Sherlock Holmes. *La signature* était clairement une imitation et *les salutations* étaient à la mauvaise place (Kleiber, 2001, p. 206)

- d) Ex. : *Quatre membres d'une famille ont été blessés par une explosion dans leur pavillon de Hoenheim, hier, vers 13 heures. Les parents ont été grièvement brûlés* (Dernières nouvelles d'Alsace, 18 janvier 1998 in Kleiber, 2001, p. 352)
- e) Ex. : *L'opération s'est bien passée. Le chirurgien a été remarquable* (Kleiber, 2001, p. 326)

Ex. : *Paul se coupa du pain et posa le couteau* (Kleiber, 2001, p. 326)

Vérifions d'abord par le rappel des « quatre critères » (§ 4.2.) qu'il s'agit vraiment de l'anaphore associative. Tous ces exemples contiennent une nouvelle entité présentée comme connue (définie) grâce à une association avec une autre entité mentionnée précédemment, laquelle association repose sur le lien sémantique préétabli : les conditions sont donc remplies. Ils relèvent respectivement de la classe des a) *méronymiques*, b) *locatives*, c) *fonctionnelles*, d) *collectives* et e) *actanciennes*. Dans ce travail, le type a) - c) seront analysés. Cette typologie est proposée par G. Kleiber (2001), mais avant de passer à sa présentation plus détaillée il n'est pas inintéressant d'observer rapidement les approches d'autres auteurs.

En général, tous paraissent être d'accord sur l'existence de la relation « partie-tout », *i.e.* la *méronymie*. Mais par exemple M. Salles (1995 a, pp. 460-461 et 1995 b in Kleiber, 2001, pp. 333-334) distingue aussi des *rôles sémantiques* (ou *scénario*), cette conception permet de traiter les diverses associations, principalement de l'ordre « non-méronymique », de façon sommaire et uniforme. Ainsi, en cas du scénario « mariage », on constate l'activation « des agents de mariage » (les mariés, le maire, les témoins, les parents etc.), « des lieux » (marie, église, etc.), mais comme le note G. Kleiber (2001, p. 334) ils ne se définissent pas tous par rapport au SN « mariage ». Cela est par exemple le cas du SN « parents » : ce ne sont pas en fait les parents du mariage, mais les parents des mariés et c'est aussi leur vraie source de définitude.

Parmi les travaux tchèques, il n'y en a pas beaucoup qui s'occupent de cette question, cependant il faut mettre l'accent sur les études de F. Daneš (1985, pp. 204-205 ; 1999, pp. 366-367<sup>85</sup>). Il est intéressant de voir qu'il établit une classification étant en étonnamment similaire à celle du G. Kleiber, sans toutefois utiliser explicitement le terme *anaphore associative* pour l'ensemble de ces liens. Par exemple dans son ouvrage

---

<sup>85</sup>Ce passage fait partie du chapitre *O známé (kontextově zapojené) informaci v textu* qui est originalement paru déjà en 1979 dans la revue linguistique *Slovo a slovesnost*. (Daneš, F. (1979) *O identifikaci známé (kontextově zapojené) informace v textu*. In: *Slovo a slovesnost*, N°4, 40.)

Věta a text (1985, p. 205) on trouve, en effet, des relations du type *actanciel* basées sur le lien entre le prédicat et ses actants. Il mentionne également des relations « à la base de contiguïté au sens large »<sup>86</sup> recouvrant des relations *méronymiques*, auxquelles il attache aussi les relations « temporelles » (i.). Ensuite, il distingue les relations « symptomatiques » (ii.). Ces deux derniers types sont aussi adoptés par H. Loucká (2005, pp. 41-42) de qui nous avons emprunté les exemples suivants:

- i.) Ex. : ***Pendant la Première Guerre mondiale***, l'endroit sera transformé en hôpital. ***En 1940***, les Allemands utiliseront les lieux pour en faire un garage destiné à leurs camions.
- ii.) Ex. : De loin, on se sentait ***la fumée***. Les trois maisons ont été ravagées par ***le feu***.<sup>87</sup>

Par contre, les exemples proches des anaphores *fonctionnelles* ne sont pas traités séparément, mais font partie aux relations de « contiguïté au sens large » :

Ex. : Uviděla staré černé ***auto***. Jeho majitel právě... (Daneš, 1985, p. 205) (Elle a vu une vieille ***voiture*** noire. Son propriétaire était en train de...)<sup>88</sup>

Finalement, en ce qui concerne les cas répondant aux anaphores *locatives*, ils ne s'y trouvent pas, mais l'auteur est conscient de leur existence, étant donnée une note sur le lien « locus – objectum locatum » dans l'ouvrage *Jazyk a text* (1999, p. 367).

#### 4.9.1. Anaphores associatives « méronymiques » : la relation « de tout à partie »

Ce type d'anaphore associative est représenté par les exemples du type :

Ex. : ***Une voiture*** s'arrêta. ***Le volant*** était tordu. (Kleiber, 2001, p. 272)

Ex. : Il s'abrita sous un vieux ***tilleul***. ***Le tronc*** était tout craquelé (Kleiber, 2001, p. 267)

C'est en fait le seul type où l'on peut véritablement constater la relation « tout-partie ». L'entité SN2 est sémantiquement définie comme une *composante* ou *partie* de l'entité

---

<sup>86</sup> « vztah přináležitosti nebo sounáležitosti v širokém smyslu » (Daneš, 1985, p. 205)

<sup>87</sup> Selon le classement que nous avons adopté, on pourrait peut-être rapprocher le cas (i.) des anaphores dites *locatives* (§ 4.9.2.) ayant en SN1 le lieu « non-tridimensionnel », à moins que l'origine de la définitude du SN *Allemands* ne soit plutôt l'interprétation générique. Quant à l'exemple (ii.), il nous semble en quelque sorte semblable aux anaphores *méronymiques* (§ 4.7.1.1) dans la mesure où « la fumée » est en relation de dépendance envers « le feu ».

<sup>88</sup> Cependant, selon notre conception cet exemple n'est pas considéré comme véritable anaphore associative, vu le déterminant employé. Son omission est toutefois possible en tchèque.

exprimée par le SN1 représentant un *tout* : l'entité de SN2 est donc un *méronyme* (Cruse, 1986 in Kleiber, 2001, p. 268)<sup>89</sup>

Il y a un lien de dépendance (ontologique)<sup>90</sup> entre l'entité en position de SN2 (tout) et celle en SN1 (partie) : l'effacement d'entité SN1 induit en principe l'effacement d'entité SN2. Cela ne veut pas dire que par exemple « volant » ne peut pas se trouver séparément, par exemple en pièces détachées mais que tout en étant détaché il garde la caractéristique « partie / composante d'une voiture » dont la fonction originale (orienter les roues) se manifeste uniquement à l'intérieur d'une voiture. Une semblable relation ne réside pas par exemple entre les SN « village – église » : *église* peut exister indépendamment de *village*. De plus, selon G. Kleiber (*ibid.*, pp. 287-288) tout élément localisé de manière stable dans certain lieu n'est pas considéré sémantiquement comme un partie de ce lieu, par exemple *la Belgique* n'est pas du tout appréhendée comme un méronyme par rapport à l'*OTAN*, même si elle fait partie de celui-ci.

G. Kleiber (*ibid.*, p. 271) en effet remarque que pour qu'un N soit compris comme méronyme il doit répondre à la formule : « *X est une partie de Y* »<sup>91</sup>. Ainsi on peut dire :

Ex. : *Un volant / Un becquet arrière est une partie d'une voiture.*

Cet exemple peuvent soulever une objection que toute voiture ne doit pas avoir « un becquet arrière » et donc qu'il ne s'agit pas de partie typique pour la majorité de voitures, mais cela reste tout de même une partie « possible *a priori* », ou bien un méronyme *facultatif*<sup>92</sup>. La différence entre une partie *facultative* et un élément qui n'appartient pas aux stéréotypes lexicaux et qui n'est qu'aléatoire se voit sur ces deux tournures : *Un becquet arrière est une partie d'une voiture* par rapport à *\*Un cageot / ours en peluche arrière est une partie d'une voiture* ou encore avec le phrases négatives qui suivent. Ainsi on verra que les entités présentes de manière contingente forment une tournure vraie : *Une voiture n'a pas de cageot / d'ours en peluche* alors que la partie

---

<sup>89</sup> Dans cette optique on pourrait dire que le tout est un *holonyme*. Il faut toutefois retenir que la relation sémantique est asymétrique et elle se fait uniquement à partir du *méronyme* : du point de vu sémantique celui-ci est définie comme « partie de » alors que le tout, par exemple « tilleul » n'est pas sémantiquement « tout de ».

<sup>90</sup> Ce point est important et nous y reviendrons encore plus tard (§ 4.7.1.2)

<sup>91</sup> Nous signalons que la règle aussi stricte nous causera assez de difficultés lors de son application aux exemples authentiques.

<sup>92</sup> Dans cette optique le SN2 « le volant » représente un méronyme *canonique* par rapport au SN1 « la voiture ». Par ailleurs, la différence entre ces deux types de méronymes peut être manifestée par une phrase du type *C'est un SN1 mais il a un SN2*. Pour le méronyme canonique, elle sera vraie si la phrase est négative, mais pour le méronyme facultatif elle sera fausse dans les deux versions, positive que négative (Kleiber, 2001, p. 272).

*facultative* apparaît comme fausse : \**Une voiture n'a pas de becquet arrière* (Kleiber, 2001, pp. 271- 272).

Pour voir encore le rapprochement entre les méronymes *facultatives* et *canoniques* observons certains de leurs traits communs (Kleiber, 2001, pp. 272-273). Les deux peuvent être accompagnés par le possessif renvoyant un référent du SN1 :

Ex. : *Une voiture s'arrêta. Son becquet arrière / son volant était tordu*  
mais non par. ex. : \**Son cageot...*

Deuxièmement, la structure du type *Le SN2 du SN1* peut être reformulée par le pronom adnominal *en* lorsqu'il s'agit de méronymes *canoniques* ou *facultatives*, mais de nouveau ce n'est pas le cas des entités contingentes :

Ex. : *La porte du réfrigérateur est abimée* → *La porte en est abimée*  
mais non : *La viande du réfrigérateur est...* → \**La viande en est...*

Les méronymes désignant les « parties uniques » peuvent en cas de pluralités des N en SN1 rester au singulier :

Ex. : *Le volant / le becquet arrière des voitures était en métal*

#### 4.9.1.1. Méronymes : parties ontologiquement dépendantes

Le méronyme est perçu comme *une partie de*, son existence est donc dépendante d'une autre entité étant son *tout*. L'important est toutefois que ces deux entités soient du même type ontologique (Kleiber, 2001) comme on le voit ici:

Ex. : *Une voiture s'arrêta. Le becquet arrière était tordu*

Ex. : *Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé.*

Cela réside dans le fait que les deux membres constituants les exemples susmentionnés contiennent un trait « matière + forme ». Mais il y a aussi les « parties » qui ne se comportent pas de la même manière vis-à-vis de leur tout.

C'est par exemple le cas des *parties du corps d'un animé*<sup>93</sup>. Ils ne peuvent pas figurer aussi aisément en SN2 de l'anaphore associative avec SN1 « humain » ou « animal » lorsqu'il s'agit de deux phrases séparés. Même s'ils paraissent être à première vue des de bons candidats pour cette position, l'article défini en SN2 ne convient pas. Par contre le possessif est tout à fait possible :

Ex. : ? *Une femme rêvait. Les yeux étaient fermés*

---

<sup>93</sup> La situation est semblable avec des vêtements au moment que l'on porte sur soi : ? *Paul entra. Le chapeau flottait sur sa tête* ; de même qu'avec le caractère d'animé : ? *Paul pouvait enfin se reposer. L'esprit libre de tout souci.* (Kleiber, 2001, pp. 225-226). Nous n'allons plus l'aborder ici.

Ex. : *Une femme rêvait. Ses yeux étaient fermés* (Leeman, 2004, p. 93)

D'après G. Kleiber (2001) c'est notamment la disparité ontologique qui est à l'origine de cette déviance : les référents de parties du corps sont d'un autre type ontologique que le référent « humain » ou « animal » auquel ils renvoient. Ce dernier contient outre le trait « matière + forme » aussi le trait « animé / intentionnel » (Kleiber, 2001, p. 246). Ces entités ne sont donc pas aussi facilement détachables de leur tout et il s'agit d'entités dites *inaliénables*. Toutefois pour pouvoir figurer dans l'anaphore associative il faut que ces entités tout en étant dépendantes puissent quand même être perçues comme autonomes ou *aliénées*<sup>94</sup> ce qui n'est permis uniquement en cas de *congruence ontologique* (Kleiber, 2001).

La question qui peut surgir est en quoi consiste l'aliénation (ou autonomie), par exemple, en cas d'*un tronc du tilleul* où la congruence ontologique est effectivement l'œuvre, car en vérité l'un n'est pas « matériellement disjoint » de l'autre. D'après G. Kleiber (2001, p. 242) cela peut être rapproché du tournage par la caméra qui permet de prendre des prises de vue sur chaque partie séparément tout en enregistrant sa forme et sa matière, les deux traits étant présents aussi dans leur tout. En appliquant ce « model visuel » aux parties du corps, la facette *animée / intentionnelle* reste pour autant « inactivée », d'où l'impossibilité de renvoyer aux référents *humain* ou *animal* aussi facilement.

Pendant même les *parties du corps d'animé*<sup>95</sup> peuvent dans certaines circonstances apparaître comme aliénées ou disjoint de leur tout, ainsi le l'article défini devient possible :

Ex. : *Une femme rêvait, les yeux fermés* (Leeman, 2004, p. 93)

D'après G. Kleiber (2001, p. 257) la syntaxe y joue certes son rôle, mais c'est majoritairement la question de l'aliénation. La forme comme la *construction absolue*<sup>96</sup> « exprime une attitude du référent animé, qui est elle-même aliénante et sélectionne la zone corporelle, libérant ainsi la voie anaphorique de *le N*. C'est en somme parce que la

---

<sup>94</sup> Les entités perçues comme intrinsèquement autonomes (par ex. *église – village*), peuvent figurer sans problème dans l'anaphore associative : elles répondent *a priori* à la *condition d'aliénation* (Kleiber, 2001, p. 243)

<sup>95</sup> Cela concerne aussi des *vêtements que l'on porte sur soi*, une *partie* « intentionnel » d'animé, etc.

<sup>96</sup> G. Kleiber (2001, p. 257) signale qu'il y a aussi d'autres configuration phrastiques permettant l'aliénation, comme celle avec la partie du corps en COD *Il lève les yeux* ou en attribut du COD *Sylvie a les yeux bleus*. Constatant ceci, il toutefois n'explique pas en quoi exactement le détachement consiste. Aussi à cause de leur haute fréquence, nous n'allons pas non plus les traiter dans notre partie pratique. Finalement notons que les configurations du type *Il lui prend le bras* ou *Il se pince la peau* peuvent être rapprochées de celles avec le possessif en ce qu'elles marquent la dépendance vis-à-vis leur tout *animé*.

construction absolue fonctionne comme une sorte de complément de manière » : comment était la femme en question lorsqu'elle rêvait (Kleiber, 2001, p. 257 ; Leeman, 2004). De ce fait aussi le choix du prédicat n'est pas tout à fait libre, il doit exprimer l'attitude :

Ex. : \**Une femme rêvait, les yeux bleus*

Quant à D. Leeman (2004, pp. 94-97) elle explique la spécificité des relations avec les parties *inalienables* notamment par la nature de déterminants employés. Lorsqu'on est témoin de deux phrases séparées l'article défini est inapproprié parce que le lien n'est pas « évident » ce qui est normalement exigé par ce déterminant. Ce lien doit donc être assuré par le possessif marquant la dépendance. Mais, D. Leeman admet aussi que si une entité (en occurrence la partie du corps) s'autonomise, l'article défini redevient acceptable.

C'est également ainsi que l'on peut expliquer l'article défini et donc la structure répondant à l'anaphore associative dans les exemples suivants : le contexte linguistique qui précède le SN2 fourni un facteur permettant l'aliénation :

a) Ex. : *Le malade est livide. Les yeux sont hors de leurs orbites* (Julien, 1983, p. 137 in Kleiber, p. 258)

Ex. : *Les brancardiers apportèrent en courant une femme gravement blessée. L'anesthésie souleva les paupières : elle était morte.* (Leeman, 2004, p. 95)

Ex. : *Le médecin légiste tira le drap qui recouvrait le cadavre : c'était une femme. Les yeux portaient des marques de coups.* (Leeman, 2004, p. 95)

b) Ex. : *Autour de la table les joueurs s'épiaient. Les mains étaient crispées sur les revolvers* (Fradin, 1984, p. 362 in Kleiber, 2001, p. 258)

Ex. : *Les coureurs redoublent d'effort. On voit les muscles saillir sous les maillots* (Fradin, 1984, p. 362 in Kleiber, 2001, p. 258)

c) Ex. : *Le lendemain, le peintre reprit le portrait de la femme qui rêvait. Les yeux n'allaient pas.* (Leeman, 2004, p. 95)

Ex. : *Il fit ensuite le portrait de Paul, d'abord les bras, puis le visage.* (Kleiber, 2001, p. 259)

Dans tous ces exemples les parties du corps en gras se trouvent déjà aliénées par une vision ou perception qui s'effectue sur une « zone corporelle ». Plus précisément, on voit que dans (a) ces parties ne se trouvent pas dans leur état « normal », mais sont



plutôt perçues comme des éléments à part ou (point de vue *médical*) ; dans les exemples b) on y mentionne explicitement les verbes de vision ou perception (*voir, s'épier*) ; finalement dans les exemples (c) il ne s'agit pas de véritables parties du corps d'un animé, mais des parties du corps d'un personnage sur le tableau. Cette dernière différence ressort plus nettement quand nous comparons deux exemples suivants, prononcés comme commentaires devant un tableau :

Ex. : *Les bras sont trop longs / ? Ses bras sont trop longs* (Kleiber, 2001, p. 260)

Dans le premier cas on évalue les proportions de la peinture même, tandis que dans le deuxième cas on s'exprime par rapport à l'anomalie corporelle du personnage représenté sur le tableau : l'aliénation est inopérante.

#### 4.9.2. Anaphores associatives locatives

Ce type d'anaphores est parfois assimilé aux méronymiques abordées précédemment (§ 4.9.1) G. Kleiber (2001) propose toutefois de les traiter séparément. Les anaphores associatives locatives sont représentées par les exemples suivants :

Ex. : *Nous entrâmes dans un village. L'église était sur une butte.*  
(*ibid.*, p. 264)

Ex. : *Nous entrâmes dans une cuisine. Le réfrigérateur était ouvert.*  
(*ibid.*, p. 278)

Ex. : *Paul organisa un pique-nique qui fut totalement loupé. La bière était trop chaude et les cornichons trop aigres.*<sup>97</sup> (*ibid.*)

L'important est que l'entité en SN2 soit indépendante<sup>98</sup> de celle en SN1 : le SN2 n'est pas sémantiquement compris comme « partie de ». Ces associations se font tout de même à la base du savoir stéréotypique sur les unités lexicales.

Quant à l'entité en SN1, elle est appréhendée comme *lieu, espace* ou *endroit* où une entité en SN2 se trouve localisée. De plus, comme on pouvait s'apercevoir, le terme *lieu* n'est pas compris ici uniquement au sens « tridimensionnel » mais il désigne en principe « tout espace (matériel ou abstrait) dans lequel un individu » (Kleiber, 2001, p.

---

<sup>97</sup> A notre sens la relation entre le SN2 « cornichons » et SN1 « pique-nique » n'est pas si satisfaisant comme celle avec le SN « bière ». Il nous semble que l'association se fait notamment parce qu'il s'agit d'« énumération » (supra § 4.6.3.5.). Si l'on ne mentionne qu'une seule entité cet enchaînement nous paraît plus approprié avec le SN « bière » : *Paul organisa un pique-nique qui fut totalement loupé. La bière était trop chaude. / \* Les cornichons ont été aigres.* Quant aux cornichons, nous avons une tendance de nous demander pourquoi on parle justement d'eux : pour nous les cornichons ne font pas partie aux connaissances associées au SN « pique-nique »

<sup>98</sup>Cette absence de dépendance permet la divergence ontologique (*village – église, pique-nique – bière*).

296) peut être situé. Précisons encore que pour que l'on puisse parler d'anaphore associative, le choix d'un tel espace n'est pas tout à fait libre : il ne s'agit pas d'un lieu quelconque, mais bien d'un lieu prototypique pour la localisation d'une entité en SN2. Cela ne veut pas dire que cette entité ne peut pas se trouver dans d'autres lieux, mais que l'association doit être préconstruite au niveau des unités lexicales.

Tandis que la relation méronymique peut-être formulée aussi simplement que *Un X est une partie de Y*, la relation locative répond à une formule plus complexe que « *Dans un Y, il y a un X* ». Kleiber (2001, p. 304) signale que cette dernière serait trop floue et qu'elle incluait en principe aussi les méronymiques (par ex. : *Dans une voiture il y a un volant*), il faut donc la compléter :

« *Il y a une relation locative entre X et Y si et seulement si : (i.) les éléments X et Y peuvent figurer dans la structure générique Dans un Y, il y a un X ; (ii.) les éléments X et Y ne peuvent pas s'insérer dans la structure générique Un X est une partie d'un Y* »<sup>99</sup>

Finalement, notons que les entités SN2 en anaphore *locative* ont leur fonctionnalité propre : un *réfrigérateur* sert à conserver les aliments au froid, une *église* est un lieu de culte, etc. Par contre les *méronymes* n'ont pas la de fonctionnalité en dehors de leur « tout », par exemple, une *anse* fait sa fonction nécessairement dans le cadre de « tasse » (*ibid.*, p. 290).

Suivant ces explications, il pourrait sembler que distinguer les anaphores associatives locatives des méronymiques ne pose pas de problèmes. Mais signalons seulement que dès que l'on abandonne des exemples tout faits, la situation n'est pas toujours aussi facile. Nous nous y confronterons à plusieurs reprises dans notre partie pratique.

#### 4.9.3. Anaphores associatives fonctionnelles

Les anaphores associatives *fonctionnelles* reposent sur la relation d'un N dit « fonctionnel » ou « relationnel » en position du SN2. Ce dernier est donc dépendant de par rapport à l'entité exprimée par le SN1 :

Ex. : *La voiture dérapa. Le conducteur s'était assoupi*

---

<sup>99</sup> Cette formule vaut pour les locatives *canoniques*, les anaphores locatives *facultatives* sont formulées ainsi « *Il y a une relation locative 'canonique' entre X et Y si et seulement si : (i.) la phrase générique Dans un Y, il y a un X et sa version négative Dans un Y, il n'y a pas de X apparaissent toutes deux comme fausses ; (ii.) les éléments X et Y ne peuvent pas s'insérer dans la structure générique Un X est une partie d'un Y* ». (Kleiber, 2001, p. 304) Lors de l'analyse de notre corpus nous ne signalerons pas cette distinction systématiquement dans tous les cas.

Ex. : *Ce livre est en anglais, mais l'auteur est russe*

Ex. : *Le village est vide le jour. Les habitants travaillent tous en ville*

Ex. : *L'usine est en pleine effervescence. Un violent conflit oppose les salariés au directeur* (Kleiber, 2001, p. 344)

Il est possible de les reformuler par les structures du type a) *Le SN2 du SN1*, b) *Le SN2 d'un SN1* ou c) *Son SN2*, qui sont permises aussi pour les anaphores associatives méronymiques et partiellement pour les locatives.

Revenons encore au statut de dépendance du SN2 vis-à-vis l'entité en SN1. Cette dépendance n'est pas la même comme en cas des méronymiques : les méronymes expriment une relation « partie de » alors qu'en cas des fonctionnelles le SN2 exprime une *fonction* qu'il occupe dans / pour le SN1. Ainsi on peut dire : *x conduit y (voiture)* ; *x est auteur de y (livre)* ; *x habite y (village)* ; *x est salarié de y / x est directeur de y (usine)*. Malgré le statut relationnel, les N fonctionnels ne doivent pas obéir à la règle de la *congruence ontologique*, car seulement l'une de leur facette est relationnelle. Cela veut dire qu'outre sa fonction (« auteur », « salarié », etc.) l'individu reste toujours « homme »<sup>100</sup> (Kleiber, 2001, p. 348).

La dépendance reste tout de même la condition principale pour la formation de lien anaphorique associatif fonctionnel : les SN comme « automobiliste-voiture », « écrivain – livre » sont incontestablement liés par une association, mais malgré cela l'anaphore associative ne se fait pas (Kleiber, 2001, p. 359) :

Ex. : *Dans une Ford, le conducteur est assis plus haut que dans une Volkswagen.*

mais non : ? *Dans une Ford, l'automobiliste...*

Ex. : *Paul n'acheta pas le livre. L'auteur lui était totalement inconnu*

mais non : *Paul n'acheta pas le livre. L'écrivain...* (ibid. p. 358)

Observons certaines d'autres conditions auxquelles doivent répondre les N relationnels. Il s'agit de possibilité de figurer dans la structure *le SN2 du SN1* ; celle-ci peut être interprétée grâce à nos connaissances sur les lexèmes. Si nous comparons les cas :

a) *Le conducteur de la voiture / L'auteur du livre*

avec ceux-ci :

b) *L'automobiliste de la voiture / L'écrivain du livre*

---

<sup>100</sup> Eventuellement une institution (cf. *propriétaire*)

nous pouvons nous apercevoir que dans b) *automobiliste* n'est pas interprété comme celui qui conduit la voiture, de même que *écrivain* ne renvoie au celui qui a écrit le livre. La définitude donc doit être expliquée autrement, par exemple pour *écrivain* s'impose la possibilité de le comprendre comme un personnage dont on parle dans un livre donné (Kleiber, 2001, p. 360). Faute de valeur relationnelle, ces N ne peuvent pas non plus s'insérer dans la structure avec le possessif *Son SN2* où le possessif renvoie à l'élément SN1, *i.e.* par exemple le cas de :

Ex. : *son auteur* (= auteur du livre)

par rapport au :

Ex. : ? *son écrivain* (Kleiber, 2001, p. 362)

Pour conclure, nous comprenons ce raisonnement ainsi : ce n'est pas que la cooccurrence des SN *écrivain* et *livre* dans un enchaînement soit impossible, mais que SN *écrivain* n'est pas défini par la mention de *livre*.

#### 4.9.4. Autres types d'anaphore associative

Finalement présentons brièvement deux derniers types de relations ( d – e) § 4.9.) dont aucun ne sera toutefois pas abordés dans la partie pratique de ce travail. Commençons par présenter la classe des anaphores *collectives* :

Ex. : *Quatre membres d'une famille ont été blessés par une explosion dans leur pavillon de Hoenheim, hier, vers 13 heures. Les parents ont été grièvement brûlés* (Dernières nouvelles d'Alsace, 18 janvier 1998 in Kleiber, 2001, p. 352)

Ex. : *Un couple m'a rendu visite hier ; le mari était insupportable* (*ibid.*, p. 355)

Leur particularité réside dans le fait que l'entité en SN1 est représentée par un N collectif, représentant soit un ensemble *homogène* (forêt – arbres) (§ 3.2.2.) soit *hétérogène* (famille – mère, fils, oncle, grands-parents, etc.). Par rapport à ce deuxième type notons qu'il concerne souvent les « noms de parenté » dont le fonctionnement dans l'anaphore associative est assez spécial (Kleiber, 2001). Ceux-ci appartiennent aux N relationnels<sup>101</sup>, ainsi on peut dire que *x est mère de y*, etc. Ces N donc semblent être de bons candidats pour l'anaphore associative. Mais il faut noter que l'association ne se fait pas grâce à cette propriété, parce que l'anaphore associative ne permet pas de

---

<sup>101</sup> De même comme les méronymes ou le N fonctionnels.

relation réciproque du type : si « *x est mère y* », alors « *y est fils de x* »<sup>102</sup>. C'est par contre la position que ce N occupe dans la relation « membre – collection ». Il en résulte la différence en ce qui concerne l'emploi des déterminants : seule la relation d'un N vis-à-vis d'un ensemble plus vaste peut avoir l'article défini et donc représente une anaphore associative. Si le N de parenté est appréhendé dans son sens relationnel, il exige le possessif (Kleiber, 2001, p. 357)

Deuxième type est nommée anaphore associative *actancielle* (Kleiber, 2001, p. 319). Même s'il peut ressembler aux anaphores fonctionnelles (§ 4.9.3.) il se sépare de tous les autres types mentionnés précédemment par un grand point. Son SN1 est représenté par un prédicat verbal (ou N prédicatif) et l'entité en SN2 est ensuite son *actant* :

Ex. : *L'opération s'est bien passée. Le chirurgien a été remarquable*

Ex. : *Paul se coupa du pain et posa le couteau* (*ibid.*, p. 326)

soit agent, en cas de « chirurgien », soit instrument en cas de « couteau », soit un autre actant. Ainsi on lui assigne une structure  $x V$  : « le chirurgien a opéré », « le couteau a coupé » alors que les autres types d'anaphore répondent à  $x V y$ , comme « x est une partie de y », « x se trouve dans y » et « x dirige / habite / garde, etc. y ».

Comme nous avons eu l'occasion de nous en convaincre les cinq type d'anaphores ce distinguent bien l'un de l'autre de ce fait nous paraît préférable de traiter chacun de ces cas individuellement.

---

<sup>102</sup> Si la relation était « réciproque », on noterait l'absence d'englobement de la part de SN1 (Kleiber, 2001)

## 5. Partie pratique : analyse des exemples du roman *La Plaisanterie*

Après avoir délimité les caractéristiques de l'anaphore associative (AA), nous pouvons passer à la partie pratique de ce mémoire, à savoir l'analyse des exemples authentiques retrouvés dans la version française du roman *La Plaisanterie* de Milan Kundera. Selon la conception que l'on a adoptée, tous ces exemples contiennent un élément nouveau accompagné de l'article défini. Cet élément est identifiable grâce à une association avec un autre élément explicitement mentionné auparavant<sup>103</sup> qui est avec lui en relation non-coréférentielle. L'association entre ces deux éléments relève du savoir conventionnel sur les lexèmes. Cependant il faut faire attention non seulement sur l'emploi des déterminants et le contenu sémantique des unités lexicales elles-mêmes, mais aussi sur la « quantité » (pluriel / singulier) ou l'emploi d'un éventuel complément adjectival.

Lors de cette analyse nous essayerons de vérifier si les règles postulées dans la partie théorique, dans la majorité de cas appliquées aux exemples construits, restent valables également en pratique, en cas d'enchaînements plus complexes. Pour être plus précis nous reprendrons la typologie d'AA proposée par G. Kleiber (2001) concrètement les trois catégories : *méronymique*, *locatives* et *fonctionnelles*<sup>104</sup>. Nous essayerons ensuite de classer nos exemples selon les critères donnés (§ 4.9.). Ces critères paraissent relativement stricts, mais les relations de sens entre les unités lexicales sont assez variées, c'est pourquoi nous nous proposons d'observer si tous les enchaînements qualifiés comme AA peuvent effectivement être inclus dans l'une de ces catégories.

Toutefois avant pouvoir analyser les occurrences concrètes de l'AA il faut tout d'abord les identifier et opérer un premier filtrage. Cette première étape nous a permis de nous rendre compte de certains problèmes liés à l'analyse des exemples attestés issus d'une œuvre littéraire. La nature de cette dernière rend parfois possible les structures normalement peu acceptables dans la communication quotidienne, dans la mesure où elle reflète le style de l'auteur et elle incite le lecteur d'accepter certains faits comme déjà connu et ceci malgré le fait qu'il s'agit d'entités de première mention. Ainsi dans certains cas, notamment au début du chapitre, il faut accepter, par exemple, l'emploi des déterminants définis sans indication supplémentaire sur l'identité du référent. Celui-ci

---

<sup>103</sup> Eventuellement dans certains cas dans le contexte linguistique postérieur.

<sup>104</sup> Les deux autres cas d'AA *collective* (a) et *fonctionnelles* (b) ne se trouvaient que sporadiquement dans notre corpus : nous n'avons pas repéré qu'un seul cas de chacun de ces deux types. De plus en cas de (b) nous avons encore des hésitations.

est présenté comme étant déjà indentifiable et ne permet pas vraiment de s'enquérir sur l'origine sa définitude. Celle-ci nous n'est, le cas échéant, dévoilée que plus tard à travers des indices plus ou moins directs. Nous pouvons alors constater que cerner une vraie source de définitude d'un SN1 n'était pas toujours une tâche facile. La question était de savoir si elle relève d'un pontage associatif ou d'une autre origine : un emploi générique, un emploi spécifique mais présentant un SN accompagné d'un complément ou d'une subordonnée relative assurant son identification, résultat d'une ellipse, etc. De plus, parfois il était même difficile de distinguer l'AA de l'anaphore coréférentielle infidèle. Certains de ces cas sont, d'ailleurs, illustrés sur des exemples traités lors de l'analyse elle-même.

Finalement mentionnons certaines caractéristiques provenant directement du roman *La Plaisanterie*, car sa structure n'est pas sans influence sur les chaînes anaphoriques. Il contient sept grandes parties, qui sont successivement racontées par l'un des quatre personnages principaux. La dernière partie qui est segmentée en plusieurs sous-chapitres nous présente les points de vue de ces plusieurs personnages sur les mêmes événements, parfois même en utilisant les expressions semblables. Dans cette œuvre alterne le présent avec le passé, le réel avec l'imaginaire (ou rêve ?) mais ces divers facettes s'emboîtent ensemble et créent des réseaux anaphoriques à travers l'œuvre entière. Il est difficile de prendre une position tout à fait résolue et uniforme envers l'ensemble de ces occurrences : il faut plutôt considérer chaque cas individuellement. Toutefois nous pouvons constater que de nombreux SN apparaissent comme coréférentiels (ou virtuellement coréférentiels) grâce aux renvois aux entités mentionnées précédemment même si le locuteur, son intention ou la situation n'était pas tout à fait identique. Par contre, signalons aussi que les cas où le « SN2 » se trouvant dans le récit d'un personnage serait identifié par l'inférence du récit énoncé précédemment par un autre personnage étaient plus rares : l'AA se faisait généralement entre des éléments plus proches ou au moins dans le cadre du récit d'un seul personnage<sup>105</sup>. Ce jeu polyphonique (Charolles, 2002) et des phrases assez complexes, souvent d'une longueur d'une demi page voire plus, font de ce roman un corpus compliqué et complexe à analyser.

---

<sup>105</sup> Par exemple, dans la première partie le personnage de Ludvík parle de son arrivée à une ville et de son logement à l'hôtel. Ce fil est ensuite coupé et il n'est repris que quelques centaines de pages plus tard contenant des reprises manifestement associatives.

Notre partie pratique, l'analyse des exemples authentiques, sera encore divisée en trois parties principales où nous aborderons successivement les trois sous-classes d'AA susmentionnées. Nous mentionnerons aussi les exemples qui nous semblent plus difficiles à classer et occasionnellement aussi ceux que nous ne considérons finalement pas comme une AA. En ce qui concerne les déterminants dans ces structures, nous commenterons notamment les cas où leur emploi influence la nature du lien anaphorique<sup>106</sup>. Signalons que certains exemples permettront d'être traités de façon globale avec des autres exemples mais d'autres qui sont plus spécifiques, par contre, nécessiteront d'être décrits séparément. Finalement, tout à la fin de notre partie pratique, nous comparerons les exemples français avec ceux présents dans la version originale tchèque : les résultats de cette observation seront fournis ultérieurement de façon sommaire.

### **5.1. Les anaphores associatives « méronymiques »**

L'AA méronymique est qualifiée comme une relation où le SN2 étant sémantiquement « partie de » renvoie au SN1 qui la valeur d'un « tout ». Le SN2 est en position de dépendance ontologique vis-à-vis le SN1. Les exemples suivants seront classés dans la moitié des cas en vertu du contenu sémantique des SN constituants.<sup>107</sup>

#### **5.1.1. Le référent d'antécédent « inanimé »**

##### **A) SN1 « bâtiment / pièce » - SN2 « partie constituante » : limite**

Les SN2 a) *sol / plancher*, b) *plafond*, c) *mur* représentent des « parties constituantes » d'un « tout » en SN1 pour lequel nous pourrions employer un hypéronyme « bâtiment » ou « pièce ». Il s'agit des parties indispensables qui déterminent en principe des limites ou des dimensions de leur « tout ».

Quant à ces « tous » nous pourrions également noter qu'il y en a en principe de deux types : premièrement ceux désignant un(e) « pièce / bâtiment » au sens large comme 1), 4), 6) et deuxièmement il y a ceux qui désignent une « institution » comme dans 2) et 3). Puisque cette « institution » siège dans un bâtiment, elle reprend ces traits

---

<sup>106</sup> Le SN2 en AA a, selon notre approche, toujours la forme identique (*le N*). Nous nous concentrerons donc notamment sur la forme du SN1.

<sup>107</sup> Pour une meilleure orientation dans les exemples nous allons mettre le SN2 en gras et le SN1 sera en plus souligné.



caractéristiques de ce dernier<sup>108</sup>. Des spécificités éventuelles des exemples particuliers seront traitées séparément ci-dessous.

a) SN2 « sol / plancher »

- 1) *La porte s'ouvrit mais Lucie restait cachée derrière et je n'avais devant moi que la chambre elle-même, à première vue sans aucun rapport avec une chambre de foyer ; j'aurais pu me croire dans une pièce préparée pour je ne sais quels rites religieux : la table resplendissait d'un bouquet de dahlias, deux grands ficus s'élançaient au voisinage de la fenêtre, et partout (sur la table, sur le lit, sur **le plancher**, derrière les cadres) c'était une jonchée de brins verts (qu'aussitôt je reconnus pour l'asparagus) comme si on attendait la venue de Jésus-Christ sur son ânon. (p. 143)*
- 2) *Il y avait une maison d'un étage - un self-service. J'y pénétrai. La salle était spacieuse, **le sol** en carrelage ;... (p. 248-249)*

b) SN2 « plafond »

- 3) *Je ne déclinai pas les bons offices de Kostka et me laissai emmener dans un petit salon où devant trois glaces étaient plantés trois grands fauteuils pivotants dont deux étaient occupés par des hommes qui avaient la tête inclinée et le visage ouaté de mousse. (...) (11 énoncés)  
..., j'esquivai le miroir placé devant moi, levai les yeux et les laissai errer parmi les taches [de le] **du plafond blanchi à la chaux**. (p. 22)*
- 4) *Sous moi, le matelas reposait sur du bois laqué. Je n'aime pas le bois laqué. Les pieds métalliques courbes qui soutiennent le divan, je ne les aime pas non plus. Au-dessus de moi pend [à le] **au plafond** une boule de verre rose que ceinturent trois bandes blanches. Je n'aime pas non plus cette boule. Ni le buffet d'en face, dont la vitre offre au regard des tas d'autres verreries qui ne servent à rien. En bois, il n'y a que l'harmonium dans le coin. Je n'aime que cela dans cette pièce. (p. 194)*

c) SN2 « mur »

- 5) *La chambre n'était pas très engageante : un lit contre **le mur**, au milieu une petite table avec une seule chaise,... (p.14)*
- 6) *... ; je m'y engageai et passai dans une cour ; là seulement, on constatait que le bâtiment comportait par-derrière une aile en rez-de-chaussée ; [à le] **au mur***

---

<sup>108</sup> La situation semblable sera rencontrée encore plusieurs fois.

*étaient fixées des vitrines contenant des affichettes publicitaires et des photos de films ;... (pp. 104-105)*

7) *Elle s'immobilisa un instant sur le seuil, puis, fit trois ou quatre pas rapides et revint à reculons dans la salle où elle se radossa contre **le mur**.* (p. 254)

### La quantité des SN2

En ce qui concerne la quantité, les cas a) *sol/plancher*, b) *plafond* sont uniquement au singulier car leur « tout » ne permet généralement qu'une seule occurrence de leur type<sup>109</sup>, alors qu'en cas de c) *mur* il faut qu'il en a plusieurs<sup>110</sup> pour que l'on puisse parler d'une « pièce » ou d'un « bâtiment ». Toutefois dans nos exemples, il n'est mentionné à chaque fois qu'un seul mur, mais nous pensons que le singulier y est effectivement possible, car il est activé par d'autres indices fournis par le cotexte, comme par exemple dans 1) *un lit contre...* ou 3) *se radossa contre...* Dans l'exemple 2) ou le SN *mur* est perçu de l'extérieur<sup>111</sup> par rapport au bâtiment l'explication du singulier nous paraît plus difficile, car on ne voit pas immédiatement pourquoi les vitrines ne pouvaient pas se trouver sur plusieurs murs d'une aile attachée au bâtiment.

### La modification adjectivale

Le SN2 en exemple 3) (« plafond ») contient un complément *blanchi à la chaux* qui a selon nous une fonction restrictive. Mais puisqu'il répond à notre savoir conventionnel sur les plafonds (« avoir la couleur blanche »), il nous paraît qu'une AA avec le SN1 « un petit salon » est tout à fait possible

### Direction de la relation AA

Presque tous les exemples ci-dessous représentent la direction standard de l'AA, *i.e.* l'antécédent « tout » précède l'expression anaphorique « partie », mais il en va différemment pour le 4). Il s'agit au fond des premières phrases d'un nouveau chapitre racontées par un autre personnage que les chapitres précédents. Dans cet exemple le SN « le plafond » est défini par la mention du SN « cette pièce » qui le suit. Nous pourrions donc l'appeler une *cataphore associative*. Dans ce passage nous pouvons effectivement

---

<sup>109</sup> Bien que l'on puisse probablement dire par exemple *les plafonds de ce bâtiment ont été endommagés par un orage violent* en faisant allusions aux plusieurs pièces de ce bâtiment.

<sup>110</sup> Selon notre représentation stéréotypique on associe à une pièce la propriété d'« avoir quatre murs ».

<sup>111</sup> Par rapport aux autres SN2 de cette série, le *mur* est, par ailleurs, le seul qui permet la prise de vue « de l'extérieur » ainsi que de « l'intérieur ». Dans d'autres acceptions il peut également figurer comme une entité autonome de même que le *sol*, par exemple.

retrouver aussi d'autres éléments qui renvoient par l'intermédiaire d'une association au SN « pièce », mais ils seront traités plus tard.

**B) SN1 « bâtiment / pièce » - SN2 « partie constituante » : autre**

**a) SN2 « fenêtre / porte »**

De même que les exemples précédents, le SN2 « fenêtre » et « porte » sont sémantiquement compris comme des parties d'un « bâtiment », « pièce » ou d'un autre objet dimensionnel (par. ex. *voiture*). Leur « tout » donc n'est pas si fixe comme, par exemple, en cas de relation « arbre-tronc ». Leur statut de partie est néanmoins clair étant donné que leur fonction principale de « laisser entrer de la lumière ou de l'air de l'extérieur et permettre la vision » pour la fenêtre ou « permettre l'accès dans un lieu fermé » pour la porte se manifeste uniquement lorsque celles-ci sont installées dans un bâtiment, par exemple. Ainsi avant leur installation, la fenêtre ou la porte apparaissant seules sont toujours perçues comme « une partie de quelque chose ».

- 8) *La chambre n'était pas très engageante : un lit contre le mur, au milieu une petite table avec une seule chaise, à côté du lit une prétentieuse table de toilette en acajou avec miroir, près de **la porte** un lavabo écaillé absolument minuscule. Je posai ma serviette sur la table et j'ouvris **la fenêtre** :... (p. 14)*
- 9) *La porte s'ouvrit mais Lucie restait cachée derrière et je n'avais devant moi que la chambre elle-même, à première vue sans aucun rapport avec une chambre de foyer ; j'aurais pu me croire dans une pièce préparée pour je ne sais quels rites religieux : la table resplendissait d'un bouquet de dahlias, deux grands ficus s'élançaient au voisinage de **la fenêtre**,... (p. 143)*
- 10) *Déjà, devant la maison de Vlasta, les siens, en costumes, nous attendaient. Le patriarche déclara : (...) Du groupe qui se tenait devant **la porte**, se détacha un vieil homme. (p. 222 – 223)*
- 11) *Je suis allée reprendre de l'eau dans le verre, j'ai absorbé les comprimés et je suis retournée dans notre pièce, **la fenêtre** était ouverte, au loin sans cesse on entendait holà, holà,... (p. 412)*
- 12) *Je pénétrai dans le bureau ; dès le pas de **la porte**, j'avais repéré le téléphone sur une des tables. (p. 432)*

Aux exemples précédents (8-12) nous attachons encore les trois cas suivants :

13) ... ; *quelques pas encore et je fus à **la palissade en bois** du mineur ; tout était en ordre : **la porte** n'était pas fermée à clé,...* (p. 169-170)

14) ..., *je pénétrai dans la courette de **la maison**, dont la fenêtre (...) tamisait la lumière intérieure. Je frappai au carreau et quelques secondes après, un colosse s'encadrait dans **l'entrée**,...* (p. 169-170)

15) **Cet hôpital** est un ensemble de bâtiments et de pavillons semés çà et là sur un vaste espace de jardins ; je pénétrai dans la petite guérite qui jouxte **le portail** et je priai le concierge assis derrière une table de me mettre en communication avec la virologie ;... (p. 16)

Commençons par l'exemple 13) « la palissade en bois – la porte » que nous pouvons attacher encore aux exemples précédents ayant également en position de SN2 « la porte ». Nous pouvons toutefois observer que la relation n'est pas tout à fait la même. Dans les exemples 8)-12) il s'agit de lien nécessaire, autrement dit c'est une AA méronymique *canonique*, tandis que dans l'exemple 13) le lien n'est que *facultatif*, car la tournure positive apparaît comme vraie *Une porte est une partie d'une palissade en bois* mais la suivante avec la négation comme fausse *\*Une palissade en bois n'a pas de porte* (§ 4.9.1.).

L'exemple 14) « la maison – entrée » s'avère aussi en quelque sorte proche à ceux 8)-12). L'élément « entrée » en position SN2 est également un N relationnel. Selon notre hypothèse initiale qui s'est ensuite confirmée par la consultation de la version tchèque du roman, le SN2 « entrée » désigne « la porte » ou un endroit par lequel on entre plutôt qu'une pièce à l'entrée (par ex. vestibule). Quoiqu'il en soit, nous supposons que le « l'entrée » dans les deux acceptions répond à la représentation stéréotypique que l'on a sur le référent tel que « la maison ».

Finalement l'exemple 15) « cet hôpital – le portail » présente une relation plus particulière : le SN2 « portail » réfère au SN1 « hôpital » mais non en tant qu'établissement où l'on offre le soin médical, mais à son trait « bâtiment » ou plutôt « ensemble de bâtiment » qui est aussi explicitement mentionné dans le contexte linguistique précédent. C'est vraisemblablement cette mention qui rend les conditions pour la naissance d'une association encore plus favorable. De plus, le SN1 n'est pas connu seulement comme un membre de la classe quelconque, ce qui est aussi prouvé par l'emploi d'un déterminant défini, plus précisément démonstratif.

Ajoutons encore quelques commentaires par rapport au SN2 « portail » : il s'agit en principe d'une entrée souvent adaptée aux véhicules. De ce fait le choix des candidats en position de SN1 est plus limité<sup>112</sup>. Néanmoins, l'association entre « hôpital – portail » nous paraît tout à fait stéréotypique, ce qui est prouvé entre autre par la possibilité formulation : *un portail d'un hôpital* ou *son portail*.

**b) SN2 « salle »**

La SN2 « salle » désigne nécessairement la partie d'un ensemble plus vaste, il présuppose une existence d'un tout du type « bâtiment ». Nous supposons donc que le SN « salle » peut être compris comme un partie sémantique par rapport à son « tout ».

16) *Elle marchait dans ma direction ; elle allait pénétrer dans la cour du **cinéma** ;... (...)* (p. 105)

*Oui, peut-être était-ce en vérité cette lenteur pleine de mélancolie qui m'avait contraint à suivre des yeux la jeune fille tandis qu'elle allait à la caisse, sortait de la monnaie, prenait un billet, glissait un coup d'œil dans **la salle** et puis s'en revenait dans la cour.* (p. 106)

17) *Toujours couché sur mon lit d'**hôtel** grinçant, je pensais à Lucie de nouveau transformée en simple idée, en simple point d'interrogation. (...)* (23 énoncés) (p. 247)

*Je descendis à la **salle de café**, mais n'y trouvai qu'un désolant cortège de chaises rangées, pieds en l'air, sur des guéridons sans nappe entre lesquels traînassait une petite vieille en tablier crasseux.* (p. 248)

18) *Il y avait **une maison d'un étage** - un self-service. J'y pénétrai. **La salle** était spacieuse, le sol en carrelage ;...*  (p. 248-249)

19) ***Le restaurant** avait déjà ouvert ses portes, mais **la salle à manger** était vide : il n'était que midi moins le quart.* (p. 269)

Les exemples susmentionnés ne sont pas toutefois tous les mêmes. Ainsi seul le 18) désigne « une pièce » plutôt indéterminées. Les exemples 17) et 18) sont accompagnés d'un complément prépositionnel qui restreint la classe de *N* aux *Na de Nb* ou *N à V*. Nous supposons qu'il en va de même aussi avec le 16) ou « la salle » est en principe une ellipse de « salle de cinéma ». Il ne s'agit pas donc non plus d'une salle quelconque comme en 16). Tous ces trois cas (*salle [de cinéma], salle de café, salle à manger*) sont

---

<sup>112</sup> Par exemple, si l'on prend en compte les SN1 des exemples précédents, c'est seul « la palissade en bois » qui pourrait éventuellement y figurer aussi.

toutefois en relation d'association avec un SN du contexte linguistique précédent (*cinéma, hôtel, restaurant*). Néanmoins, ils ne sont pas non plus tous au même niveau : la « salle de café » n'est qu'un méronyme *facultative*, car ni son absence mais ni son présence ne rend le tout « hôtel » atypique.

**c) SN2 « arrière-boutique »**

20) *Je ne déclinai pas les bons offices de Kostka et me laissai emmener dans un petit salon [de coiffure] où devant trois glaces étaient plantés trois grands fauteuils pivotants dont deux étaient occupés par des hommes qui avaient la tête inclinée et le visage ouaté de mousse. (...) 3 énoncés  
...; la femme essuya son rasoir avec une serviette et appela dans **l'arrière-boutique** :... (p. 22)*

21) *En fait, j'aboutis à un milk-bar ; on y faisait la queue pour obtenir du chocolat ou du lait avec des croissants et revoici les tables montées sur des échasses, les clients buvant et mangeant là-dessus ; **l'arrière-boutique** comportait bien quelques guéridons, des chaises, mais tout était occupé. (p. 250)*

Nous supposons que le SN « arrière-boutique » est identifié grâce à une association avec aux SN indéfinis « un petit salon [de coiffure] » ou « un milk-bar » mentionnés précédemment. Une arrière-boutique se trouve nécessairement en position de dépendance envers un autre élément. Nous supposons donc qu'il est possible de dire qu'une arriere boutique est une « partie de ». Aussi, il nous semble que la relation n'est pas seulement discursive, mais qu'elle est bien possible *a priori*

**d) SN parties constituantes diverses**

Les exemples suivant plus distincts l'un de l'autre, donc nous préférons traiter chacun séparément.

22) *Une fois encore je parcourus d'un œil narquois la place disgracieuse avant lui tourner le dos pour prendre la rue de l'hôtel où ma chambre était retenue pour la nuit. (...) (20 énoncés) (p. 14)*

*Je m'assis sur la chaise, le regard perdu vers les rideaux éclairés en transparence, et je réfléchis. A cet instant, des pas et des voix se firent entendre [de le] **du corridor** ;... (p. 15)*

Le SN2 le « corridor » peut être identifié par l'intermédiaire du SN1 « hôtel » mentionné précédemment. Il faut toutefois noter que cette association ne se fait pas avec l'hôtel au sens d'un établissement qui permet louer une chambre lors d'un voyage, par exemple. C'est le trait « bâtiment » qui est activé ici.

23) ... ; *a cinquante pas s'étendait une petite place, entretenue avec soin, avec plusieurs bancs, un square minuscule et, luisant faiblement au travers, les briques rouges d'un édifice faussement gothique*. (...) (37 énoncés) (p. 107)

*Lucie alors leva la tête ; elle regardait l'heure à **la tour***... (p. 108)

Cet exemple nécessite un peu plus d'inférence de la part de lecteur. Il faut se rappeler que des bâtiments, notamment des églises, en style gothiques se particularisent généralement par la présence des tours ou tourelles. Cette connaissance peut donc nous servir de support pour l'inférence du type « *un tour est une partie d'un édifice faussement gothique* ».

24) **Au foyer**, *Lucie occupait une chambre avec trois autres jeunes filles ; les visites n'étaient admises que deux jours par semaine, pendant trois heures seulement, de cinq à huit, encore le visiteur était-il tenu d'inscrire son nom à **la conciergerie, au rez-de-chaussée**, où il devait déposer sa pièce d'identité et se présenter de nouveau en s'en allant* . (p.128)

La valeur relationnelle du SN2 « la conciergerie » paraît claire : sa présence présuppose une existence d'un autre élément du type « bâtiment-institution » dont il fait partie (ici « le foyer »). Dans notre exemple l'accent est mis sur la *conciergerie* en tant que « local occupé par un concierge » plutôt que sur le « service » assuré par celui-ci. La preuve en est aussi la précision concernant sa localisation (au rez-de-chaussée) c'est pourquoi le principe de congruence ontologique (§ 4.9.1.1.) reste sauf, et la relation AA peut se faire.

Nous avons également réfléchi sur l'origine de définitude de SN « rez-de-chaussée ». Notre idée initiale était qu'il s'agit d'élément intrinsèquement unique, il s'apparaît toujours avec l'article défini. Ceci parce qu'un bâtiment ne peut avoir qu'un seul rez-de-chaussée, de ce fait il n'est plus nécessaire de chercher un antécédent. Mais finalement nous avons trouvé cet argument caduc. Puisque, par exemple « un volant » est aussi un élément unique par rapport à son « tout ». L'important est qu'il n'apparaisse comme défini qu'en relation avec une voiture. Nous supposons donc que la raison de

définitude du SN « rez-de-chaussée » est le lien associatif avec le SN « foyer » mentionné précédemment, plus précisément avec sa facette « bâtiment »<sup>113</sup>.

Autrement dit cela présuppose que les deux locuteurs sont au courant du présence d'un bâtiment (à étage).

25) ...; puis, lentement me rapprocher de l'église, m'arrêter devant, regarder les deux clochers puis monter les larges marches, passer **le porche** et entrer dans **la nef**, timidement, pour que les gens ne s'offusquent pas de ce que le nouvel arrivé ne se soit pas signé et ne soit venu ici, comme dans un parc, que pour se promener. (p. 251)

Dans cet exemple, il y a plusieurs éléments qui font une association avec le SN1 « église » certains d'eux sont en relation associative méronymique avec cette dernière

Quant au SN « le porche », il désigne une sorte d'une pièce d'entrée, donc une partie possible d'une église, mais aussi d'autres bâtiments. Par contre le SN2 « la nef » est plus particulier les deux cas précédents : il peut s'associer uniquement avec le SN1 comme « église » ou éventuellement « cathédrale ». La relation avec d'autres types de bâtiments serait inappropriée.

26) - *Justement, dis-je. On ne vous avait pas prêté d'autres pièces que celle-ci ?*

- *Non, dit-il.*

- *Et à l'hôtel ?*

- *Nous avons rendu **les chambres** ce matin.* (p. 427)

Dans cet exemple le SN2 « les chambres » est inféré du SN1 « l'hôtel ». Le SN2 « les chambres » n'est pas coréférentiel au SN « pièces » qui vient d'être mentionné. D'après nous il ne s'agit pas non plus du cas d'une « anaphore virtuelle ». Autrement dit la mention « d'autres pièces » n'est pas nécessaire pour que l'enchaînement soit correct, ce qui montre l'exemple suivant :

- *Est-ce que je peux laisser mes affaires dans la voiture ?*

- *Il vaut mieux ne pas le faire, il y a avait quelques vols récemment.*

- *Et à l'hôtel ?*

- *Nous avons rendus **les chambres** ce matin.*

---

<sup>113</sup> Le fait que l'on peut dire l'enchaînement du type *Quand vous arrivez, attendez-moi au rez-de-chaussée* avec l'article défini sans mention explicite d'antécédent est vraisemblablement la raison de dite « situation plus large » (2.3.1.1. §) : on fait allusion au bâtiment dont les deux locuteurs sont au courant.



27) ..., les deux bureaux formaient, à l'évidence, les deux seules pièces de cette maisonnette. (...) (13 énoncés) (p. 427)

« Elle n'est pas [à le] **au grenier** » ? dit soudain le garçon avec impatience, ... (p. 428)

Cet exemple nous paraît intéressant, car du point de vue du lecteur, il s'agit d'anaphore, donc du renvoi au sein du texte, tandis que du point de vue des personnages du roman c'est un renvoi situationnel. Nous privilégions toutefois ici le point de vue du lecteur et nous supposons donc que c'est une AA méronymique. Il est vrai que la propriété d'« avoir un grenier » n'est pas propre à toutes maisonnettes, mais ici il s'agit d'une maisonnette campagnarde qui est d'ailleurs précédée du déterminant démonstratif et spécifié aussi d'autres traits. En somme, nous pensons que la relation entre les deux SN est bien la relation sémantique préconstruite.

28) ..., les deux bureaux formaient, à l'évidence, les deux seules pièces de cette maisonnette. (...) (13 énoncés) (p. 427)

Nous grimpâmes ; l'unique lucarne [de le] **du toit** (avec sa vitre sale) ne donnait qu'une lueur mate, livide.

Le SN2 « toit » est en relation méronymique canonique envers son SN1 « maisonnette ».

### C) SN1 « objet » - SN2 « partie de cet objet »

Les exemples suivants 29) – 50) sont également fondés sur la relation « tout – partie ». Le référent de SN1 n'est toutefois plus un « bâtiment / pièce », mais une autre entité. Même si ce n'est pas idéal, nous avons choisi pour ce group une dénomination tout à fait générale « objet – partie de cet objet ».

#### a) SN2 « seuil »

Le SN2 « le seuil » est défini grâce à une association avec une autre entité mentionnée précédemment, à savoir « la porte ». Notons que le « seuil » est perçu comme sémantiquement dépendent de la « porte », il est toutefois difficile de dire que le seuil est une « partie » de la porte. Ontologiquement c'est plutôt une « partie inférieure de l'ouverture d'une porte ; entrée d'une maison » (le Petit Robert de poche 2009).

Néanmoins, il nous semble que du point de vue sémantique le SN « seuil » peut être appréhendé ainsi.<sup>114</sup>

- 29) *Je me rappelle encore que la lampe se balançait de-ci de-là, qu'autour de nous passèrent, avec de grands rires déplaisants, des jeunes filles qui ouvrirent la porte du foyer, je revois la perspective verticale de l'immeuble, ses murs gris et nus aux fenêtres sans rebord ;... (...) A quelques pas déjà, je me retournai et la vis sur **le seuil**, tenant sa clé, immobile, me regardant ;... (p. 111)*
- 30) *La porte ouvrait droit sur une pièce ; je restai sur **le seuil**, un peu abruti : à l'intérieur, très à l'aise autour d'une table (une bouteille débouchée y était posée, cinq types étaient assis ;... (p. 170)*
- 31) *J'ouvris la porte d'entrée. Vlasta, sur **le seuil**, se retourna une dernière fois du côté de ses amis rassemblés devant la maison (p. 226)*
- 32) *La dame en brun sourit de nouveau et alla vers la porte restée entrouverte. Elle s'immobilisa un instant sur **le seuil**, puis, fit trois quatre pas rapides et revint à reculons dans la salle où elle radossa contre le mur... (p. 254)*

#### b) SN2 « carreau »

Quant aux deux exemples suivants, où le SN « carreau » s'identifie grâce à la mention du SN « fenêtre » nous avons tout d'abord réfléchi sur le fait si en réalité il ne s'agit pas d'une relation coréférentielle<sup>115</sup>. Car, par exemple « regarder à travers les carreaux » signifie en principe « regarder par la fenêtre ». Toutefois nous supposons que c'est de nouveau le côté ontologique qui nous a fait penser cela et que du point de vue sémantique il est possible de le considérer comme une AA standard : *carreau* au sens du vitre est une partie typique de la fenêtre.

- 33) *..., je pénétrai dans la courette de la maison, dont la fenêtre (...) tamisait la lumière intérieure. Je frappai [à le] **au carreau** et quelques secondes après, un colosse s'encadrait dans l'entrée,... (p. 169-170)*
- 34) *Je posai ma serviette sur la table et j'ouvris la fenêtre. (...) (p. 14)*  
*Comme si ce lit grinçant était la voix m'appelant au devoir, je poussai un soupir, sortis mes pieds hors du lit, m'assis sur le bord, m'étirai, me passai les doigts*

---

<sup>114</sup> Au cours de notre analyse nous rencontrerons encore d'autres cas plus discutables en ce qui concerne la condition « être partie de » à laquelle devrait répondre un *méronyme* (§ 4.9.1.).

<sup>115</sup> En effet, cette interprétation se trouve dans la version tchèque du roman.

*dans les cheveux, regardai le ciel à travers **les carreaux**, et puis je me levai.* (p. 247)

Ajoutons encore une remarque par rapport à l'exemple 34). Le SN1 « la fenêtre » auquel renvoie le SN « les carreaux » (p. 247), apparaisse déjà au début du roman (p. 14), c'est là où commence le fil concernant le « logement à l'hôtel » du personnage principal du roman. Comme nous l'avons signalé au début de la partie pratique (§ 5.), cette reprise associative à travers des chapitre est possible grâce au changement des récits rétrospectifs avec ceux qui sont prospectifs, etc.

**c) SN2 « parties diverses »**

35) *Ne se doutant pas que les époux dormaient encore, il avait un matin franchi le seuil de leur chambre et était resté pantois : ils étaient couchés dans **le même lit**, non côte à côte mais tête-bêche, Cechura recroquevillé [à le] **au pied** et sa femme **à la tête**.* (p. 67)

Nous supposons que dans cet exemple la vraie raison de la définitude des SN « au pied » et « à la tête » est une *ellipse* issue des SN plus larges « au pied du lit » et « à la tête de lit » et non vraiment l'association avec le SN « lit ». Il faut admettre que selon la représentation stéréotypique que sur le référent « lit », les entités comme « tête » et « pieds » représentent bien les parties typiques de ce dernier. Nous pouvons le voir dans l'exemple que nous avons construit :

Ex. : *Dans le magasin avec le meuble, j'ai vu un très un joli lit. La tête était ornée de fleurs et les pieds en forme de patte.*

Mais il nous semble que dans cet exemple la situation est différente. On y fait allusion plutôt aux proportions du lit, en indiquant que l'une personne dormait sur l'un côté du lit et la deuxième sur l'autre côté de celui-ci. D'après nous le SN « pied » ne signifie pas en réalité l'un des (quatre) pieds sur lesquels ce lit est installé. D'ailleurs, si s'était le cas le pluriel ne serait plus vraiment approprié. En somme, selon nous, il ne s'agit pas d'une véritable AA.

36) *..., nous défilions à travers la cour pour gagner une autre baraque où l'on nous donnait chemises, caleçons, chaussettes de laine, ceinturon et **uniforme** (les écussons de **la vareuse** étaient noirs !) ; et nous parvînmes à un dernier baraquement où un sous-officier lut à haute voix nos noms, nous répartit par groupes et nous assigna chambrées et lits.* (p. 79)

Dans le contexte du « service militaire », ce qui est le cas de cet exemple, le SN « vareuse » désigne « une veste d'uniforme » (Le Robert de poche 2009). Il est donc identifié *via* la mention du SN « uniforme » du contexte antérieur.

Selon nous le SN « vareuse » peut être considéré comme une « partie » d'une uniforme, donc de l'ensemble des vêtements (militaires) réglementaires.

37) *...quelques jours plus tard, la poste me retourna une de mes lettres ; sur l'enveloppe, l'adresse était barrée et, au crayon, on avait inscrit :...* (p. 178)

Même si les SN « enveloppe » et « adresse » sont certainement identifiés grâce à la mention du SN « une de mes lettres », au départ nous avons une doute sur la nature de cette relation et nous l'explicitons sur les lignes suivantes.

Le SN « adresse » est certainement un N relationnel dans le sens des « coordonnées », mais de ce cas il réfère plutôt à une personne ou un lieu qu'à une missive. Nous supposons également que ce sens-ci ne conviendrait pas à la condition de *congruence ontologique* (§ 4.9.1.1.), car il ne s'agit pas d'une entité matérielle comme celle représentée par le SN « une de mes lettres ». En revanche il est tout aussi vrai que dans notre exemple, il s'agit d'une adresse au sens de « l'inscription », ce qui est d'ailleurs prouvé par la mention du prédicat « être barré » : une inscription nécessite un « support » sur lequel elle est écrite. En somme, nous supposons que même si l'adresse est en réalité écrite sur l'enveloppe et non sur la lettre elle-même, il est possible de dire l'adresse est une « partie de la lettre ».

Quant au SN « enveloppe » il nous semble que c'est de nouveau l'ontologie qui nous a fait douter sur son statut : en réalité c'est une enveloppe qui « englobe » la lettre. La propriété d'« englobement » répond souvent à la relation « partie-tout » c'est généralement le « tout » qui littéralement englobe ou inclut sa partie<sup>116</sup>. Cependant du point de vue sémantique le SN « enveloppe » est perçu comme « une partie de lettre ».

Pour conclure, dans le deux cas (« lettre – adresse », « lettre – enveloppe ») la relation se fait déjà au niveau des lexèmes et elle est préétablie par rapport au discours. Il s'agit donc bien d'une AA méronymique.

---

<sup>116</sup> Cela est par exemple le cas de l'association « voiture – volant », etc.

38) *Je remarque alors qu'à côté de son cheval il y a, **toute sellée, une monture** sans cavalier. L'homme me l'indique. J'engage un pied dans l'étrier et m'enlève.* (p. 190)

Le SN « étrier » désigne une partie prototypique d'une entité plus large « selle ». Le SN « selle » n'est pas mentionné explicitement dans le contexte linguistique antérieur, mais il est évoqué par la mention « d'une monture qui est toute sellée ». Cela, d'après nous rend possible la formation du lien associatif entre ces deux SN. Même si normalement on s'attend à la quantité pluriel du SN « étrier »<sup>117</sup>, le singulier nous semble possible grâce à la mention *J'engage un pied dans...* : cela précise qu'il s'agira d' « un seul pied » que le personnage engagera dedans.

39) *Comme si ce lit grinçant était la voix m'appelant au devoir, je poussai un soupir, sortis mes pieds hors [de le] **du lit**, m'assis sur le bord, m'étirai, me passai les doigts dans les cheveux, regardai le ciel à travers les carreaux, et puis je me levai.* (p. 247)

Le SN « bord » est une partie stéréotypique du SN « lit » qui vient d'être mentionné.

40) *Je passai à côté [de le] **du monument** : le piédestal soutenait un saint...* (p. 249)

Le SN « piédestal » est une partie stéréotypique du SN « monument ». Il est à noter que pour cette « partie » le choix du « tout » est particulièrement restreint. Il nous semble même que l'entité « le monument » est la seule possible pour servir d'un SN1.

41) *La Chevauchée des Rois suivit longtemps la grand-rue (effarouchée sans cesse par les voitures qui passaient), puis, à un carrefour, elle se divisa :... (...)* (6 énoncés)

*..., riait en donnant un billent au cavalier (quêteur) qui quémandait « Pour le roi, petite mère, pour le roi ! » Le billet n'avait pas plus tôt disparu dans la corbeille pendue à l'arçon qu'un nouveau héraut survenant criait à la quadragénaire qu'elle était jeune et belle, mais qu'il goûterait encore plus volontiers de sa vieille mirabelle ;... (p. 383)*

---

<sup>117</sup> Une selle a généralement une paire d'étrier.

Le SN « arçon » désigne une partie d'une entité « selle », il s'agit en principe d'une sorte de construction à l'intérieur de la selle. Dans le contexte linguistique précédent immédiat, il ne se trouve pas de candidat pour un SN1. On y trouve uniquement une mention concernant la *Chevauchée des Rois* qui évoque la présence des chevaux. Ceux-ci sont explicitement mentionnés quelque dizaine de pages auparavant.

Une telle mention quoiqu'elle ne soit qu'indirecte se trouve sur la page 190 du roman : plus précisément il s'agit de « ..., *toute sellé, une monture sans cavalier.* » (cf. ex. 38). Nous supposons que cette mention rend le pontage associatif entre « selle – arçon » possible.

42) ..., *qu'ils étaient venus dans la voiture de Zemanek et avaient été obligés de changer **les bougies** à peine sortis de Bratislava ;...* (p. 393)

Le SN « bougies » est interprété grâce à l'inférence à partir de la mention du SN « voiture ». La quantité plurielle du SN2 est importante aussi, si le SN2 était au singulier, l'article défini ne serait plus possible.

43) *Debout au bord du trottoir, Helena brandissait un micro; un fil le reliait [à le] au magnétophone qui pendait à l'épaule d'un jeune garçon en blouson de cuir et blue-jeans, **le casque d'écoute** sur les oreilles.* (p. 404)

Le SN « casque d'écoute » est identifiable grâce à la mention du SN « le magnétophone » dont il fait partie. Il est évident que l'entité « le casque d'écoute » remplit sa fonction uniquement lorsqu'il est relié à un appareil du type « magnétophone »

44) ..., *après je me suis rappelé que Jindra a toujours sur lui une vraie pharmacie, son imperméable était accroché à un portemanteau, j'ai exploré **les poches**, de fait j'ai déniché un tube,...* (p. 411)

Le SN « les poches » est inférable à partir du SN « son imperméable » dont il fait partie. Le fait que le SN « poche » est au pluriel est important, en cas du singulier, l'article défini ne paraît plus approprié.

45) *Je dis à voix basse : « Helena, Helena ! » Rien ne répondit ; seule bruissaient contre la paroi des cabinets les branches du pommier qu'un souffle d'air avait fait bouger. (...)*

..., mais je m'interposai entre elle et le battant, de sorte qu'elle dut, chancelante, se rasseoir sur **la lunette** (p. 430)

Le SN « lunette » est identifiable grâce à la mention du SN « des cabinets », dont il fait partie. Même si ce dernier est au pluriel, il désigne en principe une occurrence unique dans la situation donnée, la quantité singulière de SN « lunette » ne pose donc aucun problème dans le pontage associatif.

46) ... ; je l'emportais vers **l'appareil [téléphone]** et je trouvai l'hôpital. Ayant formé le numéro, j'entendais mon appel dans **l'écouteur**, lorsque le garçon entra en coup de vent. (p. 433)

Le SN « écouteur » est identifié par l'inférence du SN « l'appareil [téléphone] » dont il fait partie.

47) ... ; je l'emportais vers **l'appareil [téléphone]** et je trouvai l'hôpital. Ayant formé le numéro, j'entendais mon appel dans l'écouteur, lorsque le garçon entra en coup de vent. (...)

*Il m'arracha le combiné et le reposa sur **la fourchette**.* (p. 433)

Comme l'exemple précédent, aussi le SN « fourchette » est inférable à partir de la mention du SN « l'appareil [téléphone] ». Quelques précisions sont toutefois nécessaires.

Le SN « fourchette » dans son premier sens généralement ramène les associations du domaine de l'« alimentation ». Néanmoins métaphoriquement il peut également désigner un ustensile en forme de fourchette, comme celui-ci faisant partie d'un appareil téléphone fixe sur lequel on pose un écouteur.

48) ... ; dans le fond, on avait disposé quelques chaises autour d'**un tilleul** et, contre **le tronc**, appuyé une contrebasse encore dans son linceul gris ;... (p. 447)

Le SN « tronc » est identifiable grâce à la mention du SN « un tilleul » dont il fait partie.

49) ... ; à deux pas, **le cymbalum** était ouvert, un homme à blanche chemise plissée, assis, promenait en sourdine ses légers maillets sur **les cordes** ;... (p. 447)

Le SN « cordes » est identifiable grâce à la mention du SN « cymbalum » dont il fait partie. De même que dans les exemples 42) est 44) la quantité plurielle de

l'entité en position de SN2 est importante : en cas du singulier l'article défini ne serait plus possible dans le lien anaphorique associatif.

### **5.1.2. Le référent d'antécédent « animé » : parties du corps *aliénées***

Dans cette partie nous allons aborder la problématique « de partie corps d'un animé » (pdc.). Puisqu'elles sont appréhendées comme des parties *inaliénables* ou non détachables elles n'apparaissent pas aussi facilement comme des membres constituants d'une AA : cela est dû à la discongruence ontologique entre la pdc. et le référent animé.

Il faut donc que la configuration discursive soit favorable à cette *aliénation* pour qu'il y ait la relation AA. Cela est par exemple le cas de la construction dite absolue détachée (cf. Hanon, 1990 ; GMF, 2004, p. 192). Dans notre exposé, nous évoquerons également certains exemples où, selon nous, l'AA se fait aussi mais où le détachement de pdc. est effectué différemment. Seuls certains de ces moyens sont décrits dans nos sources de référence notamment dans l'ouvrage de G. Kleber (2001), par contre, d'autres ne s'y trouvent pas. Nous ne leur prêterons pas une grande attention, car dans la moitié de cas, nous ne sommes pas en mesure d'expliquer quel est le principe d'aliénation. Seul pour certains nous essayerons de proposer une hypothèse concernant la possibilité d'avoir l'article défini avec la pdc. renvoyant à un animé.

Pour une meilleure orientation dans cet exposé, nous en esquisserons la structure : les exemples sont répartis en plusieurs groupes en vertu de leur SN2 (pdc.) suivant le sens « de la tête au pied. Puisque le processus d'aliénation est pareil quelle que soit la pdc. de nombreux exemples sont traités de façon globale. Seul les exemples qui étant plus particuliers seront analysés séparément. Il se peut que ce classement ne soit pas tout à fait idéal, mais d'après nous c'était la meilleure solution.

Notons également que dans cette sous-classe de l'AA, on pourrait repérer les plus de cas étant considérés comme *cataphores associatives*<sup>118</sup>, *i.e.* les plus de cas où la pdc. précède l'antécédent animé qui est alors dans le contexte linguistique postérieur. Mais puisque ces relations fonctionnent à la base du même principe qu'AA nous ne les traiterons pas à part. Nous y ajouterons uniquement une remarque « CAT ».

---

<sup>118</sup> Qui est d'ailleurs elle-même souvent anaphorisée (cf. ex.: 57)



### Le mode d'aliénation avec pdc. en « construction absolue détachée »

Dans les exemples suivants (50–75) où il s'agit des enchaînements avec la construction absolue, l'aliénation se fait parce que cette structure en principe attire l'attention sur l'attitude du référent exprimé par le SN1. C'est ainsi qu'elle détache une pdc. et que l'emploi de l'article défini soit possible.

Notons seulement que cette construction consiste en principe de SN (ici pdc.) accompagné soit d'un adjectif, d'un S prépositionnel ou d'un participe (GMF, 2004). Dans les sources (Leeman, 2004, Kleiber, 2001) que nous avons eues pour notre disposition, l'analyse concerne seulement les cas où le SN exprimant la pdc. se trouve en tête de cette construction.

Rappelons encore un point concernant l'élément prédicatif qui suit le N en tête de cette construction : son choix n'est pas tout à fait libre et il doit répondre à l'attitude de l'animé en SN1. Ainsi on peut dire dans l'exemple 60) on peut dire ...**Jaroslav** avait quitté sa chaise ; **la tête** penchée en arrière..., mais non par ex. : \* ...; **la tête** grande.

#### A) SN1 « animé » - SN2 « tête »

##### a) SN2 « tête / visage / etc. »

- 50) *Kostka et moi prîmes congé l'un de l'autre en nous serrant la main et **je** m'installai, **la tête** reposant sur le coussinet qui servait d'appui,...* (p. 22)
- 51) *C'est ainsi que **je** me suis tenu (tous, **nous** nous sommes tenus ainsi), **la tête** constamment basse, devant la Révolution et son Parti,...* (p. 75)
- 52) *Au retour, j'aperçus autour du lit d'Alexej une escouade de copains à moitié vêtus qui sans bruit se gondolaient. Je compris : **Alexej** (couché sur le ventre, sous sa couverture, **la tête** enfouie dans le polochon) dormait comme une souche.* (p. 178)
- 53) *A cela s'ajoutait le récit d'une paysanne du même endroit : un après-midi qu'**elle** vaquait dans la cour, avait surgi une gamine d'une vingtaine d'années, manteau très usé, lui demandant, **la tête** baissée, un morceau de pain...* (p. 320)
- 54) *Et le même jour le président du Comité national vint me présenter **Lucie**. Je me souviens bien ce jour. La fin de novembre approchait et, après des semaines de soleil, l'automne venait juste de montrer son visage de vent et de pluie. Il bruinaut. Dans un manteau marron, valise au bout du bras, **la tête** penchée et les yeux indifférents, **elle** était à côté du président.* (p. 328) CAT

- 55) ...un nouveau héraut survenant criait à la quadragénaire qu'elle était jeune et belle, mais qu'il goûterait encore plus volontiers de sa vieille mirabelle ; **la tête renversée**, **il** fit semblant de boire, une paume en conque appliquée aux lèvres. (p. 383) CAT
- 56) Zemanek marchait raide, **la tête blonde** relevée fièrement (victorieusement),... (p. 408)
- 57) Il y avait un bon moment que Jaroslav avait quitté sa chaise ; **la tête penchée en arrière**, il appuyait son violon, au mépris de tous les principes, très bas contre sa poitrine et,... (p. 449)

Ajoutons encore quelque précisions par rapport au certains exemples susmentionnés. D'abord quant au 51) : ..**je me suis tenu** (tous, **nous nous sommes tenus ainsi**), **la tête constamment basse**,... Il y a en principe deux entités auxquelles la pdc. en SN2 pourrait référer. L'une est au singulier mais l'autre au pluriel. Le fait que l'enchaînement reste correcte malgré la quantité singulière du SN2, est probablement lié la nature du SN « tête » : elle désigne une « partie unique » par rapport à son « tout ». Même si la comparaison avec l'exemple suivant peut sembler quelque peu curieuse, nous supposons qu'elle va dans le sens de notre hypothèse : *Le volant des voitures était en métal* (Kleiber, 2001, p. 274). Or, de même que le SN2 « tête », le SN2 « volant » représente également une partie unique dans le cadre représenté par son SN1.

Le deuxième cas que nous voulons commenter est celui du 56) (« Zemanek – tête blonde »). Il nous semble que le SN2 n'est pas seulement *le N* « la tête » mais aussi l'adjectif épithète « blonde » qui est y attaché. Autrement dit, que la classe de N est restreinte par l'emploi modificateur adjectival à *le N +adj*. Dans ce cas, on peut se demander si la relation reste toujours prototypique ou si elle est seulement construite par le discours.

Il faut noter que l'entité en SN1 est un N propre, ce qui est en quelque sorte semblable à l'emploi d'un déterminant défini en SN1 : il ne s'agit pas d'un individu quelconque mais d'un individu bien spécifié. Par ailleurs, notons que le lecteur dispose déjà des connaissances sur le personnage de Zemanek, et par ailleurs aussi une information concernatn ses cheveux, à savoir qu'ils étaient « jaunes »<sup>119</sup>. Par ailleurs

---

<sup>119</sup> « Il était là et il se ressemblait absolument : ses cheveux jaunes étaient toujours jaunes,... » (p. 392.)

l'enchaînement du type : \**Zemanek marchait raide, la tête blonde* sans d'autre compléments nous ne semble pas vraiment approprié parce que l'adjectif « blonde » n'exprime pas une attitude du référent animé.

**b) SN2 « yeux »**

58) Helena se remit debout, **les yeux** brillants ; elle ébaucha maladroitement les mouvements ondulants d'un twist... (p. 302)

59) Et le même jour le président du Comité national vint me présenter Lucie. Je me souviens bien ce jour. La fin de novembre approchait et, après des semaines de soleil, l'automne venait juste de montrer son visage de vent et de pluie. Il bruinaît. Dans un manteau marron, valise au bout du bras, la tête penchée et **les yeux** indifférents, elle était à côté du président. (p. 328) CAT

**c) SN2 autres « cheveux / front / nuque »**

60) ..., mais les gosses savaient bien que c'était elle, la sauvageonne qui marchait sur les crêtes, **les cheveux** fous, et chantait. (p. 321)

61) ..., enfin j'étais seule dans le vide de cette pièce, effondrée sur une chaise, **le front** sur la table, et je suis restée ainsi un moment. (p. 411)

62) J'invitai à prendre place ; il s'exécuta (un coude sur la table, **le front** plissé, l'air content, il contemplait le feuillage du tilleul embrasé de soleil), je déposai l'enveloppe devant moi et demandai :... (p. 423)

63) « Qu'est-ce que tu as ? » lui demandai-je ; **le front** en suer, il tenait empoigné le haut de son bras gauche. (p. 453) CAT

64) ... ; il bombait toujours la poitrine, **la nuque** toujours crispée en arrière ;... (p. 392)

**B) SN1 « animé » - SN2 « bras »**

**a) SN2 « main / bras »**

65) Nul ne cassa le jeu : ni le discipliné et résigné rédacteur de manifestes en faveur de la paix, Bedrich, qui maintenant, grave et digne, suivait le train lent de tout un chacun, ni Josef le fils de fermier, ni ce Petr Pekny qui ne m'aimait pas, ni le vieil Ambroz qui trottait raide, **les bras** croisés derrière le dos, ni le rouquin Petran dont le fausset couinait suraigu, ... (p. 153)

- 66) *Une quinzaine de jours **me** furent nécessaires pour m'habituer tant bien que mal à l'épuisant labeur de la mine, **les mains** crispées sur un lourd marteau piqueur dont je sentais la vibration me secouer la carcasse jusqu' à la reprise du lendemain matin.*  
(p. 80)
- 67) *..., seul sans arme au milieu des autres soldats, **il** exécutait les commandements d' « arme sur l'épaule » et de « reposez arme » avec une impeccable perfection, mais **les mains** vides.* (p. 89)
- 68) *Cela m'excitait à la folie, ce dévouement mêlé de pudeur ; quand je me rapprochai, **elle** se recroquevilla, **les mains** plaquées sur le pubis ...* (p. 164)
- 69) ***Je** m'approchai du lavabo, me débarrassai de ma veste de pyjama et ouvris le robinet à fond ; **les mains** en\_conque sous le jet, à coups précipités,...* (p. 248)
- 70) *..., pria Helena et, **la main** tendue dans ma direction, **elle** répéta : « Viens auprès de moi ! »* (p. 296) CAT

**b) SN2 « doigt / coude / poignet »**

- 71) *..., quand soudain Zemanek, **le doigt** pointé dans leur direction, me dit :...*  
(p. 404)
- 72) *Ces mots plongèrent Helena dans une méditation sérieuse (elle était assise sur le divan, les pieds au sol, légèrement écartés, **les coudes** s'appuyant sur les genoux, le verre vide dans sa main droite) et elle conclut en disant tout bas :...*  
(p. 299)
- 73) *Puis **il** recula encore, comme sur un ring, **les poings** devant le visage dont on ne voyait plus que les grandes oreilles trop roses.* (p. 435-436)

**C) SN1 « animé » - SN2 « jambes »**

**c) SN2 « genoux / pieds »**

- 74) *Ces mots plongèrent Helena dans une méditation sérieuse (elle était assise sur le divan, **les pieds** au sol, légèrement écartés, les coudes s'appuyant sur les genoux, le verre vide dans sa- main droite) et elle conclut en disant tout bas :...*  
(p. 299)

**D) SN1 « animé » - SN2 « autres parties du corps »**

Il nous semble pertinent d'attirer attention aux exemples suivants, car ils nous paraissent plus spéciaux que les cas précédents.

75) *Lorsque **nous** remontâmes, le corps endolori, les sous-officiers qui nous attendaient nous firent mettre en colonne et nous ramenèrent à la caserne;*  
(p. 80)

Comme dans les cas précédents, l'entité « corps » en position de SN2 est exprimée par la construction absolue. Elle apparaît donc comme autonome par rapport à l'entité en SN1 « nous ». Jusqu'à maintenant cela ne paraît pas poser de problème. Toutefois suite à l'observation de l'entité en SN2, on s'est aperçu que ce n'est pas vraiment une pdc. qui est mentionnée mais le « corps » même. Est-il donc possible de l'assimiler aux exemples précédents avec de véritables pdc. ? Il nous semble que la réponse est positive. Dans l'optique de ces relations le SN « corps » se comporte de la même manière que les pdc.

Ainsi, lorsque le contexte ne fournit pas d'élément permettant le détachement par rapport au référent animé en SN1, le SN2 « corps » exige aussi la présence du déterminant possessif. Nous supposons que cela est causé par l'irrespect de la *congruence ontologique* : le « corps » n'a pas de facette « intensionnelle », il possède uniquement la « forme + matière », comme c'était le cas avec les pdc.

Une autre particularité de cet exemple réside dans le fait que le SN1 qui est au pluriel sert de support au SN2 au singulier. Cela nous semble toutefois acceptable : le singulier met l'accent sur le fait que tout un chacun (des soldats-mineurs) a souffert de tels troubles.

76) *Les chevaux des deux écuyers pressaient de chaque côté la monture royale, ce qui faisait que les trois cavaliers se touchaient presque, botte contre botte (leurs **bêtes** [chevaux] avaient, au poitrail, un vaste cœur en pain d'épice couvert de menus miroirs et nappé d'un sucre coloré, au front des roses de papier, les **crinières** tressées de faveurs multicolores).* (p. 384)

Cet exemple représente le référent du SN1 animé « animal », tandis que tous les cas précédents concernaient le référent « humain ». De plus le SN2 « crinière » est assez particulier : au sens propre le SN2 « crinière » ne peut pas figurer que par rapport à un cheval.

Quant aux SN « au poitrail » et « au front » qui sont également présent dans cet exemple, nous supposons qu'il s'agit aussi de l'AA. Néanmoins nous ne sont pas sûr quant à la vraie raison de leur aliénation. Notre idée est que c'est probablement le rôle de la préposition qui les sépare de leur tout « bêtes » et ainsi elle les présente comme les pdc. détachées. Quant à la quantité de ces SN nous supposons que ce cas est semblable à l'exemple précédent (ex. 75) : il s'agit des parties « uniques ».

#### Autres modes d'aliénation d'une pdc.

« perception / vision »

77) *Je l'ai dessinée avec l'allure qu'elle avait à cette époque-là, elle est sûrement moins bien aujourd'hui, mais dans ce temps-là elle était déjà pas mal rembourrée, comme vous voyez principalement d'après **les hanches** (il les montrait de l'index). (p. 134-135)*

78) Ex. : *Elle gisait sur le ventre en travers du divan, fatiguée, épuisée. Sur son dos on voyait un grain de beauté et plus bas, sur **les fesses**, les traces rouges des coups. (p. 295)*

79) *Puis il recula encore, comme sur un ring, les poings devant **le visage** dont on ne voyait plus que **les grandes oreilles** trop roses. (p. 435-436)*

Nous supposons que dans ces trois cas le lien anaphorique associatif est possible parce que les pdc, en SN2 sont aliénées par une perception ou vision opérée sur une « zone corporelle ». Plus précisément dans l'exemple 78) et 79) c'est grâce au verbe *voir*.

Dans l'exemple 78) nous pouvons également nous apercevoir du possessif accompagnant le SN « dos ». Nous supposons que ce déterminant souligne le lien de dépendance envers le référent animé, mais que son emploi n'est pas tout à fait indispensable<sup>120</sup>. L'enchaînement nous paraît tout aussi correct avec l'article défini, car le verbe « voir » même s'il ne se trouve qu'après attire notre regard sur cet élément immédiatement précédent.

Par contre, dans 77) on ne parle pas vraiment de pdc. d'un *animé* mais plutôt des pdc. d'un personnage sur le tableau et on fait un commentaire par rapport à ses

---

<sup>120</sup> Par contre, il nous semble, par ailleurs, que les deux SN2 de cet exemple pourraient être accompagné aussi de possessif. Ce déterminant soulignerait une dépendance envers le SN1 animé. Notons que c'est la façon dont on l'exprime la version tchèque.

proportions. L'emploi du possessif y serait effectivement possible aussi, mais il mettrait accent justement sur le corps d'un animé.

80) *On n'entendait plus que le cymbalum et la basse, tandis que le second violon prenait le poignet gauche de **Jaroslav** ; et longtemps, très longtemps, il le garda dans sa main ; ensuite il lui souleva les paupières et lui examina les yeux ; puis il toucha son front moite. « **Le cœur** ? demanda-t-il. - **Le bras et le cœur** », répondit Jaroslav, et il était vert. (p. 454)*

Ce cas est selon nous pareil comme l'exemple 27) (p. 94) : du point de vue du lecteur il s'agit d'une AA, mais du point de vue des personnages du roman c'est le cas de la deixis.

Autres cas du lien avec pdc. :

Comme il a été signalé, dans nos sources de référence, on n'y traitait que les cas où le SN exprimant la pdc. se trouve en tête de la construction absolue détachée. Prenons pour illustration quelques-uns.

Dans certains cas, une pdc. est exprimé par le S prépositionnel accompagnant le SN en tête d'une construction absolue. Nous supposons que c'est probablement le rôle de la préposition qui en quelque sorte active le détachement de cette pdc. par rapport au SN1 « animé ».

81) ***Un caporal** (le chef de notre chambrée) s'amena du couloir dans la piaule, une énorme marmite pleine d'eau entre **les bras** ;... (p. 178)*

82) *Et dix minutes plus loin, l'eau de la Morava. **Je** me suis couché sur la berge. La boîte à violon sous **la nuque**. (p. 441)*

Il nous semble que l'aliénation fonctionne aussi de la même façon, si le S prépositionnel se trouve sur d'autres positions :

83) *Le vieil homme ayant un peu bonimenté dut finalement se résoudre à remmener la femme masquée. Alors il fit venir **Vlasta**. Sur **la tête**, une couronne tressée. (p. 224)*

84) ***Il** les portait courts et ramenés sur **le front**, comme la mode l'exigeait ;... (p. 392)*

85) *Depuis très longtemps je n'avais pas tenu de clarinette entre **les mains**, mais comme je connaissais bien l'air avec lequel nous attaquâmes je vainquis vite mon trac,...* (p. 447)

## 5.2. Les anaphores associatives « locatives »

Les AA locatives se particularisent par le fait que leur SN1 est appréhendé comme un « lieu » où une entité en SN2 se trouve localisée. L'important est que le SN2 est indépendant du SN1, et il peut se donc être situé ailleurs : l'effacement du SN1 n'entraîne pas nécessairement l'effacement du SN2. Toutefois pour que l'on puisse parler d'une AA, il faut que ce « lieu » soit connu pour pouvoir normalement accepter cette entité.

Nous traiterons d'abord les exemples du lieu « non-tridimensionnel » et ensuite nous passerons la conception standard du lieu. Les exemples sont rangés selon la page du roman.

### a) SN1 « Lieu 'non-tridimensionnel' » - SN2 « objet »

86) *..., un jour anniversaire de la Libération il y avait un grand meeting sur la place de la Vielle-Ville, notre Ensemble était lui aussi de la fête, nous allions partout en groupe, petite cohorte parmi des dizaines de milliers de gens, sur **la tribune** nos hommes d'État et aussi des étrangers,...* (p. 31)

87) *Privé du droit de poursuivre mes études, je perdais le bénéfice du sursis d'appel au service militaire et je n'avais plus qu'à attendre l'incorporation ;... (...)*  
3énoncés (la même phrase complexe)  
*..., après une nuit blanche en chemin de fer, j'échouai dans **la caserne** d'un faubourg inconnu et laid d'Ostrava.* (p. 78)

Nous supposons que dans l'exemple 86) le SN2 « tribune » est défini par la mention du SN1 « grand meeting ». D'après nous, cet exemple peut être assimilé au cas de la relation « pique-nique – bière » qui était évoquée dans la partie théorique plus haut (§ 4.9.2.), dans la mesure où le « grand meeting » est un *lieu* privilégié pour la « tribune ».

Il nous semble que cela pourrait aussi être l'explication pour la définitude du SN « caserne » dans l'exemple 87). Toutefois nous admettons avoir plus d'hésitations par rapport à ce dernier, donc au fait s'il l'on peut le considérer comme une AA locative. En somme, nous pensons que le SN « caserne » est certes défini par la mention préalable du « service militaire », car l'absence de ce dernier rendait l'emploi de l'article défini



inapproprié<sup>121</sup>. Toutefois, il paraît plus difficile de dire que le « service militaire » est un « lieu » ou « espace » où se trouve, entre autres une caserne.

a) SN1 « Lieu » - SN2 « objet »

88) ... ; les raisons m'en échappaient, car il m'était arrivé des choses bonnes ou mauvaises dans cette ville comme dans toutes les autres,... (p. 13)

*Je tremblais maintenant à l'idée qu'il eût pu se remarier, circonstance qui compliquerait l'accomplissement de ma demande, et je pressai le pas en direction de l'hôpital.* (p. 16)

Le SN2 « hôpital » est inférable grâce à la mention du SN1 « ville » qui représente l'espace privilégié pour sa localisation.

89) ...il me restait à passer chez le coiffeur, vu que j'avais une barbe indésirable. « A la bonne heure, fit Kostka, je vais vous procurer un rasage de faveur ! » Je ne déclinai pas les bons offices de Kostka et me laissai emmener dans un petit salon où devant trois glaces étaient plantés trois grands fauteuils pivotants dont deux étaient occupés par des hommes qui avaient la tête inclinée et le visage ouaté de mousse. (...) (p.21-22) (46 énoncés)

*Puis elle se courba au-dessus [de le] du lavabo, avec deux doigts fit tomber du rasoir un paquet de mousse, se redressa et fit légèrement pivoter le fauteuil ;...* (p. 23)

Le SN2 « lavabo » désigne un objet qui se trouve normalement dans un « salon (de coiffure) » qui vient d'être mentionné. C'est pourquoi l'emploi de l'article défini est tout à fait possible.

90) ..., un jour anniversaire de la Libération il y avait un grand meeting sur la place de la Vielle-Ville, notre Ensemble était lui aussi de la fête, nous allions partout en groupe, petite cohorte parmi des dizaines de milliers de gens, sur la tribune nos hommes d'État et aussi des étrangers, beaucoup de discours et beaucoup d'ovations, puis Togliatti à son tour s'est approché [de le] du micro pour une brève allocution en italien (p. 31)

---

<sup>121</sup> La précision concernant la localisation à savoir *d'un faubourg inconnu et laid d'Ostrava*, selon nous ne suffit pas pour la justification de l'article défini.

Nous supposons que la définitude du SN « micro » provient de la mention du SN « tribune » : celle-ci représente le lieu typique pour prononcer un discours, c'est-à-dire aussi pour la localisation du « micro ». Nous pensons donc que la mention des SN « discours » ou « allocution » rend le contexte encore plus favorable pour cette association. Mais en même temps, nous pensons que la seule mention du « discours », par exemple, ne suffirait pas pour justifier l'emploi de l'article défini ce SN2 : un discours peut être prononcé ailleurs, sans microphone.

91) ...; *toute cette périphérie ostraviennne* interminable, où se mêlent étrangement *les usines et la nature, les champs et les décharges d'ordures, les bouquets d'arbres et les terrils, les grands immeubles et les maisonnettes champêtres, m'attirait et me troublait d'extraordinaire façon ;... (p. 103)*

Quant à cet exemple il nous semble que les SN définis en gras sont en emploi générique qui est proche à un exemple du type « *En Inde, les vaches sont sacrées* » (Charolles, 2002, p. 20) : la classe est restreinte à un univers de discours (*Inde, périphérie ostraviennne*). Les SN définis de notre exemple ne paraissent pas renvoyer aux usines ou aux champs (etc.) concrets. Autrement dit malgré un certain lien stéréotypique entre les éléments du texte, nous ne pensons pas qu'il s'agit de l'anaphore associative.

De plus, ces SN n'ont pas probablement tous la même valeur, par exemple l'expression « nature » est une notion plutôt abstraite si elle réfère à « tout ce qui existe dans l'univers hors de l'être humain et de son action » (Petit Robert de poche, 2009) et dans ce sens large elle est accompagné presque uniquement avec par l'article défini : il n'a pas besoin d'une autre identification.

Toutefois à condition que nous prenions en compte que la définitude des SN en question ne provient pas de l'emploi générique, on le considérait probablement comme une AA locative. D'abord, en ce qui concerne le SN1, son référent « une périphérie dans les environs de la ville d'Ostrava » désigne l'une des villes tchèques réputée de son industrie minière, les SN2 désignant cette facette du paysage paraissent être bien ancrés dans la représentation stéréotypique que l'on a sur le SN1. Les SN2 relevant du domaine « nature » le sont un peu moins. Nous pouvons également nous apercevoir que tous ces SN2 sont regroupés en « paires » qui mettent en contraste les deux champs sémantiques (*les usines et la nature, les champs et les décharges d'ordures*, etc.), dont nous prévient une phrase introductrice « *où se mêlent étrangement...* ». Cet obstacle

pourrait être levé, par la solution proposée par M. Salles (2006) évoquée plus haut (§ 4.6.3.5.) : elle souligne que l'énumération de diverses « parties » fait le contexte relativement favorable pour l'AA. Mais dans ce cas l'association entre le SN1 « périphérie ostravienne » les SN2 (« la nature », « les champs les bouquets d'arbres », « les maisonnettes champêtres ») serait, selon nous, discursives et elle mettrait en cause la thèse lexico-stéréotypique que nous avons privilégiée.

92) ... ; elle allait pénétrer la cour **du cinéma** ; pourquoi, en la croisant, n'ai-je pas continué mon chemin ? fut-ce grâce à l'oisiveté étrange de ma flânerie ? (...)  
(p. 105)

... ; puis toujours sans hâte, elle s'en éloigna et franchit la porte ouverte par où l'on accédait [à le] **au guichet**. (p. 106)

Le SN « guichet » est identifié grâce à l'inférence de mention du SN « cinéma » qui représente un lieu typique pour sa localisation. Nous pensons également que le SN2 « guichet » n'est pas un N relationnel et donc que sa présence n'est pas nécessairement dépendante de celle d'une autre entité.

93) Sur ce, la jeune fille pénétra dans **la salle [de cinéma]** ; je fis de même ; dans ce local à moitié vide, les numéros portés sur les billets perdaient leur sens, chacun s'asseyait ou il voulait ; je me glissai dans la même rangée que Lucie et pris place à côté d'elle. Puis éclata la musique criarde d'un disque fatigué, l'obscurité se fit et les publicités apparurent sur **l'écran**. (p. 109)

Dans cet, exemple le SN « écran » représente selon nous une entité locative ontologiquement autonome par rapport au cinéma. Autrement, il ne s'agit pas d'un méronyme ou une partie du cinéma. Il en irait toutefois autrement en cas de relation « ordinateur – écran », par exemple, où la dépendance est plus évidente.

En somme, même si la fonction d'un écran, *i.e.* la surface sur lequel on peut projeter des images, se manifeste très bien justement au cinéma, un écran peut être installé aussi ailleurs. De plus c'est plutôt un « écran » qui détermine la fonction du cinéma qu'à l'inverse.

94) *La porte s'ouvrit mais Lucie restait cachée derrière et je n'avais devant moi que **la chambre** elle-même, à première vue sans aucun rapport avec une chambre de foyer ; j'aurais pu me croire dans une pièce préparée pour je ne sais quels rites religieux : **la table**<sup>1</sup> resplendissait d'un bouquet de dahlias, deux grands ficus s'élançaient au voisinage de la fenêtre, et partout (sur **la table**<sup>2</sup>, sur **le lit**, sur le plancher, derrière **les cadres**) c'était une jonchée de brins verts (qu'aussitôt je reconnus pour l'asparagus) comme si on attendait la venue de Jésus-Christ sur son ânon. (p. 143)*

Dans cet exemple nous pouvons repérer plusieurs éléments qui sont interprétables grâce à l'association avec le SN « chambre ». Certains d'eux (fenêtre, plancher) ont déjà été traités plus haut, dans le cadre des AA méronymiques. Par contre les SN en gras représentent une AA locative : il ne s'agit pas d'entités ontologiquement dépendantes de celle exprimée par le SN1 « chambre ».

Tout d'abord, en ce qui concerne le SN2 « la table », nous pouvons nous apercevoir qu'il est effectivement mentionné deux fois dans ce passage : le SN2 « la table<sup>1</sup> » renvoie au SN1 « la chambre », tandis que le SN « la table<sup>2</sup> » est probablement une reprise coréférentielle du premier et il s'agit donc d'une simple anaphore fidèle.

En suite les SN « lit » et « cadres » (au sens de « tableaux ») renvoient au SN « chambre » qui représente aussi un lieu de leur localisation typique. Nous admettons toutefois que le lien associatif entre le SN1 « chambre » et le SN2 « cadres » paraît moins évident : le rôle de la configuration discursive (énumération de plusieurs entités) est donc indéniable ici. Nous pensons toutefois que la relation avec le SN2 « cadre » peut être comprise comme une AA locative facultative : il s'agit d'une relation « possible *a priori* » (4.6.3.2.).

95) *...c'était tout au bout de **la caserne**, là où il n'y avait plus que **l'infirmerie**; cinq petits mètres séparaient le grillage de la première maison basse de l'agglomération, où habitait un mineur que nous connaissions;... (p. 155)*

Si l'on comprend le SN « la caserne » comme le complexe militaire où se trouve non seulement le logement des soldats, il est possible de considérer le SN « infirmerie » comme une AA locative. Le SN2 « infirmerie » désigne un local pour soigner les malades qui fait souvent partie d'un complexe plus vaste, tel que les casernes, par exemple.

96) *Au retour, j'aperçus autour **du lit d'Alexej** une escouade de copains à moitié vêtus qui sans bruit se gondolaient. Je compris : Alexej (couché sur le ventre, sous sa couverture, la tête enfouie dans **le polochon**) dormait comme une souche.* (p. 179)

Le SN « polochon » est défini par la mention d'un SN « lit » qui signifie un lieu typique pour la localisation de celui-ci.

97) *Derrière **la vieille maison** basse ou nous logeons, **le jardin** est plein d'odeurs campagnardes d'autrefois. Sous le poirier, il y a un banc en bois.* (p. 207)

Le SN1 « (derrière) la vieille maison » fait, selon nous, naître une association avec le SN2 « jardin ». Le SN1 précise le lieu où ce jardin se trouve.

98) *Derrière la vieille maison basse ou nous logeons, **le jardin** est plein d'odeurs campagnardes d'autrefois. Sous **le poirier**, il y a un banc en bois.* (p. 207)

Le SN « poirier » est identifié grâce à la mention du SN « jardin ». Selon nous, il est important dans ce cas de nous apercevoir du déterminant du SN1 qui est défini : son emploi généralement permet les associations plus particulières. Toutefois nous supposons que la raison principale de pour l'emploi de l'article défini résulte notamment de style de littéraire. La présence du « poirier » nous est présentée comme si nous avons déjà certaines connaissances de son existence. Il nous semble que cela est causé entre autre par sa position en tête de la phrase (comme un thème)

99) *Le restaurant avait déjà ouvert ses portes, mais **la salle à manger** était vide : il n'était que midi moins le quart. **Les tables** étaient mises ;...* (p. 269-270)

Le SN1 de cet enchaînement est probablement la « salle à manger » bien qu'en cas de son absence le SN « restaurant » pourrait aussi occuper cette fonction. En somme, nous pensons que le SN « tables » sont défini grâce à la mention de la « salle à manger » : car les tables qui sont mises se trouvent dans cette salle et non dans d'autres pièces du restaurant (la cuisine, par ex.).

100) ***Le restaurant** avait déjà ouvert ses portes, mais la salle à manger était vide : il n'était que midi moins le quart. (...) Quelques minutes plus tard, un garçon*

*apparaissait dans la porte de **la cuisine**, son œil las traînait un moment autour de la salle,... (p. 269-270)*

Le SN « cuisine » est identifié grâce à la mention d'un SN « restaurant » : celle-ci effectivement présuppose une présence de la cuisine. Nous comprenons qu'une cuisine se trouve généralement dans un bâtiment, autrement dit qu'elle fait partie de ce bâtiment. Nous supposons toutefois que du point de vue sémantique, le SN « cuisine » n'est pas le N relationnel, donc qu'il n'est pas perçu comme un méronyme. Il s'agit donc d'une AA locative.

101) ... ; *elle se rapprocha de **la bibliothèque** et pouffa de nouveau devant les titres au dos **des livres** : la Bible, l'institution de Calvin, Les Provinciales de Pascal, les ouvrages de Hus ;... (p. 303)*

Le SN « livres » est accompagné du déterminant « des ». Cette forme équivaut le déterminant indéfini au pluriel ainsi que l'article défini précédé la préposition *de*. Nous pensons qu'il s'agit effectivement du deuxième cas. Si notre hypothèse est correcte et que le SN « livres » soit défini grâce à la mention antérieure du SN « bibliothèque », il s'agit d'une AA locative canonique.

Le SN2 « livres » désigne une entité indépendante de celle désignée par le SN « bibliothèque » : les livres peuvent bien être rangés ailleurs tout en pouvant servir à sa fonction principale « être destinés pour la lecture ». La suppression du référent « bibliothèque » n'a pas forcément pour l'effet la suppression du référent « livres ».

102) ..., *enfin j'étais seule dans le vide de **cette pièce**, effondrée sur une chaise, le front sur **la table**, et je suis restée ainsi un moment. (p. 411)*

Le SN2 « table » représente un objet que l'on peut normalement trouver dans une pièce représentée par le SN1, c'est pourquoi il est accompagné de l'article défini.

Nous pouvons également nous apercevoir de la mention d'un SN « chaise » qui est toutefois employé avec l'article indéfini. La raison en est soit l'interprétation partitive du type *un des N*, donc la mise l'accent sur le fait que dans cette pièce-là, il y en a probablement plusieurs<sup>122</sup>. Soit le fait qu'il s'agit d'une chaise indéterminée sur laquelle une personne s'assoit. Néanmoins, aucun de ces deux cas n'est selon nous considérée

---

<sup>122</sup> Dans ce cas on ne connaît pas toutefois le nombre précis : ce cas n'est donc pas tout à fait le même comme la relation « voiture – une roue » désignant une des roues d'un ensemble précis (cf. § 4.3.2.)

comme une AA. Il en irait autrement s'il y avait l'article défini, qui nous paraît tout aussi possible.

103) *Je pénétrai dans le bureau ; dès le pas de la porte, j'avais repéré le téléphone sur une des tables.* (p. 432)

Le SN « téléphone » désigne un objet typiquement présent dans un local, désigné par un SN « bureau ».

104) *Je passais dans l'autre pièce ; ici, le bureau ne comportait qu'un tiroir, ouvert, certes, mais contenant seulement quelques photos et un coupe-papier.* (p. 433)

Il paraît que le que le SN « bureau » de l'exemple 103) et 104) sont les expressions polysémiques et donc qu'ils ne sont pas coréférentiels. Dans cet exemple le référent du SN « bureau » est une table sur lequel on travaille tandis que dans l'exemple 103) le sens du « bureau » referait à « un lieu du travail administratif », autrement dit à une pièce où de telles tables sont souvent installées.

Nous supposons que le SN « autre pièce » désigne aussi un lieu du travail administratif donc le lieu qui est caractérisé, entre autres, par la présence des « bureaux-tables ». Toutefois comme cette table peut bien servir à sa fonction lorsqu'elle se trouve aussi dans d'autres locaux, elle est perçue comme autonome.

105) *Elle était dans la cuisine. Au-dessus [de le] du fourneau.* (p. 437)

Le SN2 « fourneau » est identifiable grâce à la mention du SN1 « cuisine ». Nous pouvons par ailleurs noter que, si le N2 « fourneau » dans cet exemple a le sens d'une cuisinière il est en relation locative canonique avec le SN1 « cuisine ». Par contre, si le SN2 « fourneau » désignait le four, c'est-à-dire un ustensile pour rôtir, la relation serait plutôt facultative : le four est élément « optionnel », son absence ainsi que son présence ne rend pas une cuisine atypique.

### **5.2.1. Cas plus discutables : nature de la relation entre SN1 et SN2**

Sur les lignes suivantes nous présenterons une analyse des exemples qui nous paraissent plus difficiles à classer. Il s'agit notamment de cas où nous particulièrement hésitons sur le statut sémantique d'une entité en SN2 et donc sur la nature de la relation

même. Plus précisément nous nous demandons notamment s'il s'agit d'une AA *locative* ou *méronymique* ou même un tout autre type de relation<sup>123</sup>.

106) *Ayant poussée la table vers le lit, je tentai de m'asseoir sur celui-ci, (...) il ne pourrait servir que malaisément de siège, mais qu'en outre il remplirait de façon douteuse son office de lit. Je m'y appuyai sur les poings ; après quoi je m'y étendis en soulevant avec précaution mes pieds chaussés afin d'éviter de salir couverture et drap. **Le matelas** se creusant sous mon poids,...* (p. 14)

Le SN « matelas » est inférable à partir du SN « lit » qui vient d'être mentionné. Quant à cet exemple nous avons toutefois les doutes si l'on peut le considérer comme une AA *méronymique* ou *locative*. Même si nous avons opté plutôt pour la première solution, nous n'en sont pas tout à fait sûrs. Explicitons néanmoins notre raisonnement.

Si l'on comprend le SN « lit » uniquement comme une armature du bois ou du métal, par exemple, aux quatre pieds, le matelas ne représente pas une véritable partie d'un lit. C'est plutôt une pièce de literie généralement posée sur celui-ci. Il peut également remplir sa fonction, donc être utilisé pour « le sommeil » ou « le repos », indépendamment d'un lit, c'est-à-dire même si l'on le poserait hors de celui-ci.

En revanche, si l'on comprend le SN « lit » non seulement comme une armature du bois (etc.) avec l'ensemble de literie ou l'on peut dormir ou se reposer<sup>124</sup>, le SN « matelas » pourrait être considéré une « partie de » celui-ci. Nous supposons que c'est probablement le cas de cet exemple. Il en va de même avec l'enchaînement du type « *Assied-toi sur le lit* », qui ne veut pas dire qu'il faut enlever tout l'équipement d'un lit et s'asseoir sur ce qui est au-dessous. Nous supposons donc que le « matelas » peut être sémantiquement compris comme une partie de lit.

107)« *Vous n'habitez ici ?* » dis-je effrayé. Il m'assura que si, **un studio dans un immeuble neuf**, mais qu'il « est pénible de vivre en solitaire ». (...) (20 énoncés) (p. 17)

« *Écoutez, venez un moment chez moi, avant que je ne parte.* » Sortis de l'enceinte de l'hôpital, nous parvînmes bientôt à **un groupe d'immeubles neuf** qui, l'un a côté de l'autre, jaillissaient sans harmonie d'un sol poussiéreux (...). Nous franchîmes une porte, montâmes un escalier trop étroit (***l'ascenseur*** ne

<sup>123</sup> Les exemples sont classés selon leur ordre d'apparition dans le roman.

<sup>124</sup> C'est vraisemblablement comme y fait allusion la mention de « office de lit ».



*marchait pas) et nous arrê tâmes au troisième étage où je reconnus le nom de Kostka sur la carte visite. (p.18)*

Si l'on considère que la mention du S prépositionnel « chez moi » est une reprise coréférentielle de SN « un studio (dans un immeuble neuf<sup>125</sup>) » qui était mentionné auparavant, l'antécédent potentiel (*immeuble neuf*) semble être de nouveau activé. Il s'avère donc être apte à servir de support à l'association avec le SN « ascenseur » mentionné plus tard.

En admettant que ce cas représente bien une anaphore associative, on passe la description de la relation sémantique entre les unités lexicales impliquées. Le SN2 *l'ascenseur* désigne un appareil assurant le transport vertical et ceci souvent dans les bâtiments. Il nous semble donc que la fonctionnalité de l'ascenseur se manifeste par rapport à un autre élément, dans ce cas un « immeuble neuf » : l'ascenseur est donc dépendent de l'existence de ce dernier. Nous supposons alors que sémantiquement on peut le comprendre comme une « partie » de ce bâtiment et que la relation est donc *méronymique*.

108) *Lucie peut-être aurait protesté, seulement, devant un étranger, le préposé au rayon, elle n'osait pas, de sorte qu'elle se trouva dans une cabine sans savoir comment. Au bout d'un moment, j'écartai un coin [de le] **du rideau** pour la regarder ;... (p. 127)*

Le SN « rideau » peut être identifié grâce à la mention du SN « cabine ». La situation ne nous paraît pas toutefois aussi simple. Même si nous comprenons qu'un rideau est attaché auprès d'une cabine (d'essayage) pour cacher son intérieur, nous supposons que du point de vue sémantique le « rideau » n'est pas appréhendé comme une « partie ». Il n'a pas besoin d'un « tout » pour servir à sa fonction (cacher quelque chose, séparer deux espaces, etc.) et il peut être localisé aussi ailleurs. De ce fait nous pensons qu'il s'agit plutôt d'AA *locative*.

109) *Je jetais un coup d'œil alentour. La pièce était minuscule, austèrement garni : table, chaise, lit (il était fait, **les draps** pas tout à fait nets),... (p.172)*

Le SN « draps » est sans doute indentifiable grâce à une association avec le SN « lit » qui vient d'être mentionné. Cet exemple représente selon nous la situation

---

<sup>125</sup> Qui est évoqué également par la mention d' « un groupe d'immeubles neufs ».

semblable à l'exemple 107) bien qu'il paraisse encore plus difficile de dire qu'*un drap est une partie d'un lit*, car il s'agit d'un tissu qui est prototypiquement installé sur celui-ci. Il nous semble toutefois que même lorsqu'un tel drap se trouve ailleurs, par exemple quand il est rangé dans une armoire, il est toujours appréhendé comme dépendant d'un lit (au sens du lieu approprié pour le sommeil).

De plus, quand dans cet exemple on mentionne qu'« un lit était fait », on ne fait pas allusion à l'achèvement de la construction d'une armature de lit mais au fait que la literie a été rangée. Cela nous donc fait penser que, du point de vue sémantique, on pourrait éventuellement comprendre le SN « drap » comme une partie d'un lit.

Nous nous attardons encore sur la quantité d'un élément un SN2. Nous supposons que dans cet exemple il ne s'agit pas de « lit double » : on s'attendait donc qu'il n'y a qu'un seul drap. La question est donc de savoir si la quantité plurielle ne contredit aux règles d'AA, c'est-à-dire s'il s'agit toujours d'une relation conventionnelle au niveau des lexèmes. Nous supposons que le lien associatif est possible s'il on comprend le « drap » au sens plus large de « literie ».

Finalement, quant au SN1 « lit », nous pouvons nous apercevoir qu'il fait partie d'une série d'éléments énumérés sans articles (*table, chaise, lit*). Nous supposons que tous ces éléments pourraient être également compris comme une AA avec le SN « pièce » mentionné antérieurement, si l'on y emploierait un article défini.

110) ...; *puis, lentement me rapprocher de l'église, m'arrêter devant, regarder les deux clochers puis monter les larges marches, passer le porche et entrer dans la nef, timidement, pour que les gens ne s'offusquent pas de ce que le nouvel arrivé ne se soit pas signé et ne soit venu ici, comme dans un parc, que pour se promener.* (p. 251)

Cet exemple a déjà été partiellement décrit dans le cadre des AA méronymiques (ex 25, p. 115) avec le même élément en position du SN1, à savoir « église ».

Passons maintenant au SN « larges marches » qui renvoie aussi au SN « église ». Les SN1 accompagnés de l'article défini permettent souvent de faire des associations plus particulières, on pourrait donc tenter d'expliquer ainsi la présence d'un modificateur adjectival « larges » en position du SN2.

Nous pensons toutefois que c'est en grande partie le rôle de l'énumération de plusieurs entités en position du SN2 qui permet ce lien : ainsi le modificateur n'apparaît plus comme restrictif (*le N+adj*) mais plutôt comme descriptif. C'est-à-dire que

l'inférence se fait à partir de *le N* seul (« marches »). L'association « église – marche » serait d'après nous possible.

Quant au type de cette relation, nous pensons qu'il s'agit plutôt d'une AA locative. Le SN « marches » ne représente pas d'après nous une partie sémantique du SN « église ». Nous supposons qu'il s'agit d'une entité autonome par rapport à ce dernier.

111) *Et dix minutes plus loin, l'eau de la Morava. Je me suis couché sur la berge.*  
(p. 441)

Cet exemple nous paraît plus problématique que de nombreux cas précédents. Le SN « la berge » est sémantiquement un N relationnel donc il nécessite la présence d'une autre entité. Il est dépendant d'un cours d'eau, ici de la rivière Morava, ce qui est aussi la source de sa définitude.

Toutefois il est difficile d'insérer « la berge » dans une structure : *X est une partie de Y*, car la notion de « partie » ne convient pas vraiment à la situation réelle. La « berge » se trouve plutôt « à côté de » ou « le long de » celle-ci. Selon les critères postulés (Kleiber, 2001), cette relation ne correspond pas aux AA méronymiques. Alors, la question est de savoir si ce type de lien répondait à une autre sous-catégorie, car selon nous il y a manifestement une relation associative déjà au niveau des lexèmes. Quel que soit la solution, il faut constater qu'il ne s'agit pas d'une simple localisation comme en cas des AA locatives.

### 5.3. Les anaphores associatives « fonctionnelles »

Les AA dites fonctionnelles sont fondées sur la relation d'un N *fonctionnel /relationnel* en position du SN2 qui est dépendant de l'existence d'une entité exprimée par le SN1. Le SN2 désigne généralement une personne qui occupe une fonction dans le cadre exprimé par le SN1.

#### a) SN2 « concierge / portier, etc. »

112) *Une fois encore je parcourus d'un œil narquois la place disgracieuse avant de lui tourner le dos pour prendre la rue de l'hôtel ou ma chambre était retenue pour la nuit. **Le portier** me tendit une clé à poire de bois en disant :...* (p.14)

113) *Cet hôpital est un ensemble de bâtiments et de pavillons semés çà et là sur un vaste espace de jardins ; je pénétrai dans la petite guérite qui jouxte le portail*

*et je priai **le concierge** assis derrière une table de me mettre en communication avec la virologie ;... (p. 16)*

114) *L'instant d'avant, j'avais, il est vrai, rendu la clé au secrétariat du Parti, mais il y avait une autre clé chez **le concierge** au rez-de-chaussée, accrochée, parmi beaucoup d'autres, à un panneau de bois ;... (p. 62)*

115) *... ; je courus au foyer de Lucie et interrogeai **la concierge**. (p. 183)*

Le SN « concierge » désigne une personne occupant une fonction de conciergerie, *i.e.* étant à la garde d'un bâtiment. En observant les exemples 111) – 113) nous pouvons nous apercevoir que le SN1 n'est pas tout fait fixe. Il est plutôt difficile de lui assigner une seule ou une seule dénomination recouvrant tous ces facettes mais en gros nous pouvons dire qu'il s'agit d'un bâtiment plutôt import.

Les exemples 116) et 117) qui suivent, représentent une relation semblable aux quatre cas précédents : la fonction assurée par une personne exprimée par le SN2 désigne également une « garde de quelque chose ».

116) *En chemin, j'étais de toute façon forcé de passer au large de portail illuminé de notre caserne ; un petit pincement d'angoisse s'avéra tout à fait superflu : ma défroque civile me protégeait à la perfection et **la sentinelle** m'aperçut sans me reconnaître; j'arrivai sain et sauf. (p.171)*

Le SN « sentinelle » désigne une personne qui est à la garde d'un local, dont le SN « portail » est un exemple typique.

117) *..., elle se leva pour se diriger vers les toilettes ; je me détachai discrètement de l'attroupement et, dans l'entrée, où se trouvaient le vestiaire et les waters (il n'y avait personne hormis **la préposée**), je lui adressai la parole ;... (p. 96)*

Le SN2 « préposé » est identifiable grâce à la mention du SN1 « vestiaire ». Nous pensons aussi que le SN « préposée » peut, par ailleurs, être considéré comme une ellipse de l'expression « préposée au vestiaire ».

**b) SN2 « autres fonction »**

118) ..., installés dans un petit bistrot, nous avons mangé du pain et des saucisses, tout était parfaitement ordinaire et simple, le garçon grognon, la nappe tachée, l'aventure était quand même merveilleuse,... (p. 43)

L'exemple susmentionné nous semble plus difficile qu'il n'y paraît à première vue. Même si nous supposons que c'est probablement le cas d'une anaphore associative, il semble rétractant certaines règles fixées dans la partie théorique

On peut noter que dans cet exemple il y a en fait deux SN2 pour lesquels « un petit bistrot » pourrait servir d'antécédent : « le garçon grognon » et « la nappe tachée ». Notons toutefois que seul le SN « garçon grognon » représente une AA fonctionnelle avec son SN1, tandis que le SN2 « nappe tachée » est selon nous une AA locative. Toutefois puisque leur cooccurrence a un certain impact sur la relation elle-même, nous nous sommes décidés de les traiter ensemble.

Du côté du SN1 :

En ce qui concerne l'entité en SN1 nous avons noté (§ 4.4.) que lorsque celle-ci est accompagnée de l'article indéfini, elle n'est connue que par le fait qu'elle appartient dans la classe des N (petits bistrots), *i.e.* l'image que nous nous sommes faite sur un tel N répond à sa représentation stéréotypique. De ce fait la représentation du référent de l'expression anaphorique devrait être elle aussi stéréotypique.

Du côté du SN2 :

Revenons encore à la question de SN2. D'abord si nous prenons en compte le cas du SN « garçon », sa relation envers le SN1 s'avère plus évidente : c'est celui sert les clients dans un bistrot. Par contre la SN2 « nappe » n'associe pas automatiquement le SN1 « bistrot », mais plutôt une table sur laquelle elle est posée. Si toutefois on admettrait que le SN2 « nappe » peut être associé au SN1 « bistrot » on s'attendait généralement que cette nappe-là serait au pluriel. Comme si ce n'est pas le cas, nous supposons que c'est probablement dû au fait que l'on s'installe généralement auprès d'une seule table.

Jusqu'à maintenant nous avons pris en compte les N seuls comme s'ils ont été employés sans modificateurs adjectivaux. Pour que l'enchaînement soit approprié, il faut qu'ils y soient présents : sans eux l'enchaînement sonne étrangement. Mais la

question est de savoir s'ils appartiennent aussi aux connaissances conventionnelles que l'on a sur le référent du SN1 « un petit bistrot ». Car il nous semble que ce n'est pas le cas<sup>126</sup> il faut l'expliquer autrement. Comme évoqué dans la partie théorique (§ 4.6.3.5.), la solution pourrait résider dans l'énumération des « parties » : cela contribue à l'interprétation descriptive des modificateurs adjectivaux. Cela veut dire que l'association entre le SN1 « petit bistrot » se fait avec *le N* seul et non avec la classe restreinte des N *le N+adj* : le procédé de l'énumération est généralement plutôt favorable à la formation de lien associatif. De plus, dans ce cas concret c'est aussi la tournure « *tout était parfaitement ordinaire et simple* » soulignant qu'il s'agit de quelque chose de courant.

119) ... ; *seuls certains quartiers nous étaient permis et, dans ces quartiers, quelques bistrots déterminés. Arrivés au faubourg voisin, la chance nous favorisa : il y avait soirée dansante dans la salle désaffectée d'un gymnase, laquelle ne tombait sous le coup d'aucune interdiction. (...) Nous nous installâmes a une longue table qui se trouvait libre et commandâmes une bouteille de vodka, mais **la serveuse** annonça sèchement qu'il était interdit de vendre de l'alcool, si bien que Honza commanda huit limonades ;...* (p.92)

Cet exemple nous semble un peu plus complexe, car le SN1 au sein duquel occupait sa fonction le SN2 « serveuse » n'est pas si explicite. A partir du contexte linguistique antérieur nous disposons une information sur les « bistrots » qui nous aide à comprendre que le SN « *soirée dansante (dans la salle désaffectée d'un gymnase)* » en est une certaine alternative.

Le SN1 « soirée dansante » apparaît sans déterminant, toutefois s'il y en avait un, nous supposons qu'il s'agirait d'un déterminant indéfini : la représentation sur cette dernière ne serait que stéréotypique. A cette représentation selon nous appartient le fait que l'on y sert des repas ou des boissons : une telle fonction est bien naturellement occupée par un(e) serveur /serveuse.

120) *Un jour, j'entraînai Lucie dans une grande maison de prêt-à-porter. (...) (3 énoncés) ..., ayant remarqué que je les examinai avec intérêt, s'approcha et commenta quelques-unes de ces toilettes. « Celle-ci est jolie », fit-elle en*

---

<sup>126</sup> Une « nappe » ne doit pas nécessairement être *tachée* et le garçon peut avoir d'autres caractéristiques que *morosité*.

*m'indiquant une robe à fleur rouges imitées dans le détail. Il y avait là vraiment peu de choses jolies, mais enfin on trouverait bien. Je tirai une robe et appelai **le vendeur** :...* (p.127)

Le SN2 « vendeur » est inférable grâce à la mention du SN1 « grande maison de prêt-à-porter » et nous supposons donc qu'il s'agit d'AA fonctionnelle.

Ce qui nous paraît toutefois un peu problématique, c'est que le SN « vendeur » s'insère plutôt difficilement dans certaines structures qui ont été proposées par G. Kleiber (2001) pour vérifier qu'il s'agit d'une AA fonctionnelle (§ 4.9.3.). Concrètement, par exemple *le SN2 d'un SN1* (le vendeur d'un magasin) ou *Son SN2* (son vendeur) : ceux-ci signifient plutôt que *le vendeur vend ce magasin même*, non *vendeur quelque chose dans ce magasin*. Pour exprimer cela on dirait plutôt « vendeur en magasin ».

Il est probable que la raison de cet écart de règle repose sur la valeur du SN « vendeur » lui-même. Une personne peut être « vendeur » sans toutefois être employé d'un magasin, même si cette interprétation paraît la plus courante.

En somme, nous supposons que la définitude du SN « vendeur » vient vraiment de l'association avec le SN « une grande maison de prêt-à-porter » donc qu'il s'agit vraiment d'une relation AA. D'ailleurs, cela peut être prouvé, selon nous, par exemple, par l'enchaînement suivant :

Ex :. *Quand nous sommes entrés dans une grande maison de prêt-à-porter (un magasin), le vendeur était en train de ranger la marchandise dans les regales.*

Mais nous voulions démontrer que toutes les règles postulées ne fonctionnent pas tout à fait sans réserve.

121) *En fait, j'aboutis à un milk-bar ; on y faisait la queue pour obtenir du chocolat ou du lait avec des croissants et revoici les tables montées sur des échasses, **les clients** buvant et mangeant là-dessus;...* (p. 250)

Le SN « clients » est identifiable grâce à la mention du SN « milk-bar ».

## 6. L'analyse contrastive : sommaire du résultat

Après avoir défini et observé les traits caractéristiques de l'anaphore associative en français nous pouvons passer à notre dernière tâche qui est plutôt complémentaire : l'examen et la description des moyens dont dispose la langue tchèque pour exprimer cette relation. Pour observer ceci nous n'avons pas fait recours directement à la version originale tchèque du roman *La Plaisanterie* mais nous avons passé par les exemples retrouvés dans sa version française, traités de façon détaillée ci-dessous (§ 5.1 – 5.3.). Pour cela nous nous sommes servis du corpus électronique *Intercorp* disponible librement en ligne<sup>127</sup>, regroupant des textes de divers genres et permettant d'observer parallèlement deux voire plusieurs versions linguistique. Ici nous allons apporter le résultat sommaire obtenu de cette comparaison.

L'anaphore associative en français repose notamment sur le lien sémantique associatif conventionnel entre le SN1 et le SN2 et sur l'emploi des déterminants, concrètement sur l'article défini en position de SN2. Nous nous sommes donc demandé si la configuration semblable pourrait être constatée aussi en tchèque, autrement dit si dans la langue tchèque l'anaphore associative se caractérise par certains traits réguliers. Déjà avant l'analyse même nous avons eu certains prérequis sur les traits formels de cette relation textuelle et ils se sont par la suite confirmés.

Nous sommes partis du fait qu'en tchèque il n'y a pas d'élément équivalant à l'article défini en français, ou plus précisément là où l'on met en français l'article défini le SN en tchèque a généralement la marque zéro<sup>128</sup>. Par exemple F. Daneš (1985, pp. 386-387) note que la valeur sémantique définie n'est pas exprimée en tchèque dans tous les cas avec rigueur, parfois elle résulte uniquement de certains indices donnés par le contexte comme, par exemple, l'articulation de la phrase en thème et rhème où l'élément en thème s'avère généralement comme connu ou défini. Dans d'autres cas la valeur définie est plus marquée et elle résulte des traits intrinsèques des SN donnés (par ex. noms propres) ou de l'emploi des marqueurs de la possession<sup>129</sup> ou de la deixis, soit textuelle, soit extralinguistique. Il paraît que l'emploi de ces derniers est en grand partie semblable comme en français. Nous supposons donc que le déterminant démonstratif

---

<sup>127</sup> InterCorp: *Český národní korpus - InterCorp*. Ústav Českého národního korpusu FF UK, Praha. [en ligne]. [consulté le 24 avril 2013]. Disponible sur : <http://www.korpus.cz/intercorp/?lang=fr>

<sup>128</sup> Toutefois c'est aussi le cas de certains cas avec l'article indéfini.

<sup>129</sup> Sans entrer dans les détails notons qu'en tchèque la possession peut s'exprimer à l'aide des « pronoms » comme *můj*, *tvůj*, etc. (déterminants possessifs en français *mon*, *ton*, etc.) ou à par des « adjectifs possessifs » du type *Petrův*, *maminčin* (semblable à la forme *de Pierre*, *de maman*).



est *a priori* exclu du site associatif même en tchèque mais nous n'avons pas été tellement sûrs sur l'emploi du déterminant possessif (voir aussi le dernier exemple du § 4.7.), ceci notamment avec les parties dites *inaliénables* en position de SN2.

Présentons donc les résultats de notre observation. Tout d'abord il faut noter que dans certains cas l'enchaînement en tchèque diffère légèrement de celui en français et on ne peut donc pas parler de l'anaphore associative. C'est, par exemple, parce que le lien est coréférentiel :

Ex. : *Je posai ma serviette sur la table et j'ouvris **la fenêtre**. (...) (p. 14)  
..., [je] m'étirai, me passai les doigts dans les cheveux, regardai le ciel à travers **les carreaux**, et puis je me levai. (p. 247)*

*(Položil jsem aktovku na stůl a otevřel **okno**: výhled byl do dvora a na domy, jež ukazovaly hotelu holá a špinavá záda. (...) ..., protáhl se, prohrábl si vlasy, podíval se z **okna** na oblohu a pak vstal.)*

ou que c'est exprimé tout fait autrement et donc l'élément avec lequel se fasse l'association éventuelle soit absent :

Ex. : *On ne vous avait pas prêté d'autres pièces que celle-ci ? - Non, dit-il. - Et à **l'hôtel** ? - Nous avons rendu **les chambres** ce matin. (p. 427)  
("Žádnou jinou místnost jste neměli k dispozici?" "Ne," řekl. "Co v **hotelu**?" "Odhlásili jsme se už ráno.")*

Par contre dans les cas où l'enchaînement correspondait à celui de l'anaphore associative en français, on pourrait effectivement constater que l'élément répondant au SN2 était généralement sans déterminant, sauf le cas suivant :

Ex. : *..., après je me suis rappelé que Jindra a toujours sur lui une vraie pharmacie, **son imperméable** était accroché à un portemanteau, j'ai exploré **les poches**, de fait j'ai déniché un tube,...* (p. 411)

*(..., ale pak jsem si vzpomněla, že Jindra mívá u sebe všelijaké léky, na věšáku visel **jeho pracovní plášť**, strčila jsem ruku do **jeho kapes** a opravdu, měl tam jakousi tubu,...)*

Dans cet exemple le tchèque emploie un possessif (jeho = ses), cette possibilité nous semble préférable. Non que la relation sans déterminant soit impossible, mais il est peut-être moins explicite si l'on veut dire « explorer autres poches que celles ayant sur ses propres vêtements ». Il est vrai qu'en version tchèque il n'y a pas de verbe du type « explorer », mais une expression répondant à « glisser la main dans... ». Mais même

avec le verbe du type « explorer », on emploierait probablement plus naturellement un possessif marquant une dépendance par rapport au SN « imperméable » :

..., *na věšáku visel jeho pracovní plášť, prohledala jsem mu kapsy a opravdu...*<sup>130</sup>

Quant à l'ordre des entités impliquées dans les relations répondant aux traits d'une anaphore associative, nous pouvons noter que la situation est pratiquement identique comme en français. A savoir que c'est généralement un élément englobant qui précède l'élément que l'on puisse considérer comme englobé et non inversement.

Finalement en ce qui concerne des « parties du corps », *i.e.* des entités dites *inaliénables* elles ont, selon notre observation, le même comportement en tchèque qu'en français. Dans les cas où il était possible de repérer la structure<sup>131</sup> répondant à l'anaphore associative en français, il n'y avait pas de déterminant en tchèque. La seule exception représentait l'exemple suivant. Donc quelque curieux qu'il soit nous le reprenons ici :

Ex. : *Elle gisait sur le ventre en travers du divan, fatiguée, épuisée. Sur son dos<sub>1</sub> on voyait un grain de beauté et plus bas, sur les fesses<sub>2</sub>, les traces rouges des coups.* (p. 295)

( [ona] *Ležela na břichu křížem přes gauč, unavená, vyčerpaná. Na jejích zádech<sub>1</sub> bylo vidět hnědé kulaté mateřské znamení a níž, na její zadnici<sub>2</sub>, červené čmouhy od ran.*)

Dans l'analyse des exemples français (ex. 78), p. 107) nous avons noté que c'était notamment le verbe *voir* qui permettait d'aliéner une partie du corps en position du SN2. Nous avons également dit qu'il était ainsi possible d'employer l'article défini aussi bien que le possessif : le premier choix marquait une aliénation est le deuxième au contraire un lien direct ou dépendance par rapport à un animé. C'est effectivement le deuxième choix qui est fait dans les deux en cas (N<sub>1, 2</sub>) en tchèque bien que sans déterminant l'enchaînement nous paraît également acceptable.

---

<sup>130</sup> Cela veut dire à peu près ..., son imperméable était accroché à un portemanteau, je lui ai exploré les poches,...

<sup>131</sup> Notons toutefois que la langue tchèque privilégie d'autres structures que les constructions absolues, comme les celle avec le verbe *avoir* suivi d'un attribut de l'objet ou celle avec la préposition « s » (avec).

## Conclusion

Comme nous avons l'occasion de nous en convaincre la de l'anaphore associative est assez large. Il est plutôt étonnant qu'elle commence à apparaître au centre d'intérêt des recherches que quelque dizaine d'années. En général, les anaphores sont souvent traitées dans le cadre d'une recherche plus vaste comme celle de déterminants auxquels nous aussi avons également consacré une partie importante de ce travail.

Le but de ce travail était tout d'abord de décrire le fonctionnement et de principaux traits de cette relation afin de pouvoir l'appliquer ensuite en pratique, plus précisément sur la version française du roman *La Plaisanterie* de Milan Kundera. Après l'analyse des exemples français, la comparaison avec la version tchèque a été faite.

Signalons maintenant quelques problèmes rencontrés aux cours de ce travail. Il n'était pas si facile de présenter la problématique aussi complexe, car d'après nous il était chaque nécessaire de bien expliciter le raisonnement, afin que notre position soit claire. Nous sommes donc conscients de l'ampleur de notre partie théorique. Nous supposons toutefois que nous avons largement décrit la nature de cette relation tout en mettant l'accent sur ses traits particuliers ce qui donc permet une meilleure orientation dans l'analyse des exemples concrets. Cette-dernière s'avérait également comme une tâche plutôt complexe. D'abord c'était déjà la nature de l'œuvre littéraire analysée qui se reflétait sur cette analyse et deuxièmement, par exemple, le nombre de facteurs ou critères qu'il fallait toujours avoir en tête pour que l'on aboutisse au résultat voulu.

En ce qui concerne les objectifs explicités au début de ce travail nous supposons bien répondre à chacune de nos questions ou réflexions. Commençons d'abord par celle de l'origine de relation associative, à savoir si elle est préconstruite au discours et relevant avant tout du contenu sémantique des unités lexicales. Nous supposons que la réponse en est positive. Cela nous avons découvert déjà au cours de l'étape identificatoire, c'est-à-dire lorsque nous cherchions les exemples dans notre corpus. Nous avons effectivement constaté que la définitude d'un SN venait soit d'une autre source, *i.e.* qu'il s'agissait de reprise coréférentielle, d'anaphore virtuelle, d'ellipse ou, par exemple d'emploi générique de l'article défini, soit qu'il était possible d'identifier la relation comme une anaphore associative. S'il en irait ainsi, dans la majorité des cas il était possible de repérer deux SN entre lesquels se trouve une relation lexicale préconstruite fondé sur le contenu sémantique des unités lexicales impliquées. Il faut

toutefois admettre que la configuration discursive jouait également un certain rôle dans l'identification de relation. Les plus grandes objections concernant la validité de ce critère peuvent soulever selon nous notamment certains exemples contenant une « énumération » de plusieurs entités en position d'expression anaphorique.

Passons au deuxième point auquel nous nous sommes concentrés, c'est-à-dire les critères de classifications et leur application aux exemples attestés. Rappelons seulement que pour observer ceci, nous avons employé principalement des règles postulées par G. Kleiber (2001), par rapport auxquels nous pouvons noter deux points en quelque sorte contradictoires. D'abord en ce qui concerne des règles délimitant l'anaphore associative en général, nous admettons que ceux-ci s'avéraient utiles : elles nous ont bien servies pendant l'identification des exemples du corpus. Par contre les critères ayant pour but de distinguer l'un type de l'anaphore associative de l'autre, cela veut dire des anaphores associatives dites *méronymiques* de *locatives* ou *fonctionnelles*, étaient dans certains cas plutôt contraignants. Par exemple, en ce qui concerne les méronymiques, il était parfois difficile de dire si une entité est perçue comme une « partie de » et ceci malgré le fait qu'il y avait manifestement une certaine dépendance de la part d'une entité en position de l'expression anaphorique. Par ailleurs, dans de nombreux cas le côté sémantique de relation ne correspondait pas tout à fait au côté ontologique.

Finalement, quant à la comparaison avec les équivalents tchèques notre hypothèse initiale a été confirmée aussi : l'expression anaphorique n'est accompagnée par aucun déterminant et c'est en principe seulement le lien sémantique entre les lexèmes qui marque cette relation.

Pour conclure nous nous permettons une évaluation plus personnelle. Au début de ce travail nous ne pouvions même pas imaginer à quel point ce sujet serait complexe et quels seraient les pistes suivre pour comprendre le principe de cette relation. De même nous étions plutôt étonnés que l'analyse des exemples authentique soit dans de nombreux cas peu univoque. Nous avons apprécié, entre autres, de nous rendre compte du rôle des déterminants et de différente facette du lexique.

## Résumé

Tématem této diplomové práce je jeden ze způsobů odkazování v textu nazvaný *asociativní anafora*. Tento jev je zde nejprve vymezen na základě odborné literatury a dále analyzován ve francouzské verzi románu Milana Kundery *Žert*. Příslušné sekvence jsou poté porovnány s českým originálem tohoto díla.

Asociativní anafora je jevem velmi komplexním. Obdobně jako většina ostatních referenčních vztahů i tento typ je založen na tom, že anaforický prvek odkazuje v textu k již dříve zmíněnému prvku, takzvanému antecedentu. Tímto se tedy na jedné straně liší od deiktického odkazování, které směřuje k vnější jazykové situaci, a na druhé straně od kataforického odkazování, které se vztahuje k jinému prvku avšak v následujícím kontextu. Tento druhý typ odkazování je nicméně méně častý.

Asociativní anafora patří mezi anafory nominální, a tak je její anaforický prvek plně vyjádřen substantivem. Jejím specifickým rysem je, že vztah mezi tímto anaforickým prvkem a antecedentem je nekoreferenční, jinak také řečeno, že je založen na usouvztažnění dvou různých referentů. Anaforický prvek se jeví jako známý, ačkoli o něm doposud nebyla řeč. Tento fakt vyplývá z asociačního vztahu právě mezi anaforickým prvkem a jeho antecedentem. Důležité je, že tato asociace není pouze náhodná či pouze podpořená nepřímými rysy v rámci textové struktury, ale že se zakládá na objektivně postižitelném vztahu blízkosti mezi těmito dvěma prvky. Vznik asociačního vztahu tedy velmi závisí na kulturně společenských podmínkách a je tedy i svým způsobem nestálý.

V českém jazyce, který oproti francouzštině determinanty v pravém slova smyslu nemá, je tento druh odkazování především otázkou sémantických vztahů. Na druhou stranu ve francouzštině je tento na jejich užití přímo závislý. Cílem práce je tedy především popsat tento jazykový jev, jak z hlediska jeho hlavních formálních příznaků, tak i jeho fungování, které kromě těchto sémantických vztahů velmi závisí na používání determinantů. Konkrétně se jedná o užití členu určitého na pozici s anaforickým prvkem. Nicméně doplňme, že ani forma antecedentu není pro fungování tohoto druhu anafory zcela bez následku. Proto je také v práci této problematice věnováno více prostoru.

Než se dostaneme k popisu praktické části práce, zmiňme ještě, že asociativní anafora je jev poměrně různorodý, a tak je vhodné ji ještě podle dalších, především sémantických kritérií, dále dělit. Jedná se především o to, že asociativní anafora bývá

často vymezena jakožto vztah *celku*, vyjádřeného antecedentem k *části*, jež vyjadřuje anaforický prvek. Důležité je ale povšimnout si, že tento sémantický vztah se nevyskytuje u všech případů asociativní anafory. A zároveň též, že ne všechny případy vztahu části k celku dávají za vznik asociativní anafore.

O jeden z možných způsobů klasifikace asociativní anafory se dále opíráme i v praktické části této práce. Ta je sama o sobě rozdělena do hlavních dvou částí. Ta první a zásadnější pro tuto práci spočívá v analýze autentických příkladů vyhledaných ve francouzské verzi románu *Žert* Milana Kundery. K uvedenému se vztahující příklady jsou následně roztrženy zejména podle sémantických vztahů mezi antecedentem a anaforickým prvkem a dále popisovány. Přičemž si všímáme, jak samotného asociačního vztahu mezi prvky a zda odpovídá obecně vžitým představám o daných referentech, tak i užití determinantů, zvláště pokud tyto nějakým způsobem daný vztah ovlivňují. Protože sémantické vztahy mezi jednotlivými prvky jsou nesmírně rozmanité, zásadním způsobem nás též zajímá, zda navrhovaná typologie dokáže opravdu postihnout všechny případy, jež svými rysy odpovídají asociativní anafore.

V následné, spíše doplňkové, fázi jsou pak všechny tyto příklady porovnány s českou verzí románu *Žert*. K tomuto srovnání je využito paralelního korpusu *Intercorp*, který je volně dostupný na internetu. Výsledky srovnání jsou podány souhrnným způsobem ke konci celé práce.

## Bibliographie

### Sources consultées :

ADAM, J.-M. (2005) *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris, Armand Colin.

BERRENDONNER, A., REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1989) *Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique*. In: *Langue française*. Vol. 81 N°1. Structurations de textes : connecteurs et démarcations graphiques. pp. 99-125. [en ligne]. [consulté le 30 avril 2013].

Disponible sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_1989\\_num\\_81\\_1\\_4770](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1989_num_81_1_4770)

BOSVELD-DE SMET, L. (1994) *Indéfinis, quantificateurs généralisés, lecture existentielle et lecture non-existentielle*. In: *Faits de langues* N°4, pp. 129-137. [en ligne]. [consulté le 13 février 2013].

Disponible sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/flang\\_1244-5460\\_1994\\_num\\_2\\_4\\_949](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/flang_1244-5460_1994_num_2_4_949)

CHAROLLES, M. (1999) Associative Anaphora and its Interpretation, *Journal of Pragmatics*, vol. 31, N° 3, pp. 311-326. [en ligne]. [consulté le 20 mars 2013].

Disponible sur : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0378216698000708>

CHAROLLES, M. (2002), *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.

CHAROLLES, M., COMBETTES, B. (1999) *Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours*. In : *Langue française*. Vol. 121 N°1. Phrase, texte, discours. pp. 76-116. [en ligne]. [consulté le 11 novembre 2012].

Disponible sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_1999\\_num\\_121\\_1\\_6280](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1999_num_121_1_6280)

CHOI-JONIN, I. (2001) *Nexus nominal à fonction attribut*, in Buridant, C., Kleiber, G., Pellat, J.-C. (éds), *Par monts et par vaux: itinéraires linguistiques et grammaticaux* Leuven, Peeters Publishers, pp. 96-110. [en ligne]. [consulté le 20 avril 2013].

Disponible sur : <http://1url.cz/DwVp>

COMBETTES, B. (1988) *Pour une grammaire textuelle : la progression thématique*, Bruxelles-Paris-Gembloux, De Boeck-Duculot.

DANEŠ, F. (1985) *Věta a text*, Praha, Academia.

DANEŠ, F., GREPL, M., HLAVSA, Z. et al. (1987) *Akademická mluvnice češtiny*, Praha : Academia.

DANEŠ, F. (1999) *Jazyk a text: výbor z lingvistického díla Františka Daneše*, Praha, Univerzita Karlova v Praze, Filozofická fakulta.

GROSS, M. (1985) *Sur les déterminants dans les expressions figées*. In: *Langages*, 20e année, n° 79. . pp. 89-117. [en ligne]. [consulté le 17 avril 2013].  
Disponible sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458-726x\\_1985\\_num\\_20\\_79\\_2472](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1985_num_20_79_2472)

HANON, S. (1990) *Les constructions absolues en français moderne*. In: *L'information grammaticale*. N. 47, pp. 37-38 [en ligne]. [consulté le 20 avril 2013].  
Disponible sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram\\_0222-9838\\_1990\\_num\\_47\\_1\\_1927](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_0222-9838_1990_num_47_1_1927)

KLEIBER, G. (1987) *L'énigme du Vintimille ou les déterminants « à quai »*. In: *Langue française*. Vol. 75 N°1. La clarté française. pp. 107-122. [en ligne]. [consulté le 9 décembre 2013].  
Disponible sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_1987\\_num\\_75\\_1\\_4668](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1987_num_75_1_4668)

KLEIBER, G. (1990) *Marqueurs référentiels et processus interprétatifs : pour une approche « plus sémantique »*. In : *Cahiers de linguistique française*, 11, pp. 241-258. [en ligne]. [consulté le 26 février 2013].  
Disponible sur : <http://clf.unige.ch/display.php?numero=11&idFichier=328>

KLEIBER, G. (1994a) *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

KLEIBER, G. (1994b) *Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive*, In : *Langue française*. Vol 103 N°1. Le lexique : construire l'interprétation. pp. 9-22 [en ligne]. [consulté le 13 novembre 2013].  
Disponible sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_1994\\_num\\_103\\_1\\_5722](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1994_num_103_1_5722)  
Consulté le 13 novembre 2012

KLEIBER G. (2001) *L'anaphore associative*, Paris, PUF.

KLEIBER, G. (2001) *Déterminants indéfinis ou Quand les faibles jouent aux forts*, In : BLANCO, X., BUVET, P.-A. et GAVRILIDOU, Z. (éds), *Détermination et formalisation*, *Linguisticae Investigationes Supplementa 23*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 195-217. [en ligne]. [consulté le 24 janvier 2013].  
Disponible sur : <http://1url.cz/twVG>

KLEIBER, G. (2003) *Un « puzzle » référentiel en anaphore associative*, In : Fonseca, F.I. & Brito, A. M. (éds), *Lingua portuguesa : estruturas, usos e contrastes*, Porto, Centro Linguística da Universidade do Porto, 97-110. [en ligne]. [consulté le 12 mars 2013]. Disponible sur : <http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/7308.pdf>

LEEMAN, D. (2004) *Les déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique*, Paris, PUF - Linguistique nouvelle.

LOUCKÁ, H. (2005) *Introduction à la linguistique textuelle*, Praha, Karolinum.

LUNDQUIST, L. (2002) *L'anaphore associative : Etude contrastive et expérimentale de la traduction de l'anaphore associative du français en danois*. In : *Romansk Forum*



XV Skandinaviske romanistkongress, N°16 – 2002/2, Oslo 12.-17. [en ligne]. [consulté le 21 décembre 2012].

Disponible sur : <http://www.duo.uio.no/roman/Art/Rf-16-02-2/fra/Lundquist.pdf>

MAINGUENEAU, D. (2005) *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.

MARANDIN, J.-M. (1986) *Ce et un autre. L'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif*, In : *Langages*, N°81, pp. 75-89. [en ligne]. [consulté le 13 avril 2013].

Disponible sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458-726x\\_1986\\_num\\_21\\_81\\_2479](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1986_num_21_81_2479)

PALEK, B. (1968) *Cross-Reference: A Study from Hyper-Syntax*. Praha, Universita Karlova.

RIEGEL, M - PELLAT, J.-C. - RIOUL, R (2004) *Grammaire méthodique du français*, Paris, Quadrige. 3<sup>e</sup> édition (abrév. GMF)

SALLES, M. (2006) *La modification adjectivale en anaphore associative : le cas de l'église romane*. In : *Langages*, 40<sup>e</sup> année, N°163, 2006. Unité(s) du texte. La composition de ce numéro a été confiée à Dominique Legallois. pp. 25-36. [en ligne]. [consulté le 11 décembre 2012].

Disponible sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458-726x\\_2006\\_num\\_40\\_163\\_2681](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_2006_num_40_163_2681)

WEINRICH H. (1989) *Grammaire textuelle du français*, Paris, les éditions Alliance française Didier/Hatier.

WILMET, M. (1983) *Les déterminants du nom en français: essai de synthèse*. In: *Langue française*. Vol. 57 N°1. Grammaire et référence. pp. 15-33. [en ligne]. [consulté le 24 novembre 2012].

Disponible sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_1983\\_num\\_57\\_1\\_5154](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1983_num_57_1_5154)

WILMET, M. (1995) *Pour en finir avec le nom propre?*. In: *L'information grammaticale*. N°65, pp. 3-11. [en ligne]. [consulté le 24 novembre 2013].

Disponible sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram\\_0222-9838\\_1995\\_num\\_65\\_1\\_3050](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_0222-9838_1995_num_65_1_3050)

### **Dictionnaires :**

MORVAN, D. et al. (2008) *Le Robert de poche 2009, Langue française : 40 000 mots, 9 000 noms propres*, Paris, Le Robert.

JEUGE-MEYNARD, I. (2009) *Le petit Larousse illustré : en couleurs*, Paris, Larousse.

### **Corpus électronique :**

InterCorp: *Český národní korpus - InterCorp*. Ústav Českého národního korpusu FF UK, Praha. [en ligne]. [consulté le 28 mars 2013]. Disponible sur : <http://www.korpus.cz>

### **Œuvre analysée :**

KUNDERA, M. (2010) *La Plaisanterie*, Paris, Gallimard, Folio.

### **Sources citées (consultées par l'intermédiaire d'une autre source) :**

APOTHÉLOZ, D. et REICHLER-BÉGUELIN M.-J., (1999) *Interpretations and functions of demonstratives Nps in indirect Anaphora*, In : *Journal of Pragmatics*, vol. 31, n°3, 363-397.

CHAROLLES, M. (1990) *L'anaphore associative. Problèmes de délimitation*, In : *Verbum*, XIII, 3, pp.119-148

CHAROLLES, M. (1994) *Anaphore associative, stéréotype et discours*, In : C. Schnedecker, M. Charolles, G. Kleiber et J. David. (eds), pp. 175-207.

CHRISTOPHERSEN, P. (1939) *The articles, A Study of Their Theory and Use in English*. Copenhagen, Munksgaard.

CLARK, H. H. (1977) *Bridging*, In : P. N. Johnson et P. C. Wasow (eds), *Thinking*, Cambridge, Cambridge UP, pp. 411-420.

CRUSE, A. (1986) *Lexical semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.

FANT, L. (1990) *On the Relevance of the Semantics / Pragmatics Distinction*, In: *Copenhagen Studies in Language*, 13, pp. 16-40.

FRADIN, B. (1984) *Anaphorisation et stéréotypes nominaux*, In : *Lingua*, 64, pp. 325-369.

GARROD, S., SANFORD, A.-J. (1982) *The Mental Representation of Discourse in a Focussed Memory System : Implications for the Interpretation of Anaphoric Noun Phrases*, In : *Journal of Semantics*, 1 , pp. 21-41.

GUILLAUME, G. (1919) *Le problème de l'article*, Paris, Hachette.

JAYEZ, J. (1988) *L'inférence en langue naturelle*, Paris, Hèrmes.

KAYSER, D. (1987) « Une sémantique qui n'a pas de sens », In : *Langages*, 87, pp. 33-45.

KAPLAN, G. (1989) *Demonstratives. An Essay on the Semantics, Logic, Metaphysics and epistemology of Demonstratives and other Indexicals*, In : J.Almog, Perry & H. Wettstein, *Themes from Kaplan*, Oxford University Press, pp. 481-563.

- KLEIBER, G. (1984) “*Sur la sémantique des descriptions démonstratives*”, In : *Linguisticæ Investigationes*, VIII, 1, Amsterdam, John Benjamins.
- MILNER, J.-C. (1982) *Ordres et raisons de la langue*, Paris, Seuil.
- PRINCE, E. F. (1981) *Toward a Taxonomy of Given-New Information*, In : P. Cole (ed.), *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press, pp. 223-255.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1988) *Anaphore, cataphore et mémoire discursive*, In : *Pratiques*, 57, pp. 15-43.
- SALLES, M. (1995a) *La relation lexicale « partie de »*, thèse de doctorat de l’Université de Caen, Caen, Université de Caen.
- SALLES, M. (1995 b) *Anaphore partie-de et stéréotypes*, In : *Scolia*, 3, pp. 47-58.
- SCHNEDECKER, C., CHAROLLES, M. , KLEIBER, G. et al. (1994) *L’anaphore associative, aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*. Paris, Klincksieck.
- SPERBER, D. et Wilson, D. (1986) *Relevance : Cognition and Communication*, London, Basil Blackwell. Trad. franç. : *La pertinence. Cognition et communication*, Paris, Minuit, 1989.
- VUILLAUME, M. (1980) *La deixis en allemand*, thèse de doctorat d’Etat, Paris, Université de Paris IV.
- WEBER, B. L. (1988) *Tense as Discourse Anaphora*, In : *Computational Linguistics*, 14, 2, pp. 61-73.
- WILSON, D. (1989) *Reference and Relevance*, communication présenté au Colloque international de sémiotique *Indexalisation et représentation* (Bâle, 22-23 novembre 1989)